



L'APPROCHE GLOBALE

CONTEXTE ET ENJEUX

RÉFLEXIONS D'UN COLLECTIF D'AUTEURS

**Henri Lamoureux
Annie Fontaine
Michel Parazelli
François Labbé
Relais-Femmes
Annie Gauvin
Susie Dusablon
Myriam Beaulieu**

Édition du document

ROC 03

Ce document a été possible grâce à la contribution financière de Santé publique Québec.

Supervision :

Travail dirigé et supervisé par : Sylvain Gervais et Approches collectives

Collectif d’auteurs :

Henri Lamoureux

Annie Fontaine

Michel Parazelli

François Labbé

Relais-femmes

Annie Gauvin

Susie Dusablon

Myriam Beaulieu

Révision linguistique et mise en page

Louise DesChênes

Remerciements

Le ROC 03 remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce projet.

Note : Sauf dans les cas où le genre est mentionné de façon explicite, le masculin est utilisé pour désigner les deux sexes et ce, sans discrimination à l’égard des hommes et des femmes.

Pour obtenir une copie de ce document :

ROC 03

1577, 3^e Avenue

Québec (Québec) G1L 2Y4

Téléphone : 418.524.7111

Télécopieur : 418.524.8838

Courriel : info@roc03.com

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2012

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2012

Table des matières

Édition du document.....	2
Liste des acronymes.....	4
Bref historique communautaire.....	5
Réflexion commune	9
Un bref historique des approches adoptées en milieu communautaire.....	11
Organismes Communautaires de la Capitale Nationale (Henri Lamoureux).....	16
Réflexions théoriques sur l'approche globale (Annie Fontaine).....	24
À quelle globalité se réfère l'approche de l'action comm. (Michel Parazzelli)	37
L'approche globale en contexte d'action communautaire (François Labbé).....	61
Quelques fragmentations autour de l'approche globale (Relais Femmes).....	84
L'action communautaire autonome et l'approche globale comm. (Annie Gauvin).....	110
Un rocher dans la marre, ou l'empêcheur de tourner en rond (S.Dusablon).....	135
Recension des écrits sur l'application de l'approche globale (Myriam Beaulieu).....	141

LISTE DES ACRONYMES

ACA	Action communautaire autonome
AGA	Assemblée générale annuelle
ASSS	Agence de la santé et des services sociaux
CA	Conseil d'administration
CSSS	Centre de santé et des services sociaux
DRSP	Direction régionale de la santé publique
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
OC	Organisme communautaire
OCA	Organisme communautaire autonome
OCASSS	Organisme communautaire autonome en santé et services sociaux
PSOC	Programme de soutien aux organismes communautaires
ROC 03	Regroupement des organismes communautaires de la région 03
SACAIS ¹	Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales

¹ Anciennement le SACA, Secrétariat à l'action communautaire autonome

BREF HISTORIQUE COMMUNAUTAIRE

Jusqu'en 1921, l'aide aux personnes les plus démunies et aux malades était portée par les familles, par des bénévoles laïcs et par le clergé, alors propriétaire des institutions (hôpitaux, asiles, écoles). L'adoption de la Loi sur l'assistance publique en 1921 vient impliquer l'État et les municipalités quant aux coûts d'hospitalisation des indigents en prévoyant une division en parts égales de ces coûts avec les institutions (toujours sous la propriété de l'Église catholique). Pendant les années qui ont suivi cette période, les interventions suivaient une tradition de nature curative, fondée sur des valeurs de solidarité et d'entraide véhiculée dans la société québécoise de l'époque. La priorité était alors donnée à la réponse aux besoins de base (ex. : dépannage alimentaire, centres d'action bénévoles, etc.).

La crise économique de 1929 amène son lot de difficultés avec des taux de chômage historiques et une pauvreté omniprésente. Plusieurs familles fuient les problèmes structurels causés par la société industrielle en quittant les villes pour aller s'installer en périphérie et pour vivre de l'autosubsistance en espérant améliorer leurs conditions de vie. La population vit des difficultés et cherche des moyens pour y remédier.

Pendant les années qui suivent, les droits des femmes progressent notamment, le droit d'ouvrir un compte en banque pour les femmes mariées en 1934 (pouvoir économique) ainsi que le droit de vote au Québec en 1940 (pouvoir politique) dans le contexte de la Deuxième Guerre mondiale. Cela les amène à s'impliquer davantage au sein de la société civile.

Puis, dès la décennie 1960, un changement de cap s'observe dans le cadre de la Révolution tranquille sous le gouvernement provincial de Jean-Lesage (Parti libéral du Québec). Les institutions ne sont désormais plus sous la gestion cléricale. L'État assume alors une responsabilité élargie à la santé et au bien-être de la population : c'est l'État providence. L'interventionnisme de l'État s'observe par l'adoption de plusieurs lois (*Loi des hôpitaux* en 1962, *Loi de la protection de la jeunesse* en 1964, *Loi de la Régie de l'assurance maladie du Québec* en 1969, etc.) de politiques sociales (éducation, santé et bien-être, etc.) et par la mise en place de programmes (notamment le PSOV² en 1973). C'est d'ailleurs vers le début des années 70 que s'amorce la réforme Castonguay-Nepveu qui prévoit entre autres la gratuité et l'universalité des soins de santé au Québec pour tous les citoyens.

² Programme soutien des organismes volontaires qui a changé de nom pour le Programme de soutien aux organismes communautaires (Jetté, 2008, chapitre 4).

Cette période correspond à un accroissement de la richesse collective. Néanmoins, le modèle de développement économique qui y contribue mène à des inégalités et à de l'exclusion sociale. C'est dans ce contexte qu'on voit apparaître les premiers comités de citoyens et les premières expériences d'animation sociale, militante et revendicatrice, engagées dans une démarche de mobilisation et de lutte contre ces inégalités. C'est de cette tradition que l'organisation communautaire prend sa source.

À mi-chemin entre l'action communautaire et l'action politique, l'animation sociale vise la prise de conscience collective des groupes défavorisés en vue d'une participation sociale quant aux décisions qui les concernent pour l'amélioration de leur qualité de vie. Elle favorise un changement social par cette participation, par l'appropriation du pouvoir de la part des citoyens et par la prise en charge collective des services (ex. : comités de citoyens, associations de locataires, groupes de défense des droits, clinique populaire de santé, etc.).

Le comité de citoyens de l'Aire 10 (Saint-Roch) est le premier à voir le jour dans la région de Québec. Il est d'ailleurs « le premier groupe populaire à mener des luttes urbaines au centre-ville de Québec » (Villeneuve, 1982, p. 280). Ses luttes portent essentiellement sur le logement et le réaménagement du quartier. Ce comité stimulera la création d'autres comités de citoyens comme celui du quartier Saint-Sauveur en 1969.

Le mouvement des femmes occupe également une place déterminante. En 1965 et 1966 naissent respectivement la Fédération des femmes du Québec (FFQ) et l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS). Les groupes féministes seront à l'origine des initiatives locales et d'actions pour les droits et l'égalité des femmes.

À la fin des années 60, en réaction à l'attitude centralisatrice de l'État ainsi qu'à sa façon de répondre aux revendications des citoyens, bons nombres choisissent de s'investir dans l'élaboration de modes de vie alternatifs. Pendant que certains empruntent le chemin du retour à la terre (ex. : communes, coopératives d'alimentation naturelle, mouvement d'agriculture biologique, etc.), d'autres suivent le courant de la contre-culture (ex. : revue *Mainmise*³).

Retenons de cette époque que, tant les groupes de femmes que les comités citoyens ont contribué à une profonde redéfinition des rapports sociaux au sein de la société québécoise.

Dans les années 70 et 80, plusieurs organismes communautaires et populaires ancrés dans une perspective identitaire voient le jour et répondent aux besoins croissants d'une population éprouvée par les mutations rapides (précarisation du marché du travail, effritement du tissu social, recul des protections sociales, etc.). Les organismes offrent des services adaptés aux personnes par l'établissement de liens et de lieux d'appartenance (ex. : centres de femmes, maisons des jeunes, maisons d'hébergement, etc.).

³ Lancée en 1970, la revue *Mainmise* est un magazine consacré à la contre-culture qui fut produit pendant une décennie.

La fin des années 1980 est davantage axée sur le partenariat et la concertation. Cette nouvelle façon de s'organiser s'institue dans une période de réorganisation sociale, politique et économique, impliquant une redéfinition des rapports entre l'État et la société civile. Le travail en concertation vise à améliorer l'organisation des services et les modes de développement social et économique (ex. : entreprises d'économie sociale, corporations de développement économique communautaire, concertation en santé mentale, etc.).

En 1992, la Loi 120 prévoit la création des régies régionales. Les organismes communautaires ont désormais une reconnaissance explicite dans la loi et des articles les touchent spécifiquement. Ils sont des acteurs à part entière dans l'organisation des services en santé et services sociaux. Par exemple, la loi mentionne leur participation à certains lieux démocratiques décisionnels (assemblée régionale, CA de la Régie régionale) dans une proportion de 20 %. C'est peu après, en 1994, que le ROC 03 voit le jour, émanant d'un besoin des organismes communautaires de la région 03 de se regrouper et de se doter d'un rapport de force face à ces instances.

Cette reconnaissance par l'État de l'action communautaire se manifeste dans les structures institutionnelles quelques années plus tard avec la création du Secrétariat à l'action communautaire⁴ en 1995. Dans cet ordre d'idées, le Fonds d'aide à l'action communautaire autonome est mis sur pied et le Secrétariat à l'action communautaire est chargé de le gérer. À ce propos, le milieu communautaire est appelé à déterminer les priorités d'attribution du Fonds d'aide de même qu'à statuer sur les critères de l'action communautaire autonome (ACA) par l'entremise du *Comité aviseur* de l'action communautaire autonome composé de représentants des regroupements nationaux. Ce comité représente alors dix-huit secteurs de l'ACA.

Le Sommet sur l'économie et l'emploi (1996) vient reconnaître l'économie sociale en soi, la distinguant de l'organisation communautaire. L'économie sociale est alors perçue comme une solution alternative à la sortie de la crise des finances publiques dans une perspective d'atteindre le déficit zéro.

Dans la grande région de Québec, après consultation, le ROC 03 élabore une *Politique de reconnaissance des organismes communautaires autonomes de la région 03*. Cette première politique est adoptée en 1996. Pour sa part, le CA de la Régie régionale adopte une proposition où il est question d'élaborer une telle politique. *La Politique de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires de la région 03* de la régie régionale est adoptée en 1998. Une politique nationale similaire voit le jour en 2001.

⁴ Le Secrétariat d'action communautaire deviendra quelques années plus tard le Secrétariat à l'action communautaire (SACA) puis en 2006 le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS).

L'adoption et l'actualisation des lois 25 et 83 en 2003 et 2005 annoncent un nouveau changement dans les structures en santé et services sociaux par l'abolition des régies régionales et leur substitution par des agences de santé et services sociaux, la création des réseaux locaux et des CSSS. Une redéfinition de l'organisation des services en santé et services sociaux s'opère et amène à redéfinir par le fait même les rapports de collaborations entre le réseau public en santé et en services sociaux et les organismes communautaires. Plusieurs organismes communautaires sont encore dans une situation financière précaire et sont inquiets relativement à ce qu'impliquent ces collaborations.

Extrait du document : Portrait des organismes communautaires en santé et services sociaux de la région 03. Une histoire qui évolue! Une culture et des pratiques qui se distinguent! ROC 03, 2009

RÉFLEXION COMMUNE

C'est à l'initiative du ROC 03 que ce projet de rédaction d'un document sur l'état de la situation quant à l'utilisation de *l'approche globale* dans le mouvement communautaire est né. En effet, il émane d'une subvention sollicitée par notre regroupement dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action régional de santé publique 2004-2007 (axe développement des communautés). L'objectif final *étant la rédaction et la diffusion d'un document de promotion et de sensibilisation sur l'approche globale*. Le document devrait présenter une proposition de définition, ainsi que les enjeux et les défis que représente *l'approche globale* comme pratique identitaire de reconnaissance de l'action communautaire autonome, aujourd'hui ... et demain.

Pourquoi donc ce délai de plus de cinq ans entre l'octroi de la subvention et la production de ce document final que vous avez entre les mains aujourd'hui? D'une part, il s'explique par le défi que représentait l'approche éditoriale choisie et d'autre part, en tenant compte de la l'instabilité organisationnelle que vivait le ROC 03 durant cette période. Le choix de l'approche éditoriale, s'avéra fort ambitieux, bien que souhaitable, si l'on voulait aborder le contexte général et ses spécificités. À savoir, les **enjeux** reliés à la détermination d'une définition *commune* de l'approche globale, la détermination des balises à utiliser pour en venir à une **définition consensuelle**, et à une interprétation des distinctions et des jonctions possibles entre *l'approche globale* et les autres approches. Finalement, cerner les **spécificités** se rapportant à la pratique de cette approche dans la galaxie de groupes communautaires et de leurs conditions d'exercice depuis les dernières années.

Face à l'ampleur d'un projet aussi ambitieux, le ROC03 a finalement constaté qu'il ne serait pas en mesure de livrer la marchandise telle que convenue. Il a plutôt opté pour une formule plus éclectique et a confié la tâche de la rédaction du document à un collectif d'auteurs. Ces derniers, de par leurs connaissances et leur engagement dans l'action communautaire autonome, teintés de leurs couleurs propres et de leurs perspectives particulières, ont su nous partager leurs visions et leurs analyses de *l'approche globale*, telle qu'elle se pratique aujourd'hui et telle qu'elle pourrait ou non ... se pratiquer, demain, dans les organismes communautaires autonomes. C'est ainsi que nous vous offrons aujourd'hui, à travers les propos de ces auteurs, les lignes directrices ou les paramètres qui pourraient guider une réflexion commune et élargie à l'ensemble des membres du ROC 03. Nous espérons que ce document saura vous éclairer et vous aider à promouvoir *l'approche globale* auprès de vos membres.

En terminant, nous tenons à remercier ceux et celles qui depuis le début de ce projet y ont participé, tantôt de manière ponctuelle, tantôt de façon continue. Il faut savoir que le terme *Approche globale* réfère à un modèle théorique qui se décante à travers une multitude d'applications qui sont mises en pratique dans la plupart des secteurs d'activités économiques ou sociales. Que ce soit au Québec, où elle se distingue dans le milieu de

l'action communautaire, où ailleurs de par le monde, nos recherchistes ont accompli un travail colossal d'analyse et d'épuration, soit quelques centaines d'heures, afin d'en filtrer l'essentiel. Au final, plusieurs centaines de références documentaires sur l'utilisation de l'approche globale «ailleurs et autrement», dont quelques dizaines seulement ont été sélectionnées et confiées à Mme Myriam Beaulieu pour sa recension. Un panorama donc, certes non exhaustif mais, croyons nous, tout de même représentatif du propos. Nous tenions à vous le présenter, faute de quoi ce document nous aurait paru incomplet.

A vous tous, auteurs et recherchistes, Merci ! Vous nous avez tous fortement inspirés dans l'élaboration de ce projet qui malgré ses soubresauts et ses aléas voit enfin le jour!

Bonne lecture!

Sylvain Gervais, président

UN BREF HISTORIQUE DES APPROCHES ADOPTÉES EN MILIEU COMMUNAUTAIRE

Comme nous l'avons mentionné dans le premier chapitre, de la fin des années 1960 à la fin des années 1970, les actions et les interventions des organismes communautaires, nommés à l'époque «groupes populaires», sont dominées par des luttes sociales visant un changement structurel de la société. Les analyses des rapports sociaux au Québec se font plus critiques et se radicalisent. Divers modèles d'action découlent de ces rapports, telle l'approche des organismes volontaires d'éducation populaire (OVEP), qui nourrit une analyse sociopolitique au sein des lieux de formation et d'action du monde communautaire (Fernandez, 1991), où le courant de la conscientisation, inspiré des écrits de Paulo Freire (1974), est mis en valeur par les travaux du Collectif québécois d'édition populaire (Ampleman et autres, 1994). Encore aujourd'hui, des traits de ces modèles d'action perdurent. Ces modèles valorisent un changement social en profondeur, fondé sur des valeurs de justice sociale, d'équité et d'égalité (Lamoureux, 1999).

À partir du milieu des années 1970, et surtout durant la décennie 1980, les nouveaux types de groupes qui naissent dans une optique identitaire - pensons aux maisons d'hébergement pour jeunes et pour femmes, aux maisons de jeunes et aux centres de femmes dont nous parlons dans cet ouvrage - adoptent des formes de pratiques inédites. Sans renier la lutte sociale, ces groupes se concentrent sur la création de services qui, se démarquant du réseau institutionnel, visent à «faire autrement» en misant sur un fort ancrage dans la communauté.

Au cours de cette période, on commence à formuler des notions présentées précédemment, comme celles *d'approche globale* des personnes en difficulté et de *vision globale* des problèmes et des enjeux socioéconomiques engendrant les vulnérabilités vécues par les individus et les collectivités. L'essor de *l'approche féministe* marque également l'intervention communautaire, en particulier dans les groupes de femmes, mais aussi dans certains secteurs où des féministes sont actives. En outre, bien que le concept n'ait pas d'abord été désigné sous cette appellation par le milieu communautaire, il s'impose graduellement comme balise théorique à certains processus historiquement valorisés à l'intérieur des groupes.

Une fois que nous aurons examiné la notion fondamentale d'approche globale, nous verrons comment celle-ci de même que celles de l'approche féministe et de *l'empowerment*, ont évolué au fil du temps dans les trois secteurs suivants : groupes jeunesse, groupes famille et groupes de femmes.

L'approche et la vision globales

Depuis les années 1980, la notion d'approche globale est largement utilisée dans les écrits portant sur les organismes communautaires au Québec. Sans qu'elle leur soit exclusive, cette notion est au centre de leur pratique. Travailler selon une approche globale, c'est d'abord comprendre la personne dans les multiples dimensions de sa vie, ses identités (sexe, âge, orientation sexuelle, etc.), son histoire personnelle, ses conditions de vie, ses besoins, ses relations interpersonnelles et ses liens sociaux, ses capacités, ses forces, ses ressources, etc. Au sein des groupes communautaires, dans toute intervention menée selon l'approche globale, on porte attention à l'ensemble de ces dimensions, de manière à répondre adéquatement à la demande selon la situation, en utilisant les services du groupe ou en dirigeant la personne vers une ressource plus appropriée.

Jumelée à cette approche, la vision globale correspond à la façon de voir les problèmes et les besoins des personnes rencontrées. Une vision globale doit prendre en compte les causes sociales, économiques, culturelles et politiques des situations vécues individuellement. Autrement dit, le mouvement communautaire québécois « a développé le réflexe de chercher les causes structurelles de l'appauvrissement et de l'exclusion » (Guay, 1999 : 81) afin d'être en mesure d'agir sur les enjeux collectifs.

Du côté des organismes jeunesse, le modèle d'action varie selon le type de ressources, mais l'approche globale y est centrale. Par exemple, en ce qui a trait aux maisons de jeunes, **l'approche globale à l'égard** des besoins des jeunes se traduit par la mise en place d'un espace de vie à animer (RMJQ, 1997). En hébergement jeunesse, bien qu'on tente de préserver une approche axée sur la vie collective, les interventions entraînent parfois un suivi personnalisé (René, 1991). Au chapitre du travail de rue, on privilégie une approche valorisant la « relation d'être avec » le jeune dans ses espaces de vie, selon la demande exprimée par celui-ci (Duval et Fontaine, 2000). Même si les groupes jeunesse continuent de valoriser l'approche globale, on remarque, dans les années 1990, davantage d'actions ciblées selon des problématiques particulières, comme la toxicomanie, le taxage, le décrochage et le sida.

Du côté des groupes de femmes, on vise là aussi à accompagner, à « être avec » les femmes suivant leurs demandes et leurs besoins. Ici, toutefois, l'approche globale se superpose à l'approche féministe. Dans la mesure du possible, on favorise le travail de groupe même si des cas particuliers, par exemple, des expériences de violence conjugale et d'agressions à caractère sexuel, ouvrent parfois la porte à des formes d'aide plus soutenues, s'accompagnant d'un plan d'intervention individuel, au besoin. De nombreux groupes de femmes notent d'ailleurs une hausse de demandes relatives à des situations complexes exigeant ce type d'action.

Enfin, du côté des organismes Famille, le travail en petits groupes apparaît capital. Durant de nombreuses années, l'approche des groupes famille a surtout misé sur le partage, la solidarité et le « faire ensemble. » À partir des années 1990, sous l'influence de programmes d'intervention structurants, bon nombre d'organismes Famille tendent à adopter des modèles à caractère éducatif, visant l'acquisition et l'accroissement de compétences et de connaissances parentales. Tout en conservant la dynamique de groupe de départ, l'approche présente des objectifs de prévention plus précis. Aux activités et aux services s'adressant directement aux parents s'ajoutent, dans certains cas, des volets portant sur la stimulation précoce des très jeunes enfants.

Par ailleurs, même si elles se développent au fur et à mesure des expériences menées sur le terrain, les pratiques des organismes communautaires sont de plus en plus influencées par les écoles professionnelles, les universités et les cégeps, en travail social ou autres disciplines. Dans certains milieux, les diplômés de ces établissements inondent littéralement les groupes communautaires. Or, comme un faible pourcentage étudie en organisation communautaire, l'arrivée d'une majorité formée selon les approches individuelles tend à réduire l'importance accordée aux actions collectives. Ainsi, même si plusieurs approches s'inspirent de courants critiques et humanistes (p.ex.: approche structurelle), l'influence de conceptions plus traditionnelles de l'intervention et les modes d'action privilégiant la tenue d'un dossier ainsi que le recours à un plan d'intervention individuel (p. ex. : situation de crise, résolution de problème, approche psychosociale) teintent de plus en plus les pratiques de quelques organismes. Toutefois, des programmes de formation tendent à favoriser, et ce, depuis de nombreuses années, des approches marquées, notamment, par *l'empowerment* et le *féminisme*.

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE LA RÉGION DE
LA CAPITALE NATIONALE

HENRI LAMOUREUX

Note de présentation de l'auteur: **Henri Lamoureux** est riche de 40 ans d'expérience dans les domaines de l'action syndicale et communautaire. Romancier, essayiste, auteur dédié à l'enseignement universitaire en éthique sociale et en action communautaire, Henri Lamoureux a signé des œuvres marquées par les préoccupations sociales. Après ces années d'enseignement universitaire en action communautaire et en éthique appliquées au travail social, l'écrivain et socioéthicien réalise maintenant des activités de formation et anime des journées de réflexion auprès de plusieurs mouvements sociaux.

Organismes Communautaires de la région de la Capitale nationale

Une analyse de pratique ou de politique sociale s'inspirant de la démarche socioéthique impose un retour sur ce qui fonde l'objet de cette réflexion. Ainsi, on ne peut comprendre l'évolution des pratiques communautaires qualifiées d'autonomes si on ne réfère pas à ses actes fondateurs¹. De là, il sera possible d'en suivre l'évolution et de voir comment au fil de son développement, l'action communautaire a permis de générer du sens et de favoriser notre cohérence en matière d'éthique collective. Par contre, ce parcours sera aussi l'occasion d'identifier certaines dérives, d'en mesurer les conséquences et, le cas échéant, si cela est souhaitable et désiré, de suggérer d'indispensables corrections de cap.

Repères historiques

Les pratiques modernes d'action communautaire se sont développées à partir de la fin des années soixante sous l'impulsion du courant de l'animation sociale. Rompant avec une éthique de la charité où l'autre est considéré comme objet passif de compassion, elles se sont vite articulées en fonction de trois axes principaux visant à faire des personnes, des citoyens actifs et des sujets impliqués dans le développement de leurs milieux.: l'organisation de services d'utilité sociale, l'éducation populaire et la revendication de changements structureaux dans notre société, de manière à rendre celle-ci plus cohérente avec les valeurs qui l'animent et qui, à partir de 1976, seront enchâssées dans la Charte québécoise des droits et libertés de la personne.

Dans un deuxième temps, les pratiques d'action communautaire répondent au besoin d'ouvrir un deuxième champ de lutte ; celui des conditions de vie, en soutien à l'action syndicale dont le combat est d'abord orienté vers l'amélioration des conditions de travail. Il s'agit alors de consolider les gains réalisés par les travailleurs salariés, notamment ceux de la classe ouvrière, souvent suite à de durs combats. L'approche proposée par Marcel Pépin et plusieurs intellectuels progressistes est soutenue par une vision globale, non fragmentée des êtres humains; elle touche l'ensemble de la société et propose une approche intégrale des problèmes auxquels ils sont confrontés. La naissance des associations de consommateurs (ACEF) est notamment le produit de cette démarche.

Très rapidement, d'importantes revendications sont formulées au plan de la santé, des services et des droits sociaux ainsi que de l'accès à la justice. Adressées à l'État au titre d'outil privilégié de développement, ces demandes se traduiront assez rapidement par d'importants gains sociaux profitant à l'ensemble des citoyennes et des citoyens.

Dans un troisième temps, les pratiques d'action communautaires se sont développées avec pour perspective, l'affirmation de la souveraineté du citoyen. Il s'agit de donner à ce dernier des outils autonomes d'intervention et des lieux de regroupement qui lui appartiennent en propre et qui lui permette d'influencer les conditions de son développement, tant au plan personnel que collectif. On parlera éventuellement « d'empowerment » pour définir cette volonté de s'approprier des espaces de pouvoir. À ce propos, Pierre Vadebonceur affirme que:

« La démocratie, c'est d'abord, c'est essentiellement le peuple solidement organisé. Le peuple organisé par lui-même, qui envoie ses propres délégués à lui, non pas pour le gouverner, mais pour exécuter ce qu'il décide. »

Ce bref rappel de la dynamique historique de l'action communautaire permet de voir que les pratiques qu'elle implique visent large. En fait, elles touchent l'individu dans sa totalité. On peut donc qualifier l'action communautaire « d'approche globale. » D'ailleurs, l'essentiel de la littérature consacrée à l'action communautaire, qu'elle provienne des milieux de pratique ou des chercheurs universitaires, réfère à cette idée d'une manière plus ou moins explicite.

Le concept « *d'approche globale* » n'est pas, il s'en faut de beaucoup, une nouveauté. Il suffit de constater l'importante littérature sur le sujet pour comprendre que, tant ici que partout ailleurs, il constitue une référence. On en retrouve les traces chez les Grecs anciens. Déjà, au temps d'Hippocrate, le père de la médecine fondait son enseignement sur cette perspective. Ainsi, celui qui se rend à Épidaure constatera qu'on y soignait les personnes selon une approche qui incluait à la fois une pharmacopée et divers traitements, mais aussi la pratique des arts, des sports et de l'activité sexuelle. Faudra-t-il alors s'étonner que le concept « *d'approche globale* » ait d'abord été associé à la pratique moderne de la médecine et que la santé ait été définie par l'OMS comme « *un état général de bien-être ?* » Faut-il enfin rappeler que les Grecs ont jeté les bases de la démocratie moderne et affirmé la souveraineté du citoyen, laquelle implique à la fois le droit de participer à la délibération qui conduit à des décisions affectant le bien-être des personnes et des collectivités, mais aussi de se sentir responsable de cette participation.

En ce qui concerne le Québec, déjà, en 1972, le ministre Castonguay faisait allusion à une « approche globale » pour présenter le cadre général d'intervention des CLSC. Plus tard, à peu près tous les très nombreux rapports pondus par des comités et des commissions dans le domaine de la santé et des services sociaux reprendront cette idée que la personne doit être appréhendée dans sa globalité et que, conséquemment, ses problèmes doivent être analysés en rapport avec toutes les dimensions de la vie. On se souviendra que sous la gouverne de Jean Rochon, et suivant la lecture de l'Organisation mondiale de la santé, le Ministère de la santé et des services sociaux accordait beaucoup d'importance à l'identification des « déterminants de la santé. »

La pauvreté, la qualité de l'environnement, l'autonomie des personnes et son prolongement en ce qui concerne la capacité des individus et des collectivités à s'émanciper et à s'autodéterminer, son contexte familial et social ont été identifiés comme autant d'intrants de la qualité de la vie.

Il ne faut pas chercher plus loin l'importance accordée par les mouvements sociaux et leurs antennes locales, à poser l'exigence d'un soutien public à la mission première des organismes communautaires, qui est de favoriser la capacité des individus et de leur milieu à être les principaux acteurs de leur développement. C'est parce que les valeurs portées par l'action communautaire imposent une vision des choses où l'individu est perçu dans sa totalité pour ne pas dire toute son intégrité, et où les liens entre les divers éléments de la vie sont bien identifiés. Il ne s'agit pas d'une conception intersectorielle qui additionnerait les sources de risques et suggérerait des interventions ciblées en conséquence et livrées par différents prestataires de services.

L'approche globale, que l'on pourrait aussi qualifier d'intégrale, reconnaît qu'une part très importante des difficultés que vit une personne est le produit de l'action humaine, souvent d'une action humaine qui lui est étrangère. C'est le cas d'une travailleuse qui perd son emploi pour cause de rationalisation de la production, du travailleur empoisonné, rendu malade par le mode de production qui lui est imposé, de la femme victime de violence, de la personne mentalement handicapée qui est condamnée à l'itinérance pour cause de « désinstitutionnalisation » faite à la va-vite, etc. Conséquemment, l'atténuation ou la résolution de ces difficultés imposent une éthique de la solidarité sociale. Pourquoi, en effet, un individu ou un groupe de personnes seraient-ils tenus pour responsables de leur sort quand les conditions qui y conduisent sont largement produites par l'action des autres? Ainsi, l'émancipation des femmes, leur accès à la pleine égalité en fait avec les hommes exigent l'autonomie financière. Cette autonomie est d'abord essentiellement affaire d'accès à des emplois correctement rémunérés, et la qualité de ces emplois est déterminée par l'accès à l'instruction et à la formation professionnelle. Elle est aussi influencée par des conditions de vie qui ne sont pas marquées par la violence. L'accès à l'emploi impose, en outre, la nécessité d'un service de garde pour les enfants, de même que l'accès à tous les métiers.

Bref, quelque soit le secteur d'activité des milieux communautaires, la normalisation des valeurs de liberté, d'autonomie, de respect des personnes, de démocratie, d'équité et de justice sociale implique nécessairement que les personnes sont appréhendées dans leur globalité plutôt que par leurs particularités. Certains modes d'intervention conçus et expérimentés en milieu communautaire s'appuient aussi sur une conception de l'être humain dans sa totalité et sur une compréhension globale des problématiques sociales; c'est ce que défend Luc Laberge à propos de stratégies de réduction de méfaits mises en œuvre notamment auprès des toxicomanes.

D'une approche globale à une approche segmentée

Cela dit, il est à cet égard intéressant de noter que la trajectoire du réseau public, notamment dans les CLSC et celle des milieux communautaires autonomes ont sensiblement connu une courbe semblable. C'est-à-dire que dans les deux cas, l'impulsion originelle, fondée sur une approche globale des problématiques socio-sanitaires s'est graduellement diluée pour s'orienter davantage en direction d'une perspective plus clientéliste où les individus sont appréciés en fonction de leurs problèmes ou de la problématique générale à laquelle ils peuvent être identifiés⁸. On parle alors de « clientèles à risques », identification conduisant à une approche socialement segmentée. De cette manière, une part croissante du financement des organismes communautaires sera allouée en fonction de leur capacité réelle ou appréhendée à livrer des services à ces clientèles spécifiques dont l'identité est de plus en plus circonscrite⁹. Dans la mesure où elle fait l'économie d'une analyse des causes structurelles des problématiques sociosanitaires¹⁰, cette vision de gestionnaire de programmes est en contradiction avec une approche globale. Elle conduit socialement à un certain communautarisme qui peut être vecteur de désolidarisation. Elle mène également à une responsabilisation exagérée des victimes et à un transfert de la responsabilité de leur venir en aide en direction de leur milieu immédiat: la famille d'abord, le milieu communautaire ensuite. Certains y verront sans doute un passage obligé vers la reconstruction de l'État social, d'autres, y discerneront plutôt une démission de l'État en tant qu'expression et outil principal de notre solidarité sociale. Dans les deux cas, on notera que c'est un transfert de responsabilité sociale aux femmes. On peut alors émettre l'hypothèse qu'à terme, certains des gains sociaux réalisés par celles-ci pourraient s'éroder sous le poids de cette responsabilisation, inquiétude partagée par le Conseil du statut de la femme!¹¹

Il se peut également que certaines pratiques d'action communautaire produisent un effet imprévu au départ: la naissance et le développement d'une expertise communautaire institutionnalisée, c'est-à-dire reconnue pour son efficacité au plan de la gestion des problèmes sociaux, notamment dans une perspective éthique fondées sur une appréciation coûts-bénéfices.¹² Dans ce contexte, le citoyen et l'intervenant généraliste cèdent la place à l'expert. Celui-ci se voit reconnaître la capacité, pour ne pas dire le pouvoir d'intervenir publiquement pour exprimer la réalité des clientèles de qui il tire son expertise. Il partage la gestion de ces problèmes avec les experts employés par l'État et ceux qui travaillent pour le secteur privé. Il est aussi l'interlocuteur des chercheurs universitaires qui s'alimentent à son savoir pour le rembourser en recherches qui sont autant d'outils potentiels de légitimation de ses pratiques et d'arguments favorisant l'investissement étatique.

Dans ce contexte, le citoyen membre d'un groupe ou d'une association, de qui les mouvements sociaux tirent leur légitimité originelle, sont secondarisés, voire considérés comme un irritant¹³ dont la présence est néanmoins nécessaire à l'octroi du statut donnant accès au buffet des subventions.

Le travail des bénévoles est axé sur des tâches précises et il n'a pas d'autres lieux d'appartenance. Les travailleuses n'ont ni le temps, ni l'énergie, à consacrer au développement

d'un membership actif. Le membership ainsi que l'assemblée générale ne semblent qu'une imposition légale.

La démarche devient ainsi moins globale, puisque sa validité se fonde plus sur l'expertise particulière que sur une analyse transversale et structurelle des problèmes, dont les conclusions pourraient entraîner la mobilisation des membres et conduire à des actions susceptibles d'ébranler la paix sociale.

Cela pour dire qu'une approche globale dans le domaine de la santé et des services sociaux rejoint la conception de l'intervention privilégiée par ceux qui la qualifient plutôt d'approche structurelle. Cette dernière appellation est cependant plus chargée au plan politique puisqu'elle conduit à privilégier une stratégie d'intervention visant des changements structureux qui ne peuvent s'obtenir que par une participation au pouvoir. C'est sans doute pour ce motif qu'un certain nombre d'acteurs des mouvements sociaux, notamment des organismes communautaires autonomes, s'investissent aujourd'hui dans un parti comme Québec Solidaire. Une conception globale de l'intervention et la perspective structurelle qui l'accompagne ont d'ailleurs conduit d'autres générations d'intervenants sociaux aux mêmes conclusions donnant naissance au Front d'action politique au début des années soixante-dix et au RCM un peu plus tard.

Conclusion

Tenant pour acquis que les pratiques d'action communautaire ne peuvent se réaliser qu'en fonction d'une « approche globale », c'est-à-dire qui considère l'individu et son milieu dans sa totalité, on comprendra qu'elle exige de ceux et celles qui s'y adonnent des compétences générales susceptibles de favoriser une vision panoramique des problèmes sociaux. Si cela ne signifie nullement qu'une telle compétence est en contradiction avec l'acquisition d'une expertise, il faut que cette expertise soit mise au service du triple objectif des pratiques communautaires, notamment des pratiques éducatives qui visent à élever le niveau de conscience des membres et faciliter leur capacité à parler et à agir par et pour eux-mêmes. De cette manière, l'approche globale est émancipatrice.

Une approche vraiment globale répond le plus rapidement possible au besoin exprimé par la personne qui fréquente ou s'adresse à un groupe communautaire. A partir de cette réponse immédiate, elle se prolonge dans l'identification des déterminants d'une problématique particulière et par l'analyse de ses effets probables sur l'intégralité des conditions de vie d'une personne. Elle peut et doit aussi se perpétuer dans la sphère du politique si c'est de cette manière que peut s'atténuer les conséquences sociales de cette problématique ou mieux, être éradiquée. La pratique dans la sphère de la préservation de l'environnement illustre très bien cette complexité. Ainsi, la pollution de l'air et de l'eau par des modes de productions irresponsables a des effets multiples sur la santé des populations. Elle en a sur le mode de vie de certaines communautés, notamment autochtones, tant au plan de l'alimentation que des pratiques culturelles. Ses effets se prolongeront éventuellement sur la stabilité et la qualité des

emplois, l'aménagement du territoire, et la tranquillité d'esprit des citoyens. De la même manière, la pratique communautaire dans le domaine de la sécurité alimentaire est aussi, depuis quelques années, l'objet d'une profonde réflexion visant à dépasser une nécessaire réponse immédiate au problème de la faim et de la qualité de l'alimentation, pour en mesurer les conséquences sur tous les plans de la vie.¹⁴

Les personnes qui empruntent le véhicule de l'action communautaire pour donner du sens à notre éthique collective n'utilisent pas la voie de la facilité. Comme le signalait une salariée d'un groupe communautaire lors d'une session de formation en Mauricie, « portant un regard global sur la qualité de vie d'un milieu, elles s'obligent en quelque sorte à jouer de plusieurs instruments et à assumer aussi la direction de l'orchestre. »

L'approche globale en action communautaire pose une exigence de virtuosité.

Henri Lamoureux

Réalisé en septembre 2007 pour le compte du Regroupement des organismes communautaires de la région de la Capitale nationale.

RÉFLEXIONS THÉORIQUES SUR L'APPROCHE
GLOBALE

PAR ANNIE FONTAINE

Note de présentation de l'auteur: **Annie Fontaine**, doctorante et professeure invitée à l'Université de Montréal, est entre autres co-auteur(e) du livre *Les organismes communautaires au Québec. Pratiques et enjeux* (paru chez Gaëtan Morin Éditeur, Montréal, 2005). Elle fût agente de recherche, formatrice et superviseure dans le milieu communautaire. Elle est membre fondatrice de l'Association des travailleurs et travailleuses de rue du Québec (ATTRueQ). Ses intérêts de recherche sont orientés vers le travail de rue et les pratiques d'intervention de proximité, mais aussi, plus largement, vers les pratiques d'action communautaire, particulièrement auprès des jeunes, des populations marginales et des communautés culturelles.

Réflexions théoriques sur l'approche globale

Par Annie Fontaine, doctorante et professeure invitée à l'Université de Montréal.

L'approche globale : un concept à discuter

Dans des domaines aussi divers que ceux de la santé, de la sexualité, du développement humain, du marketing, du coaching, de la sécurité civile, des placements financiers, des migrations, des relations internationales ou de l'environnement, pour ne citer que ces quelques exemples, la notion d'approche globale est mobilisée pour témoigner d'une large panoplie de principes d'action. Partagés entre des conceptions plus ou moins **complémentaires ou paradoxales** de la globalité, référant parfois à la diversité des aspects considérés, d'autres fois sur l'efficacité d'une articulation systématique de l'action ou encore sur le caractère humaniste de cette vision, la **multiplicité des usages de la notion d'approche globale** interdit de prétendre pouvoir en établir une définition unifiée et définitive.

À la lumière de cette mise en garde, ce bref texte explore, de manière partielle et partiale, quelques inspirations théoriques⁵ de l'approche globale en travail social, en faisant ressortir leur potentiel conceptuel pour décrire certains principes de l'action communautaire. Introduisant une réflexion critique sur les possibles récupérations technocratiques de l'approche globale, cet article relève les défis d'entretenir le **caractère critique, dialogique, démocratique et généraliste** de cette conception de l'intervention sociale.

⁵ De façon à offrir au lecteur des pistes de lecture complémentaires à cet article, des citations de divers auteurs et des références à leurs travaux sont intégrées dans le texte et signalées en bibliographie. Les principaux concepts évoqués sont aussi présentés dans un schéma à la fin du texte autour des quatre axes théoriques ici exposés.

1. Une approche critique : une lecture structurelle, transdisciplinaire et réflexive des situations

Tirant une grande part de son inspiration de l'**approche structurelle**, l'approche globale cherche à éviter la réduction autant macrosociologique que micropsychologique des réalités. Cet angle de vue propose de ne pas sous-estimer les **facteurs sociaux** qui affectent les conditions de vie, en particulier les inégalités sociales, tout en ne négligeant pas de considérer l'**expérience subjective** des personnes. Ainsi, l'approche globale est d'abord teintée d'une lecture globale de la réalité prenant en compte les **aspects structurels et relationnels** des situations, c'est-à-dire autant les enjeux économiques, politiques, institutionnels, sociaux, culturels que les considérations biographiques, affectives, symboliques et circonstancielles, par exemple.

Inspirée d'une lecture phénoménologique⁶ des réalités sociales, l'approche globale propose une réconciliation de « *deux objets dialectiquement opposés que sont l'individu et la société.* » L'individu «*est avant tout un être évoluant à la fois dans l'intimité de sa subjectivité et dans le contexte social avec lequel il est en continuelle interaction* » (Quirion et Di Gennero, 2000 : 339, 344). En ce sens, chacune des dimensions ne peut être réduite à l'autre et chaque personne doit être appréhendée dans l'originalité de sa construction.

« *Le particulier est trop anecdotique, et le général trop abstrait... Le singulier, en revanche, c'est l'universel ici et maintenant, l'universel incarné, fait chair, présent dans tel enfant, telle famille, tel discours* » (Karsz, 2004 : 120).

Aussi, s'agissant bien d'une dialectique, les dimensions découlant des conditions objectives de vie et celles reflétant la subjectivité de la « *trame des souffrances et des jouissances individuelles et collectives* » ne peuvent être considérées de manière séparée (Karsz, 2004 : 135). Partant d'un tel point de vue, l'intervention sociale doit porter sur « *l'histoire sociale incarnée dans l'épaisseur unique de conjonctures toujours singulières* » (idem, 135).

À la lumière de cette lecture, l'approche globale implique la considération de la **complexité, de l'unicité et de la mouvance des réalités humaines et sociales**. Selon une conception **critique** de l'approche globale, les faits sociaux sont des constructions dont on ne peut jamais cerner pleinement la nature à partir d'une explication purement rationnelle. En d'autres termes, on ne peut réduire la compréhension des situations humaines à des déterminations universelles puisque chaque situation est rattachée de

⁶ Le projet de la phénoménologie est d'appréhender les **phénomènes** dans leur plus simple expression et en se dégageant de toute grille d'analyse préconçue afin de remonter au fondement de la relation intentionnelle qui les constitue et d'ainsi mettre au jour le processus de sédimentation des vérités qui nous font prendre pour acquis les choses (inspiré du Robert et de Wikipédia).

manière inédite à une multiplicité de dimensions se jouant dans la trajectoire et les interactions des individus.

Une telle lecture suggère de **multiplier les angles** à partir desquels envisager les problèmes sociaux en se méfiant de toute aspiration à une lecture omnisciente de la réalité. Ancrée dans une posture transdisciplinaire, l'approche globale consiste à **croiser des éléments d'analyse et d'action de divers niveaux** sans que l'interprétation de la situation ni l'intervention menée ne puissent prétendre cerner « totalement » la réalité concernée. Une telle prétention « panoptique » constitue d'ailleurs un des glissements souvent critiqué de l'approche globale.

Comme le relève Karsz, la prétention de mener une prise en charge traitant la « *totalité de la personne* » se fonde sur la critique des approches monodisciplinaires au profit d'une démarche pluridisciplinaire. Or, loin d'admettre **l'imbrication des dimensions**, une telle perspective se limite généralement à juxtaposer différentes tranches disciplinaires compartimentées dans une vision présumée exhaustive. La **conscience de l'incomplétude des savoirs** constitue un ancrage critique nécessaire pour éviter les pièges d'illusion de maîtrise de la science sur les êtres et d'aspiration à occuper une position de « *surplomb* » permettant d'expliquer dans leur « totalité » les situations diagnostiquées (Karsz, 2004 : 97, 145, 152).

Comme le soulignent aussi Quirion et Di Gennero, réduire l'approche globale à la multiplication d'expertises sur une personne tend à renchérir une logique de compartimentalisation qui contribue davantage au morcellement de la réalité qu'à la prise en compte de sa complexité et de sa singularité (2000 : 335). En outre, l'opérationnalisation de l'approche globale dans la visée d'une action intégrée systématique couvrant l'ensemble des facettes d'une réalité, constitue un fantasme mécaniciste qui risque davantage de resserrer l'étau sur les personnes que de leur ouvrir des horizons. En effet, quand la définition d'une situation est saturée d'expertises et que l'action est planifiée dans une logique scientifiquement et technocratiquement implacables, « *que devient la liberté de penser autrement, d'imaginer, d'innover ou tout simplement de créer avec de telles orientations gouvernementales?* » (Lecomte, 2003 cité par Parazelli, 2004 : 18).

L'approche globale telle que comprise dans cet article amène aussi à développer un point de vue **critique** envers l'organisation des services et leurs répercussions dans la trajectoire et les conditions de vie des personnes accompagnées. Au fait, comme elle considère le poids des inégalités sociales autant que de la singularité des parcours, l'approche globale fait appel à la vigilance des intervenants à l'égard des formes de violence pouvant découler d'interventions reflétant une image invalidante et stigmatisante des personnes ou de leur milieu (Lévesque et Panet-Raymond, 1994 : 26; Quirion et Di Gennero, 2000 : 340).

Ainsi, par exemple, reprocher aux « exclus » d'être difficiles à mobiliser les paralyse dans une injonction paradoxale alors qu'on exige d'individus jugés « *cloués sur place, mous et inertes* », comme des « *montagnes statiques* », qu'ils se mettent à bouger (Karsz, 2004 : 137). Dès lors, comme le disent Quirion et Di Gennero, « *le sujet n'est plus considéré dans sa complexité singulière mais comme une manifestation d'un désordre général tel que LA toxicomanie ou LA maladie mentale.* »

L'enjeu est que « ce processus de morcellement [...] s'exerce avec une telle force qu'il réussit à reproduire cette logique de la fragmentation à travers un travail subtil sur les représentations identitaires des acteurs sociaux » (2000 : 336).

Présent même en amont des manifestations problématiques, ce processus de diagnostic, dans une logique préventive, pathologise certains groupes sociaux en leur attribuant par anticipation certaines caractéristiques jugées à risques. Ainsi cantonnés dans des représentations négatives de soi, certains individus voient s'ajouter le poids d'une différenciation péjorative à leurs autres contraintes de vie (Quirion et Di Gennero, 2000 : 338). La violence de telles représentations réside non seulement dans l'impact direct de la stigmatisation qu'elles engendrent mais, en plus, dans le fait que cette pathologisation tend à inhiber les causes structurelles ayant entraîné la personne dans sa situation difficile, détournant la perception de sa condition injuste en un état de défaillance individuelle. Par exemple, la logique de prévention précoce, (de prévention « *féroce* » disent certains...) par laquelle sont ciblées les mères monoparentales pauvres en tant que porteuses de risques d'engendrer de jeunes délinquants, fait porter la menace du risque à leur état de pauvre plutôt qu'aux facteurs structurels qui les maintient dans une telle condition (Parazelli, 2006).

Telles les autres formes de violence, la violence institutionnelle et symbolique tend souvent à s'acharner sur les individus classés dans plusieurs catégories pathologiques. De ce fait, les personnes aux prises avec plusieurs symptômes subissent le poids cumulatif des handicaps qu'on leur attribue et sont ainsi entraînés dans une spirale de marginalisation. Ainsi par exemple, le surçiblage préventif, l'étiquetage, la discrimination ou le traitement inégal que vivent différents groupes sociaux (femmes, personnes âgées, jeunes, minorités visibles, etc.) que ce soit en milieu scolaire, dans les services sociaux, en emploi, dans les services publics, dans la vie intime ou la communauté, tendent à bloquer diverses voies d'intégration ainsi qu'à multiplier les défis à relever en termes de construction identitaire et de participation sociale.

Confrontés au caractère déshumanisant du fonctionnement institutionnel, humiliés par le reflet négatif qui leur est renvoyé, discrédités dans leur point de vue sur la situation qu'ils vivent, bloqués ou rejetés des espaces de socialisation et d'insertion sociale, certains individus et groupes se retrouvent pris dans

Aussi, lorsque la logique diagnostique devient difficile à appliquer, par exemple dans les cas dits « multi-problématiques », « le système de prise en charge produit alors une certaine forme de violence symbolique, puisqu'il devient lui-même générateur d'exclusion pour ces individus qui sont incapables ou refusent de s'intégrer dans cette catégorie diagnostique » (Quirion et Di Gennero, 2000 : 344).

un rapport à l'intervention sociale qui les enlissent plutôt qu'il les émancipent...

L'approche globale développée ici dans une perspective structurelle et transdisciplinaire suggère, en somme, que la réflexion critique de l'intervenant l'amène à prendre conscience qu'il ne peut adopter un rôle omni-explicatif des situations qu'il rencontre ni même des interventions qu'il mène. Ainsi, l'intervenant doit-il, non seulement prendre conscience des multiples implications objectives, subjectives et inconscientes qui traversent son intervention mais en plus être conscient que même sa **prise de conscience est relative, partielle et partiale** (Karsz, 2004 : 148).

En ce sens, l'intervenant qui veut aborder l'approche globale dans une perspective transdisciplinaire tâchera, de prendre en compte le concret des situations qui se présentent à lui, questionnera ensuite les représentations qu'il mobilise pour interpréter ces situations concrètes et, dans un **mouvement de spirale réflexive**, continuera à interroger et à accompagner les personnes dans leur expérience sans jamais pouvoir prétendre en avoir épuisé ni maîtrisé les aspects.

2. Une approche dialogique : une relation intersubjective de co-construction de sens

Selon Lévesque et Panet-Raymond (1994: 26), prendre en compte la dimension structurelle des réalités, invite à joindre **l'empathie sociale à l'empathie relationnelle** de façon à accueillir et considérer les imbrications des rapports sociaux dans l'expérience des individus. Fondée sur une perspective dialogique, une telle attitude empathique implique de tendre l'oreille, non seulement à l'expression affective de la personne mais aussi à la perception qu'elle a de sa condition d'existence. Ainsi, « *pour mieux comprendre comment le découpage institutionnel peut être générateur d'exclusion, il importe de déplacer notre analyse du plan descriptif et symptomatologique des comportements pour glisser vers l'analyse qualitative du vécu des individus, c'est-à-dire de la manière dont ils interprètent et s'approprient les éléments issus de leur environnement* » (Quirion et Di Gennero, 2000: 339).

En contrepoids aux catégorisations de prévention ou de traitement qui réduisent les individus à certains symptômes d'inadaptation à des normes spécifiques, l'approche

« On appelle défaillances, désocialisation, inadaptation, désaffiliation, exclusion, des constructions inversées de ces modalités, soit les décalages entre ce que les gens sont et vivent et ce qu'ils sont censés accomplir » (Karsz, 2004 : 107).

dialogique évite de compartimenter les personnes en fonction d'attributs préétablis, considérant que le caractère stigmatisant de telles représentations tend à tuer dans l'œuf le potentiel émancipateur des individus. Or, comment concilier des qualificatifs tels que

« fragile », « à problèmes » ou « en difficulté » et l'appel à se prendre en charge en tant que sujet entreprenant et actif? (Karsz, 2004 : 97).

Aussi, comme « *aucun sujet ne coïncide avec ses symptômes avérés* » et parce qu'on « *ne trouve pas de sphères chez les gens réels, mais juste dans les disciplines théoriques qui parlent d'eux* » (Karsz, 2004 : 127, 153), l'intervenant qui adopte une approche globale doit reconnaître qu'il ne peut appuyer son intervention sur une lecture instrumentalisée de la réalité, toujours plus complexe et fugitive que n'importe quelle grille pourrait la décrire. Ainsi, au lieu de neutraliser « *des besoins singuliers, en saisissant le sujet individuel à titre de particule unidimensionnelle* » symptomatique d'une anormalité, l'approche globale invite à reconnaître chaque personne singulière dans ses demandes et besoins « *de reconnaissance et d'affirmation de son existence à titre de sujet particulier* » (Quirion et Di Gennero, 2000 : 336, 339).

Tâchant de se dégager des pressions technocratiques de maintien du système et de contrôle de ses ratés par différents mécanismes de promotion et de réadaptation sociales (Renaud, 1997; Quirion et Di Gennero, 2000), l'approche dialogique met en valeur le potentiel émancipateur d'une reconnaissance mutuelle entre les intervenants et les personnes et les communautés qu'ils accompagnent.

« Il s'agit d'admettre qu'il y a du sujet, du sujet socio-désirant qui, lui, ne saurait faire l'objet d'une prise en charge, mais peut être accompagné au cours d'une prise en compte, d'une prise en considération » (Karsz, 2004 : 138).

Cette considération de la **dynamique intersubjective** comme vecteur potentiel de **construction de sens** permet d'appuyer l'intervention sur un « *travail d'accompagnement, plus que de guidance, d'indication des voies possibles, plus que d'éducation vers des horizons inexorables* » (Karsz, 2004 : 113). Selon une telle conception de l'intervention, où l'on aborde la situation de l'autre avec l'autre et non l'autre comme un cas, « *un apprentissage réciproque a lieu entre usagers et intervenants, un échange de savoirs et de savoir-faire, des confrontations et des alliances aussi raisonnées que possible* » (idem : 131).

La personnalisation de l'accompagnement facilite aux personnes la tâche de trouver une continuité entre les multiples facettes de leur expérience et leur donne l'occasion d'approfondir leur connaissance d'elles-mêmes et du monde dans lequel elles vivent. En plus de générer un effet libérateur, la prise de parole et de conscience rendue possible par le dialogue aide à donner du sens à ce qui est vécu et encourage les personnes à reconnaître et à faire valoir ce qui les inspire (Fontaine 2010; Cheval, 1998).

Le fait, pour les intervenants de partager divers types de relations avec les personnes accompagnées, dans des occasions et contextes variés, permet de les découvrir sous plusieurs angles et d'ainsi travailler avec elles en tant que sujet-actrices plutôt que de focaliser sur leurs problèmes (Guberman, 2004 : 55). Accueillir les personnes de façon personnalisée, partager avec elles des moments informels, leur ouvrir des opportunités de donner et non seulement de recevoir, offrent l'occasion de construire un univers de

références partagées d'où peut émerger et se consolider un sentiment d'appartenance à un monde commun favorable à l'appropriation de pouvoir personnel et collectif (Guberman, 2004 : 55, 56; Fontaine, 2010). Être avec, être ensemble et faire ensemble résumant différentes dimensions relationnelles valorisées par une approche globale misant sur la qualité du lien interpersonnel, l'ouverture d'espaces d'appartenance et la mobilisation collective (René, 2004 : 35, 36)

3. Une approche généraliste : une méthode ancrée dans la polyvalence et la propension de l'action

Tenant compte des différentes dimensions des réalités vécues par les personnes et de leur singularité, l'approche globale s'inscrit dans une conception généraliste de l'intervention et implique une méthode d'action polyvalente mettant à profit diverses ressources et stratégies d'action. En écho à la lecture multifactorielle promue par l'approche globale, la **polyvalence** se traduit dans l'action par la capacité d'intervenir à différents paliers d'organisation de la réalité sociale pour accompagner les personnes dans leurs multiples facettes (individu, couple, famille, groupe, communauté) et domaines de leur vie (Lévesque et Panet-Raymond, 1994 : 27).

Ainsi, comme le relève Duval et al, « *agissant tant en amont qu'en aval des réalités vécues par les personnes concernées, c'est-à-dire dans tout le spectre de l'intervention sociale (du soutien direct à la sensibilisation en passant par l'accueil, l'accompagnement, la revendication, l'éducation populaire, etc.), les organismes agissent sur plusieurs plans : en mobilisant les participants autour de leur intérêt d'obtenir une réponse à leurs multiples besoins, tant du point de vue affectif et relationnel que du point de vue de la défense de droits dans différents domaines; en mobilisant la dynamique du groupe par le partage des difficultés et des préoccupations, par le rassemblement des ressources et la collectivisation des solutions; en mobilisant la collectivité dans une perspective plus structurelle de changement social* » (2004 : 16).

Ainsi, comme le souligne Karsz, l'éthique de toute intervention « est à inventer lors de situations par définition singulières et d'interventions par définition uniques » (2004 : 151).

À l'encontre des modèles d'intervention où « *l'offre précède la demande* » par l'application d'une grille diagnostic et d'un plan d'action préétablis, l'approche globale invite à entendre l'expression nuancée et mouvante de la demande des personnes afin d'offrir du répondant à leurs aspirations et besoins (Renaud, 1997; Cheval, 2001; Fontaine, 2010). La polyvalence en intervention fait appel à la souplesse et à la créativité des intervenants, de même qu'à leur flair et à leur sens de l'**opportunisme** (Bondu, 1998). En effet, comme l'approche globale amène à appréhender chaque situation dans son unicité, l'intervenant doit être capable de détecter les opportunités qui s'ouvrent à lui pour s'approcher du vécu d'une personne ou d'un groupe ainsi que pour agir avec eux.

Le « traité de l'efficacité » du philosophe François Jullien propose des pistes de réflexion inspirantes pour aborder l'intervention sociale dans une telle perspective valorisant l'économie de moyens plutôt que le recours à l'artillerie lourde. En opposition à une conception instrumentale de l'intervention qui impose à la réalité son diagnostic et son plan de transformation, la **logique de propension** dont parle Jullien suggère de se coller à la configuration de la situation de façon à y prendre appui sur les forces en présence. L'énergie ainsi mise à s'arrimer aux situations réelles plutôt qu'à la mise en œuvre d'un plan préconçu, contribue à mettre à profit les acteurs et les ressources impliqués dans la réalité. En plus de produire une action souvent mieux adaptée et plus économe, un tel processus d'intervention permet aux individus et groupes accompagnés de s'approprier davantage de pouvoir sur leurs situations en semant et récoltant les fruits des initiatives mises en œuvre au fil de l'accompagnement. (Giraldi et de Boevé dir., 2008 : 52).

4. Une approche démocratique : une conception des rapports sociaux visant l'autonomie partagée

Un des principes clé qui donne sens à l'approche globale repose sur **l'implication des personnes dans les processus de définition** de leur situation, de leurs problèmes, de leurs besoins et de leurs projets (Parazelli, 2004: 23). En effet, l'adoption d'une approche structurelle et phénoménologique qui tient à la fois compte des conditions objectives

À titre d'exemple de l'impact d'une lecture strictement experte, Parazelli relève que, « des questions se posent quant à l'imposition par les experts de « vérités scientifiques » sur le développement humain et les compétences parentales de mères monoparentales dont l'enfant vient de l'autre... et ce, parce que celles-ci sont jugées à risque de reproduire de façon intergénérationnelle des comportements « inadaptés ». [De tels] programmes de prévention précoce créent un processus de désappropriation de la responsabilité parentale en réduisant la spécificité de la parentalité à une question de gestion de comportements malsains définis par des experts. Théoriquement réduites à des objets d'intervention, ces femmes n'auraient qu'à se soumettre aux « propositions » des intervenants pour devenir de « bonnes mères »... » (2004 : 22).

d'existence et du rapport subjectif à l'existence ne peut se déployer sans d'abord s'appuyer sur les préoccupations et aspirations des acteurs concernés. Une telle considération de la perspective des acteurs augmente le potentiel d'adaptation des actions aux besoins et intérêts des personnes mais peut surtout stimuler un processus d'appropriation de pouvoir individuel et collectif sur les situations (Guberman, 2004 : 57).

D'un point de vue critique et dialogique de l'approche globale, le **sens commun** accordé par les acteurs aux événements représente un éclairage tout aussi important à considérer que les savoirs experts spécialisés sur un aspect ou un autre du problème. Certes, l'expert (qu'il soit intervenant, chercheur, gestionnaire, ou politicien par exemple) peut apporter une contribution utile pour saisir une dimension de la réalité. Or, cette

lecture spécialisée ne sera pertinente que si on en reconnaît la relativité parmi diverses

sources de savoirs mobilisés pour interpréter la situation, en particulier celles autodéterminées par les personnes directement concernées (Parazelli, 2004 : 18).

À contre-courant d'une telle logique, la tâche de l'intervenant qui adopte une posture démocratique implique de **démystifier son statut d'expert** et d'alimenter le libre débat entre les acteurs concernés au lieu de s'interposer avec la prétention d'une solution. En adoptant une posture discrète et médiatrice, l'intervenant cherche à favoriser la **désaliénation** des personnes par leur **déculpabilisation** et la **collectivisation** de leurs situations, au profit d'une possibilité d'expression existentielle et de participation sociale (Lévesque et Panet-Raymond, 1994 : 29, 34). Selon Guberman, « *une compréhension globale des mécanismes d'aliénation [...] et une connaissance des façons individuelles et collectives de s'affirmer en tant que sujets et actrices sociales* » (2004 : 61) peuvent stimuler la capacité des personnes à agir sur leur vie. À terme, un tel processus de développement de la conscience critique et d'empowerment devrait déboucher sur une invitation des personnes à participer aux débats et aux décisions démocratiques qui concernent la vie du groupe dans laquelle elles sont impliquées et, au-delà, dans la vie de la communauté au sein de laquelle elles vivent.

Conclusion

En somme, on constate que l'approche globale propose d'aborder la réalité de manière **dynamique** plutôt que par le prisme d'une grille diagnostique statique. En ce sens, il paraît judicieux de conclure en soulignant combien la négociation continue de repères partagés constitue le socle d'une approche globale en constante mouvance et adaptation. En effet, la meilleure manière de considérer en permanence la singularité et la multiplicité des tensions et des intérêts qui traversent les situations passe certainement par la considération continuellement renouvelée des négociations de sens entre les acteurs concernés.

Références bibliographiques

Bondu, D. 1998. *Nouvelles pratiques de médiation sociale. Jeunes en difficulté et travailleurs sociaux*, Paris: ESF Éditeurs, Coll. Actions Sociales / Société, 219 p.

Cheval, C. 2001. « Des travailleurs de rue créateurs de liens sociaux » In *Problèmes sociaux – tome II – Études de cas et interventions sociales*, Dir. H. Dorvil et R. Mayer, Presse de l'université du Québec, p. 362-385.

Duval, M., A. Fontaine, J.-F. René, D. Fournier, et S. Garon. 2005. *Les organismes communautaires au Québec : pratiques et enjeux*, Montréal : Gaétan Morin éditeur.

Fontaine, A. 2010. *Le travailleur de rue, passeur et médiateur dans la vie des jeunes*, article à publier dans le cadre d'un ouvrage inspiré du colloque sur « Le passage à la vie autonome des jeunes en difficulté : des liens maintenant et pour l'avenir » organisé en juin 2009 par l'ENAP et l'Association des Centres jeunesse du Québec.

Fontaine, A. 2001. *Le travail de rue face aux pressions technocratiques: les enjeux de la planification intégrée de services sociaux et de santé pour une pratique d'intervention autonome en lien avec les jeunes marginalisés*, Mémoire de maîtrise en intervention sociale, UQAM.

Giraldi, M. et E. de Boevé (dir.) 2008. *Guide international sur la méthodologie du travail de rue à travers le monde*. Bruxelles : Réseau international des travailleurs sociaux de rue et Dynamo international.

Guberman, N., J. Lamoureux, J. Beeman, D. Fournier, L. Gervais. 2004. *Le défi des pratiques démocratiques dans les groupes de femmes*. Montréal : Éditions Saint-Martin.

Karsz, S. 2004. *Pourquoi le travail social? Définition, figures, clinique*. Paris : Dunod.

Jullien, F. 1997. *Traité de l'efficacité*, Paris : Grasset.

Lamoureux, H. 2003. *Éthique, travail social et action communautaire*. Montréal: Presses de l'Université du Québec.

Lévesque, J. et Panet-Raymond, J. 1994. « L'évolution et la pertinence de l'approche structurelle dans le contexte social actuel » dans *revue Service social*, vol. 43, no 3, p. 23-37.

Parazelli, M. 2006. « La prévention précoce au Québec: prélude à une biologie de la pauvreté? » Dans Collectif (dir.), *Prévention, dépistage des troubles du comportement chez l'enfant?* Actes du colloque « Pas de 0 de conduite pour les enfants de trois ans » (17 juin 2006), p. 71-80. Paris: Société française de santé publique. <http://www.pasde0deconduite.ras.eu.org/>

Parazelli, M. 2004. « De la logique de prise en charge à une dialectique de la prise en compte » dans *Le compte-rendu du colloque « qu'attend-on des jeunes d'aujourd'hui? Les jeunes et leurs valeurs »* organisé par le Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec, p14-15.

Parazelli, M. 2004. “Le renouvellement démocratique des pratiques d'intervention sociale” In *Revue Nouvelles pratiques sociales : Dossier La participation publique et démocratique*, Vol. 17, no. 1, p. 9 – 32.

Parazelli, M. 1995. « L'action communautaire autonome: un projet collectif d'appropriation d'actes sociaux. » *Revue canadienne de service social*, vol 12, no 2, p. 211-235.

Quirion, B. et A. Di Gennero. 2000. « L'inflation des cas de problématiques multiples: le symptôme de la disjonction entre la logique institutionnelle et la phénoménologie des besoins » In *L'errance urbaine*, dirigée par D. Laberge, Montréal: Éditions Multimondes. 440 p.

Renaud, G. 1997. « L'intervention: de la technique à la clinique ou de l'objet au sujet » dans *Intervention: les savoirs en acte*. Sherbrooke: GGC éditions Université de Sherbrooke. p 139-164.

À QUELLE «GLOBALITÉ» SE RÉFÈRE
L'APPROCHE DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE ?

MICHEL PARAZELLI, PROFESSEUR-CHERCHEUR,
ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL (UQAM)

Note de présentation de l'auteur: **Michel Parazelli** est professeur à l'École de travail social de l'UQAM. Il est aussi directeur et rédacteur en chef de la revue *Nouvelles pratiques sociales*. À titre de chercheur, il est membre du Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations (CREMIS) et chercheur régulier à la Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté (CRIEC) de l'UQAM. Œuvrant principalement dans le champ de l'intervention sociale en milieu urbain, il s'intéresse aux rapports espace-société dont les questions d'appropriation et de gestion de l'espace dans un contexte de marginalisation socioculturelle. Certains de ses travaux de recherche ont traité des pratiques spatiales de socialisation des jeunes de la rue à Montréal et des pratiques de squattage en milieu urbain.

À quelle «globalité» se réfère l'approche de l'action communautaire ?

Michel Parazelli, professeur-chercheur, École de travail social (UQAM)

Introduction

Utilisée dans presque tous les champs de pratiques communautaires comme un fondement spécifique de ce type d'actions depuis plus d'une trentaine d'années, l'idée « d'approche globale » semble désigner une vision commune du monde social, de la personne, et de l'intervention qui remporterait l'adhésion des travailleurs communautaires⁷.

Si une approche qualifiée de «globale» est une manière d'aborder un sujet, une question, un problème considérés dans leur totalité, dans leur ensemble, on se rend vite compte qu'il existe des globalités spécifiques aux approches des organismes communautaires. Et que les totalités ou les ensembles faisant l'objet de l'attention des acteurs communautaires pour décrire leur approche ne sont pas tous les mêmes, ni abordés de la même manière. Pourquoi alors qualifier de globales des approches spécifiques, donc différentes? Pourquoi encadrer les différentes manières d'aborder la vie sociale en situation d'action communautaire par le concept de globalité? Il s'agit d'un paradoxe qu'il conviendrait de mieux comprendre, surtout si cette idée d'approche globale se veut chez plusieurs, l'expression d'un fondement de l'action communautaire dont la transmission aux jeunes générations de travailleurs serait considérée comme déficiente, donc essentielle.

⁷ Pour alléger le texte, la forme masculine inclura aussi le féminin.

Ce texte vise à la fois à mieux saisir ce que peut bien désigner l'approche globale en milieu communautaire, et à proposer une hypothèse sur la persistance d'une dissonance théorique entretenue par l'idée de globalité prétendant totaliser une appréhension spécifique de la vie sociale, celle du communautaire. Car, nous savons tous que d'autres acteurs sociaux dont ceux de la santé publique et du ministère de la Santé et des Services sociaux, de même que ceux de l'entreprise, de l'exploitation agricole et de la police s'en réclament. Nous n'avons qu'à faire une recherche rapide sur Internet pour s'en apercevoir. Mentionnons seulement la popularité de l'écologie comportementale ou l'écologie du développement dans les milieux de la santé publique, pour voir comment l'approche globale se partage en plusieurs théories souvent concurrentes entre elles sur le plan des visions du monde social. On ne peut pas non plus adopter une attitude dogmatique et refuser d'aborder cette question en rejetant du revers de la main les autres approches globales que l'on considérerait comme fausses, parce que la vraie approche globale serait du côté communautaire.

On comprend que voir globalement implique *a minima* d'établir des relations entre plusieurs variables d'une situation ou de la vie d'une personne, et de ne pas en isoler les dimensions. Il reste que voir ainsi ne nous informe pas sur le choix des dimensions, ni des liens à établir et encore moins sur les repères conceptuels servant à les interpréter. Or, si le regard sur la globalité d'une situation devient spécifique à certaines conceptualisations guidant la compréhension que le travailleur communautaire a du problème et de la réalité rencontrés, sa vision du monde est nécessairement partielle et partielle, et non plus globale. Il s'agit toujours d'un certain regard et non d'un autre, un regard relatif aux repères théoriques, éthiques, politiques et subjectifs de l'intervenant. Alors, s'il existe plusieurs approches globales distinctes, à quoi sert l'idée de globalité aux organismes communautaires? Il importe de le spécifier pour être en mesure d'en comprendre la pertinence et la portée. Autrement dit, si le sens premier de l'approche globale (au singulier) est battu en brèche par la diversité des spécificités de sa signification, et qu'elle emporte quand même l'adhésion de plusieurs travailleurs communautaires, quelle pourrait être alors sa fonction?

Je propose d'amorcer un travail de déconstruction de cette notion d'approche globale en action communautaire⁸ en m'inspirant d'une méthodologie d'analyse de pratiques d'intervention sociale de Karsz (2011). Je déclinerai donc mes réflexions selon quatre fils critiques que sont les fils historico-politique, théorique, idéologique et subjectif. Afin d'étayer minimalement la dimension empirique de cette lecture critique, je présenterai quelques extraits représentant la définition de l'approche globale que l'on retrouve sur les sites webs d'organisations communautaires.

⁸ Pour éviter certains malentendus potentiels inhérents aux débats associés à la reconnaissance de l'autonomie de l'action communautaire, j'aborderai l'approche globale en action communautaire que cette action soit qualifiée ou non d'autonome.

Déconstruire n'est pas démolir. C'est pourquoi l'objectif de mon travail critique se veut plutôt une contribution non complaisante à l'avancement du travail de réflexions sur les repères normatifs définissant l'action communautaire. J'espère que ce travail critique permettra d'identifier des faiblesses de l'analyse entourant la définition et l'usage de l'approche globale, de manière à faire mieux si possible. Bref, de quoi la métaphore de l'approche globale nous détourne-t-elle le regard?

1. Un fil historico-politique : une astuce désuète

Lorsque j'étais impliqué dans l'action communautaire auprès des jeunes⁹ au début des années 1980, «l'approche globale et intégrale» était revendiquée comme l'un des fondements les plus chers de ce type d'actions, en réaction à la compartimentation des problèmes et des situations sociales pratiquées par les institutions étatiques de l'époque. C'est dans le cadre d'un mandat de recherche confié par le Regroupement des organismes communautaires jeunesse du Montréal métropolitain (ROCJMM), durant l'été 1980, que j'ai pu observé la résistance et les difficultés chez les intervenants à développer une réflexion théorique explicite et continue sur leurs pratiques. La recherche consistait à dresser un portrait des 11 organismes membres du regroupement participant aux projets d'été (la moitié des membres), dans le but de « faire progresser la recherche d'une identité commune des organismes membres et des possibilités d'un fonctionnement concerté » (Parazelli, 1980 : iii). On avait pris soin de m'expliquer que si les intervenants communautaires jeunesse se méfiaient tant des tentatives de rationalisation de leurs actions et de leur fonctionnement, c'était à cause de l'aspect réducteur du travail théorique de catégorisation et de l'usage politique que l'on pouvait en faire; la vision globale associée à leurs pratiques n'étant alors pas reconnue ou respectée :

Ces travailleurs communautaires expliquent cette situation en affirmant que ces catégorisations sont détachées de la réalité puisque non issues du milieu où se déroule l'intervention. Selon eux, il ne s'agit pas d'un milieu comme les autres : il a la particularité d'être global. Cette caractéristique devrait rendre l'étiquetage et la catégorisation de leurs interventions impossibles, puisque, de fait, ce serait nier l'essence même de la globalité : la non-compartimentation (Parazelli, 1980 : iii).

Ce qui était présenté comme une évidence par ces travailleurs, m'apparaissait alors comme une contradiction, étant donné que ceux-ci compartimentaient quand même à leur façon leur réalité, en l'étiquetant comme « globale », tout en ayant l'illusion de ne pas

⁹ J'ai travaillé au Bureau de consultation jeunesse (BCJ) et au Regroupement des organismes communautaires jeunesse du Montréal métropolitain (ROCJMM) au nom duquel j'ai participé à la coordination de la Coalition des organismes communautaires du Québec (COCQ) (Parazelli, 1994) et à la mise sur pied du Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ) qui s'est substitué au ROCJMM en 1991.

avoir fragmenté le réel; chose impossible nous ont déjà appris les sciences du langage (Parazelli, 1979). Mais la rhétorique de l'approche globale était efficace et mobilisatrice.

C'est à partir de cette expérience de recherche que j'ai commencé à m'intéresser aux rapports des intervenants communautaires avec la réflexion théorique nécessaire au travail de définition de la spécificité des pratiques communautaires. Ces rapports prenaient parfois l'allure d'une aversion pure et simple pour la chose abstraite, l'associant à de la spéculation atmosphérique sans lien avec les réalités pragmatiques du terrain. Conséquemment, plusieurs disaient privilégier les actions dites concrètes pouvant à elles seules garantir l'adéquation des pratiques aux réalités sociales des jeunes. Cette recherche, que j'ai menée en 1980, visait cependant à faire en sorte que ce travail de théorisation de l'action communautaire jeunesse soit pris en main par le regroupement lui-même à partir des repères conceptuels des intervenants, et d'en faire valider les résultats par eux-mêmes. Malgré cela, pour certains, leur foi dans le concret rendait caduque toute discussion théorique sur leurs expériences de travail; « intervenir avec ses tripes » était plus vrai. Évidemment, on peut comprendre cette résistance face à un certain usage des théories imposant leurs vérités aux intervenants qui, eux-mêmes, n'y reconnaissent pas une traduction signifiante de leurs expériences.

Par ailleurs, lors de l'analyse des résultats j'ai constaté que, d'une part les intervenants confondaient approche et moyens d'intervention, et d'autre part, que le principe de globalité tant défendu était interprété de façon différente et parfois contradictoire. Par exemple, derrière l'approche globale évoquée, deux sous-approches en découlant ont été identifiées chez les intervenants interviewés : « l'approche empathique » et « l'approche thérapeutique. » Ces deux approches pouvaient aussi cohabiter dans une même organisation et être utilisées de façon complémentaire. Par la faculté d'écouter, de ressentir et d'analyser les difficultés des jeunes dans un milieu ouvert et non spécialisé, l'approche empathique se voulait globale et humaniste selon les répondants, du fait que cette approche :

[...] ne considère pas le jeune comme une série de problèmes mais comme un être entier, ayant autant de préoccupations au niveau de ses problèmes qu'au niveau des autres aspects de sa vie qui eux, ne sont pas problématiques. D'ailleurs, le jeune autant que l'adulte, ne vit pas ses problèmes de façon compartimentée, fragmentée; ils subissent tous les deux les situations sociales de façon globale, en constante influence sur l'ensemble de leur développement individuel et collectif (Parazelli, 1980 : 13).

Quant à l'approche thérapeutique, des intervenants disaient qu'ils s'en servaient comme une méthode formelle, spécialisée et individualisée visant, par l'observation systématique du comportement, l'établissement de diagnostic. Les personnes interviewées ont insisté pour dire que cette approche visait aussi à globaliser les situations de vie du jeune pour

mieux comprendre ses difficultés et par conséquent, y répondre plus adéquatement. La globalité était ici utilisée comme synonyme d'élargissement du regard porté sur les situations des jeunes, que ce soit au niveau individuel ou collectif, une sorte de pense-bête rappelant aux intervenants de considérer plusieurs aspects d'une personne ou d'une situation, pour les mettre en relation. Toutefois, là s'arrêtait souvent l'élaboration théorique; laissant dans l'ombre les pistes conceptuelles de cette pensée relationnelle menant à des hypothèses d'analyse. L'analyse était soit absente, soit considérée comme une ressource personnelle ou privée, mais rarement explicitée ou partagée.

Cette expérience de recherche sur l'action communautaire jeunesse m'a rendu très prudent envers l'utilisation de l'approche globale qui devenait spécifique (!) à différentes visées de l'intervention au sein d'un même regroupement d'organismes communautaires.

Une dizaine d'années plus tard, j'ai compris que cette revendication de l'approche globale était surtout utilisée comme une rhétorique défensive pour assurer la survie des organismes face à un État qui ne reconnaissait pas la contribution sociale et politique de l'action communautaire, bien que plusieurs institutions imitaient déjà les expérimentations locales initiées par le communautaire. C'est pourquoi je pense que cette rhétorique de l'approche globale, complétée par celle de la prévention¹⁰ toute aussi présente au début des années 1980, constituait en fait une astuce pour certain, un levier pour d'autres, pouvant réussir à maintenir un rapport de force avec l'État. Comment? En critiquant l'absence de vision d'ensemble des programmes d'intervention sociale étatiques pouvant résoudre les problèmes à leur source par la prévention, comme disaient savoir le faire les acteurs communautaires. Un État soucieux de son image et d'efficacité n'hésiterait pas à accorder des subventions aux organismes prétendant faire mieux que lui-même, et pour aussi en intégrer les expérimentations sous la forme de modèles de services à son système par la suite. La suite de l'histoire nous apprend que si cette stratégie fut gagnante sur le plan financier pour les organismes communautaires, il en fut autrement sur le plan de leur autonomie d'action; l'État ayant intégré l'importance de l'approche globale préventive en prescrivant sa définition et ses modes d'emploi aux organismes communautaires.¹¹

Si le cadre de cet article n'est pas le lieu pour s'étendre sur le plan de l'analyse historique, signalons tout de même un autre élément de contexte pouvant expliquer l'engouement de l'approche globale auprès du milieu communautaire. Dès la fin des années 1970, et parallèlement ou au croisement des idéologies de gauche inspirées du marxisme, la montée du mouvement écologiste influença les jeunes générations de

¹⁰ La prévention est un concept appartenant au monde biomédical que les organismes communautaires ont emprunté pour faire valoir une dimension de la globalité de leur approche.

¹¹ Depuis quelques années, ce travail d'enrôlement des organismes communautaires dans l'accomplissement des visées préventives de l'État se fait à l'aide de la Fondation de la famille Lucie et André Chagnon (Parazelli, 2011).

militants dans leur conscience des changements nécessaires à apporter pour la survie de l'espèce. Pensons au Premier Sommet de la terre à Stockholm en 1972 à l'origine de l'expression « Pensez globalement, agir localement » et aux théories écosystémiques de Bertalanffy (1973) et de Watzlawick (1972). Alors considérés comme des alternatives montantes aux excès du capitalisme et de la pensée cartésienne, le mouvement écologiste et la discipline écologique ont beaucoup inspiré les acteurs communautaires des années 1970 et 1980, tant sur le plan de la façon d'appréhender le monde social que sur celui de l'adhésion idéologique et militante aux espérances d'un monde meilleur. D'où l'attachement à cette source théorique, éthique et politique offrant des réponses aux inquiétudes de l'heure, et servant à nourrir des pratiques visant un changement dans l'ordre social des choses.

2. Qu'en est-il 30 ans plus tard

Il semble bien que peu de choses aient vraiment changé depuis 30 ans en ce qui regarde la façon de nommer et de définir l'action communautaire; l'approche globale étant toujours évoquée tel un drapeau pour signaler les assises de la philosophie communautaire. Pour étayer notre propos dans cet article, nous avons amorcé une recherche exploratoire sur les manières dont les organismes communautaires actuels et leurs instances de regroupement définissent l'approche globale en identifiant un certain nombre de représentations¹². Pour ce faire, à l'aide d'une recherche sur Internet par mots-clés, nous avons sélectionné 62 extraits de documents publics produits par le milieu communautaire qui rendaient compte de leur définition de l'approche globale de 1996 à 2011. La présente analyse met donc en lumière trois types de représentations de l'approche globale véhiculées par les organisations communautaires des secteurs suivants : famille, jeunesse, femme, emploi, santé et, par les tables et les regroupements d'organisations communautaires, par les corporations de développement communautaire (ou économique et communautaire).

Nous avons pu ainsi relever trois catégories de représentations de l'approche globale : la première présente l'approche globale comme la prise en compte du contexte (social, politique, économique, etc.) dans lequel vivent (ont vécu) les personnes. On souligne souvent que ce contexte constitue un des déterminants majeurs de l'état de santé et de bien-être des personnes. La deuxième souligne plutôt que l'adoption de l'approche globale implique de respecter la personne dans son intégrité. Cette seconde conception met de l'avant une perspective humaniste qui valorise la personne et son épanouissement par sa participation citoyenne et sa capacité à (re) prendre du pouvoir sur elle-même ou

¹² Je tiens à remercier Marie-Eve Carpentier, étudiante à la maîtrise en travail social de l'UQAM pour son travail de recherche et d'analyse des données.

sur sa vie. Enfin, la troisième représentation fait valoir l'approche globale en termes de modes d'interventions tels que la prévention, la promotion de la santé et du bien-être, la sensibilisation et la défense des droits. À ces modes d'intervention s'ajoutent souvent les idées d'intégration et de complémentarité des services conçues comme des stratégies nécessaires pour accomplir la globalité désirée.

Ces différentes catégories de représentations de l'approche globale ne s'excluent pas les unes des autres. Plusieurs des énoncés comportent des éléments propres à deux ou même à l'ensemble des trois catégories retenues. Considérant ces chevauchements, parmi les 62 énoncés de l'approche globale, 26 d'entre eux prennent en considération le contexte, 18 visent la personne et son épanouissement et/ou sa participation, et 19 renvoient aux modes d'intervention que devrait sous-tendre l'approche globale. Considérons ce portrait quantitatif à titre indicatif seulement, car l'échantillon n'est pas représentatif de tous les organismes communautaires. Cette exploration des définitions publiquement affichées de l'approche globale nous sert ici de pistes de réflexions.

2.1 La globalité en termes contextuels : considérer les déterminants

Au sein des conceptions de l'approche globale soulignant l'importance du contexte dans lequel vivent les personnes, plusieurs affirment qu'adopter l'approche globale c'est :

« Mettre de l'avant le fait que le contexte économique, politique, social, culturel et environnemental dans lequel les gens vivent (ont vécu) constitue un des déterminants majeurs de leur état de santé et de bien-être. »¹³ Certains ajoutent que ce contexte influe sur leur capacité à exercer du pouvoir sur leur vie.¹⁴

Parmi les représentations comparables, le Bureau de Consultation Jeunesse (2011) parle de l'importance de considérer « l'ensemble de la réalité de la personne », et du côté du secteur famille, la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (2008) affirme : « le bien-être des familles est conditionné par le contexte économique, politique, social, culturel et environnemental dans lesquels elles vivent ». En ce qui concerne l'intervention féministe, l'IR des centres de femmes du Québec « refuse de découper la réalité des femmes en mille et une problématiques isolées les unes des autres », induisant ainsi que les problèmes feraient partie d'un contexte commun à l'intérieur duquel existent

¹³ Tiré de documents produits par les organismes suivants : Regroupement des organismes communautaires des Laurentides, 2003; Table de concertation des regroupements provinciaux d'organismes communautaires, mai 1997; Table régionale des organismes communautaires Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2010; Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal, 5 avril 2005; Regroupement des Auberges du cœur du Québec, 2008; Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles, novembre 1996.

¹⁴ Tiré de documents d'organismes suivants : Regroupement des Auberges du cœur du Québec, 2008, Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles, novembre 1996.

des rapports d'interdépendance. Au niveau de la santé, la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles, (2010) affirme s'attaquer directement aux causes socio-économiques de la maladie et allier le social et le médical. Dans cette voie, le Réseau québécois pour la santé des femmes (2008 : 6) stipule : « selon l'approche globale et féministe, l'amélioration de la santé passe nécessairement par la prise en compte des déterminants sociaux de la santé, c'est-à-dire des facteurs qui ont le plus d'impact sur la santé, tels que la pauvreté, le travail et le logement. » En ce qui concerne les Tables et les regroupements, la Table régionale des organismes communautaires de la Montérégie pose comme l'un des huit critères de l'action communautaire autonome : « faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches globales » ce qui, selon elle, implique que :

[...] l'organisme analyse les causes des problématiques qui le mobilisent afin de se doter de cette vision globale qui va teinter l'ensemble de ses actions. Elle lie les effets aux causes dans ses revendications. Elle informe et sensibilise ses membres et la communauté sur ses analyses. Elle aborde la personne dans son ensemble en valorisant son potentiel pour l'aider à reprendre son pouvoir en soi.

Du côté des corporations de développement communautaire (ou économique et communautaire), la Corporation des Sources affirme que : « La C.D.C. promouvoit la consolidation et le développement des organismes communautaires tout en priorisant une vision globale du développement, qui tient compte des différents contextes dans lesquels les gens vivent (économique, politique, social, culturel et écologique). »

Voyons maintenant les énoncés référant à la seconde représentation de la globalité de l'approche communautaire, celle mettant l'accent sur la personne.

2.2 La globalité centrée sur la personne: considérer l'intégrité et la participation

Certains énoncés de l'approche globale insistent davantage sur l'importance de considérer, non pas seulement les problèmes, mais aussi l'expérience de la personne et son épanouissement dans une perspective humaniste. Plusieurs de ces énoncés abordent la personne en termes de participante, en mettant en avant son statut de citoyenne, sa capacité d'agir, de se prendre en charge et de (re) prendre un pouvoir sur sa vie. Examinons quelques exemples.

Le Centre de santé des femmes de Montréal (2011) affirme que son approche globale et féministe : « se traduit par la reconnaissance et la valorisation de l'expérience des femmes, le respect de leurs besoins et de leur appartenance culturelle ». Du côté des organismes communautaires du Témiscamingue (2003), ils affirment que leur intervention est « axée sur la personne citoyenne capable d'identifier ses besoins et de reprendre du pouvoir sur sa vie. La personne et non ses problèmes est l'objet de

l'attention qu'on lui porte. » Ce type de conception est partagée par Relais-Femmes (2009) pour qui l'approche globale implique de « redonner aux personnes usagères la place qui leur revient dans la démarche d'appropriation du pouvoir sur leur vie en accord avec une approche globale qui tient compte de toutes les facettes de la vie des personnes et pas seulement d'une problématique particulière, » et par la Table régionale des organismes communautaires de Montérégie qui soutient que l'approche globale nécessite de considérer « la personne dans son ensemble en valorisant son potentiel pour l'aider à reprendre son pouvoir en soi. » De son côté, la Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière (2011) considère que les organismes membres doivent adhérer à une vision globale, c'est-à-dire : viser « [...] une démarche d'autonomie qui peut être individuelle et/ou collective et qui appelle les personnes concernées à devenir des citoyens actifs, responsables et critiques au sein de la société [et] une démarche collective en regroupant des gens autour d'un projet de société à réaliser, en tant qu'agents de changement social. » Finalement, la Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre (2010) qui considère aussi les personnes comme des agents de changement social, aborde la capacité participative en termes de responsabilisation individuelle : « [...] dans une approche globale, il est d'abord important de responsabiliser le client dans sa démarche de résolution de problèmes, le client étant perçu comme le principal agent de changement et le principal responsable de la résolution de son problème. »

Certains énoncés de l'approche globale intègrent les deux types de représentation de globalité. Ils insistent à la fois sur la valeur de la personne en tant qu'être humain et/ou sur sa capacité participative, et sur l'importance de prendre en compte le contexte dans lequel elle vit. Par exemple, pour la Corporation de développement communautaire des Maskoutains (2009) :

Les intervenants œuvrant dans les organismes doivent pratiquer leurs interventions en tenant compte de la globalité de la personne. La personne qui vient chercher de l'aide est, d'abord et avant tout, un être humain qui possède un vécu familial, politique, social, religieux, etc. Afin de mieux agir, les intervenants doivent prendre en considération la totalité de la réalité de cette personne.

De son côté, la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles et le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (1996) affirment, d'une part qu'une vision globale : « [...] met de l'avant le fait que les contextes économique, politique, social et culturel dans lesquels vivent (ont vécu) les individus constituent un des déterminants majeurs de leur état de santé et de bien-être et influent sur la capacité à exercer du pouvoir sur leur vie, » et que cette vision « conduit à intervenir prioritairement et directement sur les conditions de vie [...] . » D'autre part, ils affirment également que cette vision conduit à « [...] donner du pouvoir à la personne pour qu'elle occupe pleinement sa place de citoyen, » et définit l'approche globale

comme étant une approche où « l'individu est considéré avant tout comme un citoyen à part entière, » soulignant ainsi une certaine valeur de la personne et de sa capacité participative. Finalement, tout en soutenant que l'amélioration de la santé passe nécessairement par la considération des déterminants sociaux de la santé (pauvreté, logement, etc.), faisant ainsi de la santé une affaire de justice sociale, le Réseau québécois pour la santé des femmes (2008) souligne que : « L'autosanté, la prise en charge personnelle de sa santé, représente un autre fondement de l'approche globale. »

2.3 La globalité de l'intervention : considérer l'intégration des modes d'action

Ce type de représentation traduit la globalité en termes d'intégration visant soit la polyvalence d'un organisme, soit la complémentarité des services, des actions et des stratégies en reliant l'approche globale à des pratiques de promotion de la santé et du bien-être, de prévention, de sensibilisation et de défense des droits. La polyvalence ou l'intégration des services sont la plupart du temps évoquées comme des nécessités conséquentes de la prise en compte de la globalité de la personne et de l'influence du contexte. Ainsi, plusieurs organisations et regroupements soutiennent qu'il faut « chercher à éviter la fragmentation et la (sur)spécialisation des interventions et développer à cette fin diverses formes de polyvalences¹⁵. » Pour le Carrefour jeunesse-emploi Hochelaga-Maisonneuve (1999), il affirme que l'approche globale de l'organisme implique : « de s'inscrire en complémentarité avec les organismes qui existent dans le quartier. » Ainsi, en plus d'affirmer que le contexte (social, économique, etc.) constitue un des déterminants majeurs de la santé, le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes, (2008) souligne que : « l'approche globale et féministe considère que la santé de la population ne peut s'améliorer sans la prévention et la promotion de la santé [...]. »

2.4 Commentaires analytiques

Notons que la plupart des extraits illustrant les trois types de représentation que nous avons sélectionnés sont habituellement disposés sous la forme d'une liste de principes dans les documents ou les pages de sites web, sans être accompagnés d'un travail d'analyse théorique sur le concept de globalité lui-même. Le style littéraire est plutôt descriptif, affirmatif et parfois prescriptif, mais rarement analytique. Cela met en lumière un premier problème d'ordre théorique car les énoncés définissant l'approche globale limitent leur signification à l'expression d'idéaux :

¹⁵ Regroupement des Auberges du cœur du Québec (2008); Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles; Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (1996); Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (2005).

Il importe alors de savoir que les représentations servent à représenter un réel au moyen d'allégories et de métaphores, mais pas à le présenter, à l'expliquer, à en rendre compte. Elles l'embellissent et/ou l'enlaidissent, l'entourent de charmes ineffables et/ou de sordides ténèbres, ne se soucient guère de l'analyser. Juste et rien de moins que de l'analyser (Karsz, 2011 : 30).

Ainsi, en quoi la considération du contexte, de l'intégrité de la personne et de l'intégration des modes d'action ont un lien avec l'approche globale? Rien n'est vraiment élaboré à ce sujet dans les documents consultés, car la globalité comme métaphore semble suffire à magnifier le sens de l'action communautaire, en « faisant image, » et ce à partir d'imaginaires sociaux compatibles avec l'air du temps : l'écologie, l'humanisme et l'efficacité. Trois lames de fonds idéologiques traversant les valeurs de nos sociétés occidentales et qui, de surcroît, ne nous informent pas nécessairement de l'orientation politique des changements qu'elles promeuvent. Quelles difficultés théoriques l'approche globale rencontre-t-elle?

3. Un fil théorique : confusion et inconsistance

Définir n'est pas nommer. Identifier les éléments caractérisant l'approche globale en action communautaire sous forme de représentations justement, ne constitue pas un travail définitionnel, donc nécessairement théorique, mais seulement son point de départ, sous la forme d'indices, d'entrée en matière, d'amuse-gueule. On comprend bien que si ce point de départ est lui-même pris pour un travail définitionnel, là s'arrête le travail de la pensée sur ce que l'on veut signifier par « approche globale. » Ceci pourrait expliquer en partie, les raisons pour lesquelles plusieurs s'entendent pour dire que ladite approche globale n'est pas bien comprise par les générations successives d'intervenants communautaires, mais au mieux portée par elles, tel un drapeau du territoire communautaire à défendre; l'effort théorique s'arrêtant aux portes de l'idéologique.

Cette confusion, entre promouvoir une représentation idéalisée d'une approche, et en produire le sens conceptuel, peut rendre compte de l'opacité de l'héritage des savoirs fondamentaux de l'action communautaire disponibles à l'appropriation par les nouvelles générations de travailleurs. En plus de nous offrir une possibilité d'adhésion croyante et militante, l'approche globale nous permet-elle d'avoir des visions particulières des personnes, et des compréhensions spécifiques des enjeux actuels traversant les rapports sociaux? Sans réponse claire à cette question, nous demeurons alors dans le seul domaine de l'idéologie, autrement dit des convictions, des principes, des croyances, bref des idéaux. « Nommer » les caractéristiques de l'approche globale en ayant l'impression d'en théoriser la définition, c'est alors plus que désigner, c'est en quelque sorte réciter un

chapelet de valeurs et de principes en laissant l'indéfinition¹⁶ renforcer le sentiment d'évidence. Encore une fois, le travail théorique n'est pas d'emblée un exercice intellectuel détaché des considérations empiriques :

Certes, le travail théorique ne renferme pas la clé magique susceptible de supprimer les aléas de la pratique, les tâtonnements des praticiens et les malaises des populations. Car il s'agit bien d'un travail, donc d'un processus de production et de rectification jamais définitivement clos. Il fournit des arguments et des raisons, autant d'atouts inestimables sur le terrain concret des pratiques professionnelles (Karsz, 2011 : 7).

On invoque souvent le pragmatisme dont font preuve les intervenants communautaires pour justifier le renoncement théorique sans lequel la réalité des pratiques de même que celle des personnes auprès desquelles on intervient, seraient figées dans un cadre normatif hors duquel il serait impossible d'agir en fonction de la réalité concrète. Ce serait pourquoi il importe, de ne pas définir l'approche globale tout en s'en réclamant, de façon à se doter de marges de jeu pour intervenir en fonction de ce qui émerge concrètement du « terrain social » et de ne pas être prisonnier du réductionnisme théorique. Avoir une attitude pragmatique ou « pratico-pratique » ne découle pourtant pas de la philosophie du pragmatisme qui considère les théories en fonction de leur possibilité d'action sur le réel. Ce courant de pensée ne dévalorise pas le travail théorique, mais le situe justement comme un travail continu pour pouvoir mieux comprendre comment, les savoirs théoriques sont utilisés dans les actes et comment ces derniers amènent les acteurs à réévaluer leur pratique théorique pour mieux résoudre des problèmes inscrits dans des situations concrètes (Lavelle, 2007). De toute manière, à leur insu ou non, les travailleurs communautaires construisent leurs visions des réalités sociales et leur compréhension des problèmes à partir de multiples repères théoriques notamment, qui réduisent le réel d'une certaine manière. Penser que l'adoption de l'approche globale permet la fusion avec le réel relève plutôt d'un imaginaire.

Ceci dit, il faut reconnaître que sur le plan théorique, l'idée d'approche globale a surtout été influencée par la pensée systémique (ou écosystémique) qui dit offrir une base conceptuelle pour comprendre les objets complexes, les décrire dans leur globalité, en essayant d'en appréhender, à la fois, la finalité, les éléments, les relations entre ces éléments et les mécanismes qui en assurent l'évolution. Bagaoui (2007 : 162) situe l'apport théorique de la pensée systémique dans la considération de l'interdépendance des éléments d'un système et de la cohérence de l'ensemble :

¹⁶ J'adopte la définition de l'indéfinition de Karsz (2011 : 15): « néologisme par lequel je voudrais indiquer, moins une absence de définition, une lamentable carence, que, surtout, une absence de définition explicite, manifeste. [...] Plus une définition reste implicite, non justifiée, non argumentée, et plus sa discussion s'avère malaisée, et improbable sa rectification raisonnée. On adhère ou on rejette, sans savoir très bien pourquoi, ni à quoi. En dépit de la bonne volonté des praticiens et des théoriciens, le dogmatisme de l'évidence fait loi. »

Sous le nom d'approche globale, le concept désigne également la voie d'entrée dans la démarche systémique : partir d'une vue générale (globale) pour approfondir les détails, avec de nombreuses itérations et des retours en arrière pour compléter ou corriger la vision antérieure. La pensée systémique repose également sur une hypothèse complémentaire à savoir que la connaissance de l'objet doit passer par l'étude des relations et des interactions qu'a cet objet ou cet ensemble avec son environnement. Il en est ainsi puisque environnement et système s'influencent mutuellement. Ce qui est suggéré ici, c'est l'opposé du précepte réductionniste qui préconise la décomposition, la réduction et l'isolement, de l'objet ou du phénomène, de son environnement pour mieux l'étudier.

Si la pensée systémique nous rappelle de ne pas négliger l'élargissement de notre regard sur les phénomènes étudiés en examinant le complexe de relations dans lesquels ils baignent, elle ne nous dit pas comment interpréter ces relations. C'est d'ailleurs ce que nous avons observé plus haut en ce qui concerne l'usage de l'approche globale par des organismes communautaires. Ce qui limite considérablement la consistance du travail théorique nécessaire pour développer une vision de ces phénomènes. Par exemple, à défaut de proposer une ou des pistes théoriques compréhensives ou explicatives, la pensée systémique se trouve utilisée par des cadres d'interprétation tout à fait différents et pouvant s'opposer. Par exemple, les approches se réclamant de la pensée systémique telles que l'écologie sociale sont actuellement utilisées selon des théories comportementalistes (l'écologie du développement), et des théories sociologiques critiques (l'écocriticisme). Inutile de rappeler que la globalité du béhaviorisme n'est pas la même globalité que celle du néomarxisme. Le problème n'est pas en soi de créer une pluralité de regards écologiques, au contraire, mais de dissimuler des théories effectives derrière l'approche globale, ou encore de s'imaginer détenir un point de vue théorique en évoquant l'approche globale ou écosystémique, ce qui est loin d'être évident. Nous l'avons vu, la pensée systémique ou écologique sont des aide-mémoire nous rappelant de ne pas isoler les phénomènes. À partir de ce rappel, des théories peuvent être développées et donner l'impression que c'est l'approche globale qui les a initiées, quand celle-ci a plutôt servi de méthode d'observation plus ou moins heuristique pour la spéculation théorique. Par conséquent, si les tenants de l'approche globale en action communautaire ne partagent pas leurs repères théoriques respectifs leur permettant d'interpréter les contextes sociaux, les demandes des personnes et les actions à mener, seule l'illusion d'avoir en commun un patrimoine théorique risque alors d'être transmis.

4. Un fil idéologique : illusion groupale

L'idéologie désigne ici les valeurs, les principes, les idéaux poursuivis par les travailleurs des organismes communautaires. Comme le souligne Karsz (2011 : 215) : « La pratique

est toujours orientée. Toute situation, individuelle ou collective, met en jeu des projets de société, des modèles, modélisations et idéaux concernant les relations avec soi-même et avec les autres. » Si les travailleurs se réclament en effet de l'approche globale, à quoi accordent-ils de l'importance en adoptant cette approche comme fondement de leurs actions? Quel(s) projet(s) sous-tend (ent) l'adoption de cette approche?

Les extraits que nous avons regroupés sous la représentation centrée sur la personne peuvent nous offrir quelques indices en ce sens. Ils nous renseignent sur au moins trois manières d'envisager l'idéal associé à l'approche globale. Certains insistent sur l'importance de considérer la personne comme un être humain avec toutes ses facettes, comme un tout et non seulement un problème, d'autres s'intéressent aux possibilités d'appropriation de pouvoir par les personnes et d'activation citoyenne, tandis qu'une troisième catégorie plus marginale évoque la responsabilisation du client comme seul responsable du changement de sa situation. Entre la personne dont on doit respecter l'intégrité personnelle et le client à responsabiliser, on note rapidement une différence entre deux projets qui appellent des engagements distincts et que nous pourrions démontrer à l'aide de deux grandes figures de l'intervention sociale à l'instar de Karsz (2011) : la « prise en compte » et la « prise en charge. » De plus, l'intérêt pour les pratiques citoyennes d'appropriation du pouvoir évoque quelque chose d'explicitement sociopolitique sans trop en préciser l'orientation idéologique.

Mais en quoi l'approche globale permet-elle la cohabitation entre ces différentes visions du rapport que les travailleurs communautaires entretiennent avec les personnes auprès desquelles ils interviennent? Compte tenu de l'inconsistance théorique que nous avons constatée dans la section précédente, on peut faire l'hypothèse qu'une certaine indifférenciation des idéaux peut aussi être possible, mais renforcée cette fois-ci par l'idéologie humaniste. Dès que l'on déclare que l'approche globale permet de respecter les personnes comme des êtres humains à part entière, on entre dans une sorte de zone consensuelle où l'intention bienfaitrice suffirait à accepter le projet implicite qui est derrière, comme si nous savions de quoi il était question. Karsz (2011 : 125) relève bien ce non-dit idéologique qui n'est pas l'apanage des pratiques communautaires :

Tout énoncé à propos de l'homme et de l'humain obéit à un mouvement structurellement tautologique. En fait, « humain » représente un mot de passe, un projet, un idéal, le devoir-être que les hommes en chair et en os n'ont pas encore réalisé. Les hommes, qui sont bien sûr des humains, ont à devenir davantage humains : mais comment décliner ces vocables avec quelque rigueur, quels contenus concrets leur donner? Comment le faire sans adhérer à certaines idéologies pour en contrer d'autres, à certaines positions tout en s'opposant à d'autres? Et comment adhérer à des positions, par définition partisans, sans interroger l'Homme, l'humain...?.

Qui peut prétendre connaître ce qu'est l'humain, sa nature et ses besoins? Qu'est-ce qu'un humain considéré comme un tout? De quel tout parle-t-on en milieu communautaire si ce tout ne correspond pas à celui du médecin, du psychologue ou de l'enseignant? L'anthropologue Sahllins (2009) nous rappelle avec justesse dans son livre intitulé, *La nature humaine. Une illusion occidentale*, que les spéculations actuelles sur la connaissance de la nature humaine sont partagées entre diverses idéologies. Et que ces connaissances sont loin d'être neutres, surtout pas celles produites par la sociobiologie qui prétend avoir compris les lois du développement humain. Alors, à quel humain l'approche globale en action communautaire réfère-t-elle? Ici aussi l'approche globale ne nous donne pas de réponse. Elle nous en détourne. En effet, l'approche globale semble favoriser une certaine communion fusionnelle autour de valeurs humanistes inhérentes au travail communautaire, mais non définies. Une illusion groupale consistant à faire croire aux mêmes valeurs, aux mêmes principes communs, telle une famille, et que l'on retrouve souvent énumérés dans les cadres de références des regroupements d'organismes communautaires.

5. Un fil subjectif : un concept placebo

Pourquoi de telles indéfinitions théoriques et indifférenciations idéologiques semblent-elles satisfaire plusieurs travailleurs communautaires? Comment les travailleurs communautaires investissent-ils leur adhésion et leur appartenance à l'approche globale? Formulons une hypothèse. Dans son analyse critique de la notion de résilience, Tisseron (2007 : 65) s'inspire de linguistes en avançant que « [...] le succès public d'un mot ou d'une expression est toujours un succès d'image. » Il ajoute que les « [...] mots ou les formules appelés au succès ne sont pas forcément les plus réalistes et les plus logiques, mais ceux qui ont un fort impact émotionnel. Et pour y parvenir, ils doivent produire l'illusion qu'il suffit de les utiliser pour changer la façon de se percevoir soi-même et de percevoir le monde » (2007 : 65).

« L'approche globale », « la promotion de la santé », le « développement des communautés », « l'économie sociale », « l'amélioration de la qualité de vie », « l'environnement écologique », « l'empowerment » n'ont-ils pas ce type de pouvoir évocateur ? C'est comme s'il s'agissait de « concepts placebos », car ces mots, lorsqu'ils n'ont pas « d'ingrédients actifs » (théorisation assumée), peuvent donner l'illusion à certains intervenants qu'ils sont dotés d'un pouvoir réel de comprendre les choses. On aura compris ici que ne sont pas les mots en soi qui font problème, mais l'absence de problématisation, c'est-à-dire d'une analyse en profondeur de l'articulation de leurs significations théoriques et empiriques. C'est le confort subjectif de l'illusion que procure l'effet placebo, car l'impression de penser le réel à l'aide du concept de globalité est créée par l'intensité de la croyance personnelle (potentiel addictif) en cette idée. C'est comme si une partie de notre identité personnelle s'y jouait, s'y réalisait, en était dépendante. Ceci permet de donner un sens au travail d'action communautaire, mais pas

nécessairement dans le sens conceptuel ou rationnel du terme. Le concept-placébo calme l'anxiété à devoir penser le monde, et à celle associée à l'acte qui toujours nous échappe en partie (Mendel, 1998). Bref, adhérer à l'approche globale peut donner à plusieurs l'impression de maîtriser leurs rapports au monde, ce qui n'est pas sans comparaison avec les effets de la prière chez les croyants qui disent que celle-ci leur fait du bien, en apaisant leurs inquiétudes et en leur donnant de la force. Pour ce faire, il faut qu'une certaine masse critique adhère à ce concept en faisant communier les personnes qui souhaitent appartenir à un groupe, à un mouvement, ou une communauté de valeurs et d'idéologie.

Conclusion

Que penser de cette analyse critique des efforts de définition de l'approche dite globale de l'action communautaire? D'abord insister sur le fait que s'engager idéologiquement dans les univers écologistes, humanistes ou autres, et s'investir psychologiquement en fonction de son histoire personnelle, ne représentent pas de problèmes en soi. Cela est même inévitable. Le principal problème que j'ai tenté de soulever ici se situe dans la faiblesse du travail théorique sur l'approche globale laissant pratiquement toute la place aux registres idéologiques et subjectifs. Ces seuls registres ne permettent pas aux travailleurs communautaires de mieux comprendre les fondements de leurs actions, les réalités sociales rencontrées, et d'en expliquer les significations en lien avec le contexte de leurs pratiques. Ils peuvent seulement produire plus d'affects fusionnels ou de ruptures, plus d'engagements militants ou de désengagements, nourrir l'espérance ou la désillusion, mais pas vraiment d'élucidation de leurs actes de travail face au contexte actuel.

Si l'analyse que j'ai élaborée dans ce texte a quelque chose à voir avec la réalité actuelle des organismes communautaires, recourir à l'approche globale en 2011 signifierait que rien n'aurait véritablement changé depuis plus de 30 ans à ce niveau. On pourrait faire l'hypothèse qu'il s'agirait d'une sorte d'arrêt du temps en ce qui concerne le travail théorique, c'est-à-dire qui serait encore en phase avec un contexte où l'État n'arrive pas à penser globalement et à s'engager dans l'intervention préventive. La réalité actuelle est pourtant toute autre. L'État a pris le virage préventif depuis plus de 15 ans et ne cessent de mettre en avant l'approche globale à l'aide de l'écologie sociale et du développement dans sa documentation programmatique. La tactique de la fin des années 1970 ne tient plus! Ne devient-il pas alors nécessaire de repenser le sens théorique de l'action communautaire en fonction du contexte idéologique et politique actuel?

Peut-on faire mieux disais-je, en fin d'introduction? Évidemment, cela demanderait tout un autre texte pour élaborer des pistes un peu consistantes, mais en guise d'entrée en

matière, j'aimerais tout de même rappeler ce qui s'est déjà tenté en ce sens. De 1985 à 1991, j'ai participé à la coordination de la Coalition des organismes communautaires du Québec (COCQ) regroupant 14 regroupements provinciaux de différents secteurs (jeunes, femmes, personnes âgées, personnes handicapées, etc.). Nous avons rédigé un texte de base et de revendications (COCQ, 1988; 1989) afin de préciser la définition de la spécificité des pratiques communautaires afin de la faire reconnaître par l'État à l'aide de manifestations à l'échelle du Québec, de revendications, et d'une rencontre avec le Premier ministre de l'époque, Robert Bourassa.¹⁷

En relisant récemment le texte de base de cette coalition, j'ai remarqué que jamais nous ne mentionnions «l'approche globale» comme fondement spécifique de nos pratiques. Comme le contexte des rapports entre les organismes communautaires et l'État était en train de changer vers le virage préventif et de sous-traitance, dans une perspective biomédicale et comportementaliste (dont nous héritons du développement aujourd'hui), nous avons fait l'effort de comprendre ce qui pouvait bien différencier notre vision de la prévention de celle de l'État. Nous ne pensions pas détenir la Bonne ou la Vraie approche préventive en jugeant celle de l'État comme un vulgaire simulacre. C'est ainsi qu'à la suite de plusieurs rencontres réflexives entre les représentants des regroupements, nous avons compris que ce n'était pas en termes d'approches d'intervention qu'il fallait penser ce qui reliait la conception de nos pratiques, et nous ralliait idéologiquement, mais la finalité, la question du pourquoi :

L'autonomie de l'action communautaire ne s'identifie pas par son caractère légal de corporation sans but lucratif ou par un quelconque mandat d'intervenir sur une clientèle-cible, mais plutôt par la capacité effective de l'organisme de permettre aux citoyens associés volontairement d'avoir un pouvoir sur leurs actes sociaux. Il en va de la survie même de la spécificité de l'action communautaire (COCQ, 1988 : 12).

Plus précisément, l'un des principes énoncés que les membres de la COCQ demandaient à ce qu'ils soient respectés se différenciaient de l'autonomie de l'organisme communautaire (liberté de décision sur les orientations de l'organisme) pour insister sur l'autonomie de l'action communautaire (liberté des citoyens de définir l'orientation de leurs propres actions). Ce type d'autonomie met en question certains rapports d'autorité pouvant être instaurés par les travailleurs communautaires eux-mêmes ou par les experts du social en général sur la construction des problèmes sociaux :

Que les citoyens-nes puissent définir eux-mêmes leurs problèmes, leurs besoins et leurs projets. Il est très courant de constater que l'identification de ce qu'est un “problème”, un “besoin” et de ce que pourrait être la “solution” par un-e

¹⁷ Pour en savoir plus, le lecteur peut prendre connaissance du bilan que j'ai fait de cette expérience dans un article de la revue *Nouvelles pratiques sociales* (Parazelli, 1994).

professionnel-le du réseau public n'est pas du tout perçue comme étant tels pour une personne vivant la situation donnée; (COCQ, 1988 : 2).

Ne pas se contenter de brandir l'approche globale ou l'empowerment communautaire et travailler les questions de spécificité de l'action communautaire en ce sens, suppose de réfléchir sur ce que veut dire un problème social, sur ce que signifie avoir un pouvoir sur ses actes sociaux, et de s'interroger sur les conséquences sociales de ces conceptions, ainsi que sur les horizons politiques possibles en lien avec des pratiques concrètes. Cette piste d'élucidation des finalités de l'action communautaire me semble aujourd'hui encore féconde, à travailler davantage, non pas dans le sens d'une illusion groupale, mais d'un débat sur les repères théoriques, éthiques et politiques sur les finalités. Choisir de prendre le temps de penser individuellement et collectivement ses concepts et ses pratiques représente, aujourd'hui, un enjeu majeur de l'avenir de l'action communautaire qui se voudrait encore autonome.

Références bibliographiques

Bagaoui, R. 2007. « Un paradigme systémique relationnel est-il possible? Proposition d'une typologie relationnelle ». *Nouvelles perspectives en sciences sociales : revue internationale de systémique complexe et d'études relationnelles*, vol. 3, n° 1, 2007, p. 151-175.

Bertalanffy, V. L. 1973. *Théorie générale des systèmes*. Paris : Dunod.

COCQ. 1988. *Coalition des organismes communautaires autonomes... pour la reconnaissance de l'action communautaire autonome - Document de base*. Montréal : Coalition des organismes communautaires du Québec.

COCQ. 1989. Le projet, les revendications - Journée de mobilisation et de visibilité du mouvement communautaire et populaire autonome du Québec, lundi le 30 octobre 198, p. 2-3. Montréal : Coalition des organismes communautaires du Québec.

Ducharme, É. 2010. *Étude de l'impact de l'arrivée des fondations privées sur les organismes communautaires qui se consacrent à la famille*. Essai de maîtrise, Pratiques de recherche et action publique, INRS-Urbanisation, Culture et Société.

Karsz, S. 2011. *Pourquoi le travail social? Définition, figures, clinique*. Paris : Dunod.

Lavelle, S. 2007. « Les philosophies du pragmatisme et la relation entre théorie, pratique et technique ». Site de *DPH*, en ligne : <http://base.d-p-h.info/fr/fiches/dph/fiche-dph-7197.html>

Mendel, G. 1998. *L'acte est une aventure; du sujet métaphysique au sujet de l'acte pouvoir*. Paris : Éditions La Découverte.

Parazelli, M. 2011. « Les programmes positivistes de prévention précoce. Vers quel horizon politique? ». Dans Collectif Pas de 0 de conduite (dir.), *Les enfants au carré ? Une prévention qui tourne pas rond !*, p. 65-91. Paris : Érès.

Parazelli, M. 2001. « Dissonances politiques de la reconnaissance de l'action communautaire autonome » *L'action nationale*, vol. XCI, no 3 (mars), p. 19-41.

Parazelli, Michel. 1994. « La coalition des organismes communautaires du Québec (1985-1991) : d'une pratique démocratique à un mimétisme *adhocratique*. » *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 7, no 1, p. 111-130.

Parazelli, M. 1980. *Rapport d'évaluation. Connaissance des organismes*. Montréal : ROCJMM.

Parazelli, M. 1979. *Essai d'épistémologie de l'écologie*. Texte ronéotypé, Montréal : UQAM.

Salhins, M. 2009. *La Nature humaine: une illusion occidentale. Réflexions sur l'histoire des concepts de hiérarchie, et d'égalité, sur la sublimation de l'anarchie en Occident, et essais de comparaison avec d'autres conceptions de la condition humaine*. Paris : Éditions de l'éclat, collection Terra Cognita.

Watzlawick, P., Beavin, J. H. et D. Jackson. 1972. *Une logique de la communication*. Paris : Seuil.

Webographie (approche globale en action communautaire) :

Bureau de Consultation Jeunesse (2011). « Le BCJ, qu'est-ce que c'est? » dans Bureau de Consultation Jeunesse. En ligne, <<http://www.bcj14-25.org/>>. Consultée le 5 septembre 2011.

Carrefour jeunesse-emploi Hochelaga-Maisonneuve, Bisson, Lyne, Bussièrès, Denis, René, Jean-François et Anne St-Pierre (mars 1999). « Le mode d'intervention du Carrefour jeunesse-emploi Hochelaga-Maisonneuve » dans *Corporation de développement de l'Est*. En ligne, <http://www.cdest.qc.ca/cjehm/pdf-cjehm/Mod_intervention_CJE.pdf>. Consultée le 6 septembre 2011.

Centre de santé des femmes de Montréal (2011). En ligne, <<http://www.csfmontreal.qc.ca>>. Consultée le 29 août 2011.

Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles (2010). « L'approche de la clinique » dans *Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles*. En ligne, <<http://ccpsc.qc.ca/node/79>>. Consultée le 29 août 2011.

Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre (août 2010). « Services offerts aux personnes immigrantes par les organismes du secteur communautaire œuvrant à l'insertion et au maintien en emploi dans la région métropolitaine de recensement de Montréal dans *Conseil emploi métropole*. En ligne, <http://www.emploi-metropole.org/publications/clienteles_imm_rapport6.pdf>. Consultée le 30 août 2011.

Corporation de développement communautaire des Maskoutains (18 juin 2009). « Code éthique des membres actifs de la CDC des Maskoutains » dans *Corporation de développement communautaire des Maskoutains*. En ligne, <<http://www.cdmaska.org/indexFr.asp?numero=68>>. Consultée le 28 août 2011.

Corporation de Développement Communautaire des Sources. « Mission » dans *Corporation de développement Communautaire des Sources*. En ligne, <<http://www.cdcasbestos.com/mission.html>>. Consultée le 5 septembre 2011.

Fédération québécoise des organismes communautaires famille (2008). « Cadre de référence sur les pratiques d'action communautaire autonome » dans *Fédération québécoise des organismes famille*. En ligne, <<http://www.fqocf.org/main.html>>. Consultée le 30 août 2011.

L'R des centres de femmes du Québec (janvier 1996). « Partout au Québec des femmes de cœur refont le monde. Cadre de référence pour le financement des centres de femmes » dans *L'R des centres de femmes du Québec*. En ligne, <http://www.rcentres.qc.ca/publications_1996cadreference.pdf>. Consultée le 30 août 2011.

Organismes d'action communautaire du Témiscamingue (printemps 2003). « Les secteurs d'activités. Les organismes d'action communautaires. Entretien de groupe », dans *Les organismes d'action communautaire Témiscamingue*. En ligne, <<http://www.temiscamingue.net/planstrategique/etapes/pdf/vision/sociocommunautaire/resume-communautaire.pdf>>. Consultée le 28 août 2011.

Relais-femmes (2009), Reed Judith. « L'intervention en contexte de milieu de vie un arrimage indispensable entre le formel et l'informel » dans *Relais-femmes*. En ligne, <http://www.relais-femmes.qc.ca/files/Milieu_de_vie.pdf>. Consultée le 29 août 2011.

Regroupement des auberges du cœur du Québec (2008). « Définition d'organisme communautaire adoptée par le regroupement des auberges du cœur » dans *Regroupement des auberges du cœur du Québec*. En ligne, <<http://www.aubergesducoeur.orrq/def-organisme-communautaire>>. Consultée le 28 août 2011.

Regroupement des organismes communautaires des Laurentides (2003). « Base d'unité politique » dans *Regroupement des organismes communautaires des Laurentides*. En ligne, <http://www.roclautentides.com/Membres_files/Base_d_unite.pdf>. Consultée le 30 août 2011.

Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal RAPSIM, (5 avril 2005), Jean-Arsenault, Emmanuelle et Linda Vallée. « Agir pour consolider notre réseau- Rapport des activités marquant le 30^{ième} anniversaire du RAPSIM. » En ligne,

<http://www.rapsim.org/docs/RappFinal_Activités30ans_RAPSIM.pdf>. Consultée le 6 septembre 2011.

Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF), Mimeault, Isabelle (2008). « Synthèse du cadre de référence en santé des femmes. Changeons de lunettes ! Pour une approche globale et féministe de la santé. » En ligne, <http://reqasf.qc.ca/files/RQASF-Synthèse_Cadre_PS_2009.pdf>. Consultée le 30 août 2011.

Table de concertation des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles et la Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (mai 1997). « Cadre de référence des organismes communautaires et bénévoles sur une politique de reconnaissance des organismes autonomes dans le cadre du programme SOC » dans *La table des regroupements provinciaux des organismes communautaires et bénévoles*. En ligne, <<http://trpocb.typepad.com/files/cadre.ref.soc-3.html>>. Consultée le 29 août 2011.

Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles Et Le regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (novembre 1996). « Cadre de référence des organismes communautaires » dans *La table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles*. En ligne, <<http://trpocb.typepad.com/files/cadresrefhebergementcomm.pdf>>. Consultée le 28 août 2011.

Table régionale des organismes communautaires de la Montérégie (TROC Montérégie).

« Les 8 critères de l'action communautaire autonome » dans *Concertation régionale des organismes communautaires Abitibi-Témiscaminque*. En ligne, <<http://crocat.ca/MediaHandler.ashx?MediaId=f1895e34-0f95-46b5-b892-4b800cedc7d5>>. Consultée le 28 août 2011.

Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière. Éléments de définitions et engagements (TROCL) (avril 2011). « Éléments de définition et engagements » dans *Cahier des membres TROCL*. En ligne, <<http://www.trocl.org/docref/cahiermembresavril2011.pdf>>. Consultée le 28 août 2011.

Table régionale des organismes communautaires Saguenay-Lac-Saint-Jean. (2010). « Qui sommes-nous ? » dans *Table régionale des organismes communautaires Saguenay-Lac-Saint-Jean (TROC02)*. En ligne, <http://www.troc02.org/index.php?option=com_content

&[view=article&id=19&Itemid=14](http://www.troc02.org/index.php?option=com_content)>. Consultée le 29 août 2011.

L'APPROCHE GLOBALE EN CONTEXTE D'ACTION
COMMUNAUTAIRE AUTONOME

FRANÇOIS LABBÉ

Note de présentation de l'auteur: **François Labbé** est *maître es art en histoire* (1998, Université Laval). Il a été éducateur populaire (1998-2004) avant de devenir agent de recherche au Regroupement des Auberges du cœur du Québec. Ses principales responsabilités s'articulent autour du développement des pratiques d'action communautaire autonome et de la défense collective des droits. Ses champs d'intérêt sont les mouvements sociaux, l'éducation populaire, l'action collective, la médicalisation, l'éducation et la Protection. Parmi ses publications : (1998) La définition des genres comme enjeu des débats entre les féministes et les porte-parole antiféministes au Québec au début du XXe siècle: le cas de la commission Dorion (1929-1931). Cahiers du GREMF no.79, Université Laval, Québec. 84 p.

L'approche globale en contexte d'action communautaire autonome

Introduction

L'action communautaire autonome s'est transformée depuis son essor, il y a un peu plus de 50 ans. D'abord, née d'initiatives populaires et citoyennes locales pour prendre en charge des problèmes collectifs concrets ou lutter contre différentes formes d'injustices et d'inégalités, elle s'est peu à peu transformée en mouvements sociaux à l'échelle des villes, des régions et du Québec. Après avoir atteint une sorte d'effervescence dans les années 1970 — participant à la Révolution tranquille — elle s'est graduellement reconfigurée sur d'autres bases, notamment par régions (les tables régionales d'organismes communautaires en santé et services sociaux (TROC), les regroupements d'organismes d'éducation populaire autonome, etc.) ou par typologies d'intervention (maisons de jeunes, ressources alternatives en santé mentale, centres de femmes, hébergement communautaire jeunesse, groupes d'alphabétisation populaire, etc.).

Avec cette reconfiguration, on observe une spécialisation des organismes, mais aussi une professionnalisation, ainsi qu'une psychologisation, voire une médicalisation de l'intervention. Par ailleurs, ces transformations ont été renforcées par la reconnaissance du gouvernement québécois de la contribution des organismes communautaires dans le développement social et son financement accru, particulièrement en santé et services sociaux.

En 2001, le gouvernement du Québec lançait la politique *L'action communautaire : une contribution à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*. Cette politique n'a pas été « offerte » aux organismes communautaires. Elle est le résultat de leur longue lutte depuis la fin des années 1980 pour obtenir de l'État une reconnaissance formelle de leur contribution dans le développement social et politique du Québec. Bien que cette Politique n'ait pas eu les effets positifs espérés par les organismes communautaires et les groupes populaires (Lamoureux, 2007 : 146), ils réussirent

l'exploit d'y faire inscrire les principales caractéristiques de leurs modes d'action. Surnommées « les huit critères de reconnaissance de l'action communautaire autonome », nous les retrouvons dans le *Cadre de référence en matière d'action communautaire* (SACA, 2004 : 2^e partie, p.6-7) :

1. être un organisme à but non lucratif;
2. être enraciné dans la communauté;
3. entretenir une vie associative et démocratique;
4. être libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations;
5. avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté;
6. poursuivre une mission sociale qui lui soit propre et qui favorise la transformation sociale;
7. faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges, axées sur la globalité de la problématique abordée;
8. être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public.

Les quatre derniers critères (5-8) s'appliquent tout particulièrement à une proportion des organismes d'action communautaire et de groupes populaires autonomes qui se reconnaissent une mission fondée sur la citoyenneté et la transformation sociale. L'approche globale qui caractérise l'action communautaire autonome et qu'elle a défendu depuis son essor, il y a 50 ans, s'inscrit en trame de fond des critères 6 et 7. C'est ce que nous entendons expliquer dans cet article.

Nous proposerons d'abord une définition de l'approche globale en action communautaire autonome en prenant comme point de départ sa mission fondamentale, telle qu'exprimée dans la *Politique*. Nous examinerons ensuite les principales pratiques associées à l'approche globale en action communautaire autonome, ainsi que les rôles qu'elles supposent d'assumer dans les équipes d'intervention. Enfin, nous terminerons par les défis que pose le contexte d'intervention actuel et des moyens pour consolider ou revitaliser l'approche globale en action communautaire autonome.

1. Qu'est-ce qu'une approche globale?

Tout d'abord, précisons ce qu'est une *approche* en intervention:

Façon dont on recueille les données, élabore une hypothèse, choisit les objectifs, les stratégies et les techniques qui conviennent aux problèmes rencontrés. Les approches d'intervention fournissent aux groupes et aux intervenantes et intervenants un cadre, des orientations pour réaliser une intervention sociale donnée.

Chaque approche a 8 dimensions : des fondements théoriques, un objectif général, un focus d'intervention, un processus d'intervention, une cible d'intervention, un contexte d'intervention, les rôles de la personne intervenante et les techniques utilisées (Relais-femmes, 2009).

À la lecture de cette définition, nous comprendrons que toute *approche* en intervention est *globale* par nature. Cependant, toutes les approches ne conviennent pas aux fondements théoriques et aux objectifs qui sous-tendent la mission des organismes d'action communautaire autonome. Quelle approche globale pour l'action communautaire autonome? C'est cette question qui nous intéresse ici.

a) Une approche ancrée dans la mission des organismes d'action communautaire autonome

Reprenons les critères 6 et 7 du *Cadre de référence en matière d'action communautaire* :

- poursuivre une mission sociale qui lui soit propre et qui favorise la transformation sociale;
- faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges, axées sur la globalité de la problématique abordée.

Ces deux critères désignent à la fois le sens de l'intervention en action communautaire autonome (la transformation sociale), les moyens qu'elle se donne pour y parvenir (des pratiques citoyennes et des approches larges), ainsi que le cadre d'analyse critique qui guidera ses pratiques (la globalité de la problématique abordée). Transformation sociale, pratiques citoyennes et globalité de la problématique abordée sont les fondements de la mission des organismes communautaires autonomes, tels qu'ils ont été inscrits dans la *Politique* après la lutte pour la reconnaissance.

Or, se donner pour objectif la transformation sociale nous oblige nécessairement à nous poser trois questions, liées étroitement les unes aux autres :

- Quelle société voulons-nous?
- Quelles sont les valeurs qui la sous-tendent?
- Et enfin quel(s) type(s) de citoyens et citoyennes devons-nous former pour la construire?

Répondre à ces questions exige nécessairement une vision globale des problèmes à résoudre en intervention. Nous comprenons ici « problèmes à résoudre » dans son sens le plus large; qu'ils se posent dans un contexte de loisir, d'éducation populaire, d'insertion en emploi, de ressource alternative en santé mentale, de soutien pour les familles, d'hébergement de jeunes sans-abri et en difficulté ou de femmes victimes de violence conjugale. Par exemple, découvrir les intérêts et les besoins des adolescents qui fréquentent la maison de jeunes de leur quartier et trouver les moyens de leur répondre est un problème à résoudre tout autant que de soutenir adéquatement un jeune sans-abri dans ses efforts pour sortir de la rue et développer des liens d'affiliation. Cependant, l'approche globale exige de l'organisme de leur trouver des réponses qui s'inscrivent consciemment dans une vision globale de la société dans laquelle vivent les personnes rejointes et qui les influencent. Autrement dit : ces réponses sèment les graines de la société, des valeurs et des citoyens, citoyennes, qui sont au cœur de notre mission.

Les réponses resteront toujours ouvertes puisque chaque génération engagée en action communautaire autonome devra relever des défis culturels, économiques, politiques et environnementaux propres à leur époque. Cependant, certaines valeurs « phares » guident cette quête de transformation sociale depuis les débuts de l'action communautaire autonome et semblent devoir persister dans l'avenir: émancipation, démocratie participative, citoyenneté critique et engagée, entraide, solidarité, respect des personnes, équité, liberté, responsabilité et autonomie. Ces valeurs posent à la fois les jalons de la société à bâtir, mais aussi les compétences et les qualités des citoyens et citoyennes dont elle aura besoin pour advenir.

Or, on le comprendra aisément, pour s'engager sur cette voie et y progresser, nous devons nous appuyer sur une approche qui nous permette de comprendre autant les structures sociales que les réalités matérielles et subjectives des personnes appelées à s'engager à les transformer par et pour elles-mêmes.

b) Une compréhension globale de la personne et des réalités sociales

Jean-François René décrit ainsi l'approche globale en action communautaire :

Travailler selon une approche globale, c'est d'abord comprendre la personne dans les multiples dimensions de sa vie, ses identités (sexe, âge, orientation sexuelle,

etc.), son histoire personnelle, ses conditions de vie, ses besoins, ses relations interpersonnelles et ses liens sociaux, ses capacités, ses forces, ses ressources, etc. Au sein des groupes communautaires, dans toute intervention menée selon l'approche globale, on porte attention à l'ensemble de ces dimensions, de manière à répondre adéquatement à la demande selon la situation, en utilisant les services du groupe ou en dirigeant la personne vers une ressource plus appropriée (René, cité dans Relais-femmes, 2009).

Il ajoute :

Jumelée à cette approche, la vision globale correspond à la façon de voir les problèmes et les besoins des personnes rencontrées. Une vision globale doit prendre en compte les causes sociales, économiques, culturelles et politiques des situations vécues individuellement. Autrement dit, le mouvement communautaire québécois « a développé le réflexe de chercher les causes structurelles de l'appauvrissement et de l'exclusion » (Guay, 1999 : 81) afin d'être en mesure d'agir sur les enjeux collectifs. (René, cité dans Relais-femmes 2009).

Doucet et Asselin la décrivent en d'autres mots dans le *Cadre de référence pour le financement des milieux de vie : Les centres de femmes et les maisons de jeunes* :

Cette approche favorise une intervention sur toutes les facettes de la vie, misant sur ce que les personnes perçoivent individuellement et collectivement de leur situation et de leurs expériences. Considérés souvent comme isolés et personnels, dans un premier temps, les problèmes identifiés commencent, à travers leur mise en commun, à prendre une dimension plus sociale. Des questions surgissent quant à leurs origines et leurs causes. C'est ce qu'on appelle « partir du vécu ». (J. Doucet et M. Asselin, cité dans Relais-femme, 2009).

On comprendra alors que l'approche globale est contraire à toute forme d'intervention qui réduit la personne à une ou quelques dimensions problématiques de son être (sa maladie, son comportement, sa sous-scolarisation, etc.) et qui tend à ignorer les facteurs sociaux qui influencent ses conditions de vie, ses valeurs, ses aspirations, ses comportements, ses difficultés, son pouvoir d'agir.

C'est ainsi que l'on peut comprendre la position énoncée par la *Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles et le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal* lorsqu'ils résument l'approche globale comme une approche :

... où l'individu est considéré avant tout comme un citoyen à part entière; qui considère les problèmes spécifiques identifiés par les individus à l'intérieur d'un

cadre où l'on aborde la personne dans sa globalité; qui cherche à éviter la fragmentation et la surspécialisation des interventions. (Relais-femme, 2009).

Pour résumer, toute approche globale en action communautaire autonome exige des organismes qu'ils prennent en compte :

- **L'ensemble des rôles sociaux et des identités que les personnes doivent assumer :**
 - ✓ Enfants, adolescents, jeunes adultes, adultes, parents, gars, fille, hommes, femmes, citoyens.nes, locataires, travailleurs.euses, étudiants.tes, militants.tes, amis.es...

- **Le contexte historique et les structures sociales (du local au global) dans lequel ces personnes ont été socialisées et dans lequel elles vivent / ont vécues :**
 - ✓ Culturel, idéologique, politique, économique, scientifique, légal...

- **Les interactions entre d'une part les conditions de vie objectives (revenus, maladie, scolarité, logement, etc.) et subjectives (idéologies, valeurs, identités, etc.) des personnes rejointes et d'autre part les structures sociales dans lesquelles elles vivent ou ont vécues :**
 - ✓ Rapports sociaux et rapports de pouvoir (entre les classes sociales, entre les riches et les pauvres, entre les femmes et les hommes, entre les groupes d'âges, entre la majorité et les minorités, etc.), impacts des structures sociales, politiques, économiques, culturelles, scientifiques et des idéologies sur la réalité des personnes...

À partir de toutes ces réflexions, nous proposons cette définition de l'approche globale en contexte d'action communautaire autonome :

L'ensemble cohérent des moyens utilisés par les organismes d'action communautaire autonome et les groupes populaires afin de comprendre les interactions entre les conditions de vie (objectives et subjectives) des personnes rejointes et le contexte (historique et structurel) dans lequel elles vivent / ont vécues, ainsi que les objectifs, les stratégies et les techniques qui leur permettent de les engager dans l'amélioration de ces conditions de vie et la transformation de la société par et pour elles-mêmes.

On comprendra alors que l'approche globale est à contre-courant. À contre-courant du libéralisme économique qui tend à réduire les personnes à un rôle de travailleur.euse - client.e - consommateur.trice et qui s'appuie sur l'individualisme et le désengagement politique. À contre-courant des services publics qui consiste à fragmenter une population en clientèles particulières et à les répartir dans des programmes et services spécialisés. À contre-courant de la médicalisation des problèmes, (de santé, de comportement, d'exclusion, d'insertion sociale, etc.) des personnes, qui se traduit par une approche biomédicale et psychologisante qui ignore les facteurs sociaux de santé, enferme la personne sur elle-même et la réduit à n'être que sa « maladie » et à ne vivre que son « traitement », et ce, parfois durant toute sa vie.

Voguant à contre-courant, la pression devient énorme sur les organismes d'action communautaire autonome afin qu'elle adopte les logiques néolibérales, fragmentées et biomédicales, particulièrement lorsque le financement provient de ministères qui se font les relais des tendances dominantes, comme par exemple la médicalisation pour le Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec (MSSSQ). Nous y reviendrons lorsque nous aborderons les défis à relever pour consolider ou se réapproprié ou consolider l'approche globale.

2. La pratique de l'approche globale

a) Pas une, mais des approches globales

Le concept d'approche globale en action communautaire autonome qualifie en fait un certain nombre d'approches globales qui s'enracinent dans ses traditions et ses fondements théoriques. Parmi ces approches, les plus importantes sont sans doute :

- L'éducation populaire;
- L'approche féministe;
- L'empowerment;
- L'organisation communautaire.¹⁸

Chacune de ces approches possède des origines propres, ainsi que des fondements théoriques et un langage conceptuel particuliers, mais elles partagent un socle commun d'objectifs et de pratiques si étendu, qu'elles se confondent en grande partie. Par exemple, nous pourrions difficilement parler de l'approche féministe en action communautaire autonome sans faire appel aux pratiques d'éducation populaire,

d'empowerment et d'organisation communautaire qu'elle déploie dans l'atteinte de ses objectifs. Sa particularité serait, entre autres, d'être soutenue par une analyse critique des inégalités de sexe dans une société patriarcale et orienté vers l'émancipation des femmes et l'amélioration de leurs conditions de vie sur les plans individuels et collectifs. Les organismes d'éducation populaire jetteront plutôt leur regard critique sur les structures de la société capitaliste ou néolibérale et viseront l'émancipation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion. Enfin, chaque approche globale décrite ici peut déboucher sur de l'action directe non violente. Aucune, donc, n'est mutuellement exclusive.

Sans perdre de vue les caractéristiques essentielles de chacune de ces quatre approches globales, nous pouvons en dégager cinq grands objectifs communs. Toute approche globale en action communautaire autonome visent à soutenir les personnes qui sont au cœur de leur mission dans leurs efforts pour :

- Améliorer leurs conditions de vie objectives et subjectives;
- S'émanciper tant objectivement (indépendance matérielle) que subjectivement (conscience libre et critique ou *autonomie*);
- Accroître leur pouvoir d'agir individuel et collectif;
- Élargir les espaces de participation démocratique;
- Favoriser le développement et l'exercice d'une citoyenneté critique et engagée;
- Transformer la société.

⇒ **Et tout cela, *par et pour elles-mêmes*.**

Ces objectifs sont cohérents avec la réflexion fondamentale guidant l'action communautaire autonome : quelle société voulons-nous, quelles sont les valeurs qui la sous-tendent et quel(s) type(s) de citoyens et citoyennes devons-nous former pour qu'elle adienne? Des objectifs qui sont aussi autant de défis ambitieux, surtout lorsqu'ils sont vus dans leur ensemble et analysés à la lumière des moyens limités d'un seul organisme d'action communautaire autonome. Trop ambitieux et beaucoup trop idéalistes? Nous y reviendrons en conclusion.

b) Les pratiques associées à l'approche globale

Il se dégage un certain nombre de pratiques communes à toute approche globale en contexte d'action communautaire autonomes. Parmi elles, six nous semblent incontournables :

- L'analyse continue du contexte sociopolitique et des structures sociales.

- Le dialogue critique entre intervenants et personnes rejointes.
- Le développement d'une conscience critique.
- Une transformation dans l'action.
- La valorisation du processus comme du résultat.
- L'action collective.

Voyons brièvement chacune de ces pratiques.

L'analyse continue du contexte historique et des structures sociales. Il va de soi qu'on ne peut adopter une approche globale sans s'appuyer de façon continue sur une analyse critique qui recouvre tout le champ du social (culture, politique, économie, etc.). Il s'agit non seulement de comprendre la société dans laquelle nous vivons et sommes appelés à intervenir, mais aussi de comprendre les liens entre les conditions de vie des personnes et l'influence des facteurs sociaux, politiques, économiques et culturels. Parfois, ces liens nous semblent évidents : par exemple, certains modèles féminins dominants dans notre culture influencent le développement d'une identité *hypersexualisée* chez les jeunes filles, avec des conséquences négatives concrètes dans leur vie. Influence et conséquences qui peuvent se retrouver au cœur de l'intervention des organismes qui accueillent ou rejoignent ces jeunes filles. L'approche globale demande qu'on soutienne chacune des jeunes filles rejointes dans leurs désirs de s'émanciper de cette forme d'aliénation, qu'on dénonce clairement l'idéologie et les structures sociales qui lui permettent de se diffuser, qu'on propose une alternative respectueuse de notre conception d'une société meilleure.

Par ailleurs, cette analyse continue et vigilante des organismes gagnera en profondeur si elle sait inclure à sa réflexion l'apport des personnes qu'ils accueillent. C'est le dialogue critique.

Le dialogue critique entre intervenants et personnes rejointes. Le point de départ de l'intervention en action communautaire autonome est la réalité objective et subjective des personnes rejointes et les besoins qu'elles expriment. Cependant, il y a toujours un risque — de part et d'autre — de confondre cette réalité et ces besoins avec des idées préconçues qui limitent les pistes d'intervention. Surtout lorsqu'il y a « présence d'interférences » dans les rapports entre eux, comme par exemple, des diagnostics en santé mentale. Le dialogue critique entre intervenants et intervenus est une volonté consciente et permanente de questionner leurs idées préconçues et de construire une analyse inédite de la réalité, des besoins et des actions à entreprendre. Il les invite à comprendre ensemble, à apprendre ensemble et à agir ensemble.

Prenons un exemple. Une intervenante en maison d'hébergement jeunesse est convaincue qu'on ne doit pas aborder les questions politiques et économiques avec les jeunes adultes

sans-abri que l'organisme héberge. La raison : ils n'ont aucun pouvoir sur ce « système » qui produit, maintient, renforce les inégalités et les injustices traversant leur existence. En parler, ce serait accroître leur sentiment d'impuissance. L'intervenante reconnaît également son impuissance à « changer le système. » À ses yeux, la seule intervention appropriée est bel et bien de favoriser l'insertion du jeune au système. C'est, selon toute apparence, l'approche la plus pragmatique. Même sentiment du côté des jeunes qui jugent comme une « perte de temps » les discussions sur des réalités qui les dépassent et les intéressent peu. Ce qu'ils veulent, ce sont des moyens concrets pour s'en sortir, pas des rêves. Pourtant, plusieurs d'entre eux vivent des hébergements à répétition, chaque « malchances » leur faisant perdre l'appartement durement acquis.

Imaginons ces jeunes et des intervenants en plein dialogue critique sur les politiques sociales inévitables et les injustices qui déterminent les conditions d'existence des premiers et les pratiques d'intervention des seconds. Serait abordée l'impuissance ressentie par les uns et les autres devant ce système arbitraire et apparemment tout puissant. On discuterait sans gêne des limites des pratiques d'intervention qui, partant toujours d'une bonne intention, remettent toutefois aux personnes l'entière responsabilité de supporter seules les attaques programmées et systématiques du régime politique. Une intervenante expliquerait pourquoi elle n'ose pas, ou n'ose plus, parler des aspects sociaux des difficultés éprouvées par celles et ceux fréquentant l'organisme. D'autres pourraient peut-être approfondir cette explication, chercher tout haut à comprendre d'où elle vient et où elle mène fatalement et, par conséquent, se demander s'il faut continuer à taire certaines choses et à intervenir de telle et telle manière.

Un tel dialogue permet aux organismes d'action communautaire autonome de développer des pistes d'intervention inédites et aussi d'incarner concrètement dans ses murs des valeurs telles que la solidarité et l'élargissement de l'espace démocratique. Elle favorise aussi le développement d'une conscience critique.

Le développement d'une conscience critique. La conscience critique est cette faculté qui nous permet de percevoir les contradictions, les conflits, les rapports de force, les formes de domination, d'exploitation et d'oppression qui traversent notre société, mais aussi les possibilités de les dépasser, de s'en affranchir, de les transformer. Nécessaire à la transformation sociale et au dépassement de soi, elle permet d'imaginer des « inédits possibles », c'est-à-dire des solutions que nous ne pouvions envisager tant que notre conscience était assujettie à la pensée dominante. La conscience critique se développe dans les organismes communautaires autonomes à travers diverses activités qui stimulent l'exercice de la pensée critique.

Le partage d'expériences entre les personnes qui fréquentent l'organisme favorise le passage d'une conscience critique individuelle vers une conscience critique collective. Le développement d'une conscience critique collective permet à l'individu de comprendre

qu'il n'est pas le seul à vivre certaines difficultés, à identifier leur origine dans la manière dont la société est organisée, puis à imaginer des solutions dans le changement social, par une action citoyenne et politique « non partisane » dans l'espace publique.

L'action collective. Définit de façon très large, l'action collective, c'est *l'ensemble des efforts concertés d'un groupe de personnes pour atteindre un but commun*. Toute approche globale l'inscrit parmi ces pratiques fondamentales, et ce, pour plusieurs raisons. D'abord, parce qu'elle représente un moyen exceptionnel de mettre en pratique et d'être des espaces d'apprentissage de valeurs phares comme l'entraide, la solidarité, la démocratie participative, la citoyenneté critique et engagée et la responsabilité. Elle permet aussi d'accroître le pouvoir d'agir des personnes et donc de résoudre des problèmes qui dépassent les seuls individus. Enfin, elle reste l'un des rares moyens connus de transformer la société de manière durable. Pour ces seules raisons, elle est donc une pratique incontournable pour toute approche globale. L'action collective exige que nous sachions stimuler l'engagement des personnes que l'on souhaite mobiliser. Une des clés du succès serait le développement d'une conscience critique et collective capable de déconstruire la stigmatisation et la culpabilisation qui paralysent le pouvoir d'agir (Ninacs 2008 : 22-23, 27), mais aussi d'inspirer des sentiments d'injustice (Honneth 2008 : 2009 et *passim*) et des efforts d'émancipation (Freire, 1974 : 44-45).

Une transformation dans l'action. Contrairement à l'adage populaire, en parler ne fait pas toujours du bien. Au contraire, parler de problèmes sur lesquels nous n'avons aucun pouvoir apparent ne fait qu'accroître des sentiments d'angoisse et d'impuissance. L'organisme doit offrir aux personnes qu'elles accueillent des possibilités d'apprendre dans l'action, c'est-à-dire de développer des savoirs (savoir-faire, savoir-être) en les expérimentant concrètement dans des activités et des démarches quotidiennes, ainsi que lors d'actions collectives. Expérimenter signifie que les personnes auront une marge de manœuvre pour tester différents moyens, différentes stratégies, pour arriver à leurs fins. Qu'elles seront soutenues avant et pendant leurs actions, mais aussi après, afin qu'elles puissent faire un retour critique sur les moyens et les stratégies qu'elles se sont données, les résultats obtenus et les améliorations possibles.¹⁸

La valorisation du processus comme du résultat. Enfin, toute approche globale en action communautaire autonome valorise autant le processus dans lequel s'engagent les personnes que l'atteinte de résultats attendus. Dit autrement : il s'agit de valoriser les apprentissages, la création de liens significatifs, le plaisir d'être, d'apprendre et d'agir ensemble, plutôt que de viser des résultats d'intervention. Par exemple, si une activité de sensibilisation aux risques associés aux drogues dans une maison de jeunes provoque plus de rires, de plaisir et du lien social entre les adolescents présents, que la prise de

¹⁸ Cette possibilité de jouir d'une marge de manœuvre et de réfléchir sur ses actions permet en outre l'exercice et le développement de l'autonomie des personnes; l'une des visées majeures des organismes d'action communautaire autonome.

conscience et les savoirs attendus, des objectifs importants — et inattendus! — sont atteints en cours d'activité. Autre exemple : une manifestation pour exiger une politique de lutte à l'itinérance peut ne pas atteindre le résultat attendu, mais permettre à des centaines de personnes d'apprendre à exprimer leur colère de manière pacifique, de développer de l'intérêt pour l'engagement citoyen et les débats politiques, de créer des liens avec d'autres militants, de découvrir un peu plus ses propres valeurs, voire même de ressentir de forts sentiments de dignité et de pouvoir d'agir.

Cette valorisation ne va pas de soi, dans notre société axée sur la performance et les résultats aussi concrets que rapides. Elle reste pourtant essentielle à toute approche globale en contexte d'action communautaire autonome.

C) Rôles des équipes d'intervention

L'approche globale en contexte d'action communautaire autonome demande aux équipes d'intervention et d'animation d'exercer des rôles et des compétences capables de lui permettre de déployer ses pratiques essentielles et d'atteindre ses grands objectifs. Nous avons identifié cinq rôles qui nous semblent essentiels pour tout organisme ou regroupement d'organismes communautaires autonomes qui s'inscrit dans une approche globale :

- **Éducateur.trice / formateur.trice.** Un rôle qui va de soi, dans une approche qui mise autant sur l'exercice et le développement de valeurs, de compétences, d'habiletés et d'un pouvoir d'agir pour et par les personnes rejointes. L'intervenant.e doit exercer ce rôle « stratégique » de telle sorte qu'il puisse non seulement transmettre une part de son savoir-faire, de son savoir-être et des valeurs associées à la mission de l'organisme, mais aussi favoriser les échanges « éducatifs » entre les personnes qui fréquentent l'organisme.
- **Accompagnateur.trice.** L'intervenant.e doit soutenir les personnes dans leurs démarches, dans leurs projets, dans leurs efforts pour trouver des réponses à leurs besoins, à leurs intérêts ou à leurs aspirations. Il ou elle vise à amener les personnes à développer leurs propres capacités à résoudre leurs problèmes.
- **Animateur.trice.** L'animation de groupes, de milieux de vie ou de communauté est toujours très présente dans les organismes communautaires autonomes. Animer signifie littéralement « faire vivre », « faire vibrer » les personnes rassemblées et non pas simplement « divertir », « faire apprendre », ou encore

« faire passer un message. » Il s'agit donc d'animer de telle sorte que l'intelligence et la sagesse collectives se révèlent et se mettent à l'œuvre.

- **Militant.e.** Un rôle essentiel dans une approche qui vise la transformation sociale et le développement d'une citoyenneté critique et engagée. L'engagement des équipes dans les causes et les luttes sociales ou politiques favorise en retour celui des personnes rejointes, ne serait-ce que parce qu'il leur offre des modèles positifs.
- **Organisateur.trice.** Un grand nombre d'activités (campagnes de sensibilisation, levée de fonds, fêtes de quartier, etc.), d'actions (manifestations, actions directes non violentes, etc.) et de projets de développement social (développement d'appartements supervisés, ouverture d'un point de service, etc.) exigent des équipes d'intervention, de l'intérêt et des compétences pour rejoindre, mobiliser, rassembler et coordonner les efforts de groupes de bénévoles, de militants ou de partenaires qui peuvent devenir nombreux. Dans une perspective d'approche globale, où une place importante doit être faite à l'action collective, le rôle d'organisateur.trice sera tôt ou tard crucial.

On comprendra que les transformations que connaît l'action communautaire autonome depuis les années 1980 — spécialisation, professionnalisation, psychologisation, etc. — a eu pour effet de précariser la pratique de l'approche globale, ainsi que les pratiques et les rôles qui y sont associés. Toutefois, la lutte des organismes pour faire inscrire les visées de cette approche dans la *Politique* de 2001 démontre une volonté largement partagée de les conserver et d'être en position de les transmettre à d'autres générations. Comment y parvenir, dans le contexte actuel? C'est la question qui guidera les réflexions de la troisième et dernière partie.

3. Relever le défi de se réappropriier ou de consolider l'approche globale en action communautaire autonome

Dans cette troisième partie, nous proposons quelques pistes de réflexion pour les organismes d'action communautaire autonome qui souhaitent relever le défi de se réappropriier ou de consolider l'approche globale.

a) Déjouer l'interdit de penser *autrement* ?

On l'aura compris, l'approche globale exige des organismes communautaires autonomes un investissement majeur en temps, pour accomplir l'analyse critique du contexte, des structures sociales et de leurs liens avec les conditions de vie des personnes au cœur de

leurs missions, mais aussi pour donner du sens à leurs pratiques. Or, cela ne va pas de soi. Le contexte d'intervention actuel impose plutôt une sorte « d'interdit de penser¹⁹ » qui court-circuite la pratique de l'approche globale.

Le sentiment d'impuissance est devenu l'un de ces « interdits de penser ». De plus en plus d'équipes d'intervention ressentent régulièrement de la frustration devant un certain nombre de personnes qui n'arrivent pas à « s'en sortir » parce qu'elles se butent constamment dans leurs efforts contre une foule d'obstacles structurels dans les programmes et les services publics ou sur les marchés de l'emploi ou locatif, pour ne nommer que ceux-ci. Se sentant impuissants à transformer le « système », les intervenants recherchent donc sans cesse de nouveaux moyens pour mieux « outiller » ces personnes et les « adapter à la réalité. » Le sentiment d'urgence à agir représente un autre de ces « interdits de penser. » Confrontés à la détresse et à la souffrance des personnes rejointes ou encore à leurs besoins et à leurs demandes pressantes, de plus en plus d'organismes se sentent poussés à « faire de leur mieux pour apporter un bien-être immédiat », à accomplir ce qui semble évident et utile de faire à court terme.

En réponse aux sentiments d'impuissance et d'urgence, il est facile de glisser vers le pragmatisme et de privilégier la bonne technique (le moyen) à la finalité de l'intervention (le sens). Cependant, ce pragmatisme pressé n'est pas le signe d'une neutralité objective, professionnelle, à distance de toutes valeurs ou idéologies. Au contraire, il renforce les valeurs du néolibéralisme que sont l'utile, le rationnel, le concret, la technique et participe à son projet de marchandisation des rapports sociaux et de gestion de l'identité (Laval, 2007 : 323/ Honneth, 2008, 180 / Malherbe, 2001, 29).

Comme l'a démontré l'anthropologue Christian Laval, le néolibéralisme est la forme actuelle d'un mouvement historique de longue durée qui s'est appuyé sur des valeurs comme *l'utilité* et *l'intérêt* pour transformer en profondeur l'individu et ses rapports sociaux, même les plus intimes. Plus qu'un régime économique et politique, le libéralisme est d'abord un *type d'homme* (Laval, 2007 : 322). L'omniprésence de l'idéologie néolibérale conditionne l'ensemble de nos institutions, elles-mêmes porteuses de pratiques normatives qui renforcent les caractéristiques de ce *type d'homme et de femme*. Il en va de même pour nos pratiques d'intervention, si nous abandonnons au soi-disant contexte d'impuissance et d'urgence, le soin d'appliquer les solutions « normatives » les plus évidentes et les moins coûteuses aux problèmes des personnes soutenues.

Dans un contexte où les organismes se sentent contraints par un sentiment d'impuissance et par la réponse aux urgences des personnes desservies, devraient-ils remettre « à plus

¹⁹ Nous empruntons cette expression au professeur de philosophie et d'éthique Jean-François Malherbe : **MALHERBE**, Jean-François (2001), *Déjouer l'interdit de penser. Essai d'éthique critique* Liber, Montréal, 64 p.

tard » la pratique de l'approche globale? Le problème avec cette prise de position, c'est qu'elle ne range pas les organismes d'action communautaire autonome dans une rassurante neutralité idéologique, mais les enferme bel et bien dans le projet de société néolibérale. Est-ce là leur « nouveau » projet de société, avec comme valeurs-clés l'individualisme, l'intérêt personnel, l'utilité, le désengagement et le travailleur-client-consommateur?

Pour se réapproprier le sens de l'action communautaire autonome et renouer avec l'approche globale, les organismes qui s'en réclament doivent redevenir maîtres de leur temps et de leur capacité à réfléchir par et pour eux-mêmes, à partir de leurs valeurs, de leur projet de société. Cette posture, c'est aussi ce que nous appelons *l'autonomie*. Cependant, cette reconquête du temps et de la liberté devra se faire avec les personnes qui sont au cœur de leurs missions. Ce qui exigera un véritable dialogue critique entre eux.

b) Réussir le passage de la réflexion à l'action?

Lors d'une expérience d'action collective avec un groupe de jeunes adultes de 18-25 ans (2007), trois intervenants du Regroupement des Auberges du cœur du Québec ont été confrontés à une difficulté inattendue. Les jeunes ont vite compris que l'on cherchait à les « mobiliser ». D'emblée, ils ont admis la nécessité des luttes collectives pour trouver des solutions aux problèmes sociaux, mais ils contesteront la capacité des organismes communautaires à les organiser. Un jeune dira : « Vous êtes forts pour nous faire analyser les causes des problèmes, mais quand c'est le temps d'agir, vous n'êtes plus là. » Leur réaction nous semble révélatrice d'un problème de fond en action communautaire autonome : la difficulté à réussir le passage de la réflexion critique à l'action collective.

Une majorité d'organismes communautaires utilisent la rhétorique de transformation sociale que suppose l'approche globale (Shragge, 2007 : 185). Cependant, de nombreuses justifications servent à éviter l'engagement dans une action collective propre à la réaliser: financement insuffisant, manque de personnel, horaire surchargé, urgence à régler, mission axée sur les services, crainte de perdre des partenaires et des subventions, etc. Les personnes au cœur de leur mission servent elles-mêmes de justification : grandes difficultés personnelles, besoins urgents à régler, absence d'intérêt pour les questions sociopolitiques, santé précaire, individualisme, manque de persévérance, instabilité, etc.

Faire le choix de l'approche globale, c'est faire le choix de la transformation sociale et nécessairement, tôt ou tard, de l'action collective. Or, le passage à l'action collective nécessite d'abord la déconstruction de cette dynamique de justification à l'inaction. D'une part, il nous faut déconstruire les justifications organisationnelles qui font du manque de temps, de financement, d'autonomie et de pratique, des obstacles incontournables. D'autre part, nous devons aussi déconstruire nos présupposés à l'égard des besoins, des intérêts et des capacités des personnes soutenues. Un regard trop appuyé

sur les besoins urgents, les intérêts à court terme et les difficultés évidentes nous fait invariablement glisser vers l'instrumentalisation de l'intervention et les résultats à court terme. Or, nous l'avons vu plus haut, ce type d'intervention va à l'encontre de l'approche globale.

Pour rompre avec ces justifications, une première piste de solution serait de renouer avec la pratique du dialogue critique entre intervenants.tes et personnes rejointes. Il permettrait de faire croître tout le potentiel d'une approche globale qui s'appuierait sur la contribution croisée des équipes de travail et des personnes qui fréquentent les organismes communautaires. Un pouvoir d'agir renouvelé et considérablement accru pourrait en émerger et rendre possible des solutions à des problèmes devant lesquels on se sentait jusque-là impuissant. Dans l'expérience d'action collective des Auberges du cœur soulignée plus haut, l'opinion *a priori* que portait l'équipe d'intervention sur ces jeunes — trop malades, trop mal pris, pas assez critiques, pas politisés, trop individualistes — s'est révélée grandement inexacte. Une fois cet obstacle contourné, à travers un véritable dialogue critique, leur contribution à l'analyse et à la planification de l'action s'est révélée essentielle. Peut-on se permettre d'écarter des contributions d'une aussi grande importance dans nos efforts pour consolider notre approche globale ou renouer avec elle? Nous croyons que non.

c) Adopter une approche conflictuelle?

Dans deux expériences d'action collective des Auberges du cœur (2007, 2010-2011²⁰) la volonté des jeunes d'entrer en conflit a toujours été présente. Elle a marqué leur analyse critique et leur plan d'action. Une colère maîtrisée, des sentiments d'injustice à partager avec d'autres et à canaliser dans des actions publiques, un désir de forcer la reconnaissance de leur participation citoyenne, ainsi qu'une insolence permanente à l'égard des élites coloraient toutes les rencontres. Le plaisir anticipé de « déranger l'ordre établi » créait un climat positif, malgré la lourdeur des problèmes abordés, l'ampleur des défis à relever et la situation précaire des jeunes militants et militantes. Se peut-il qu'une bonne part des personnes — jeunes et moins jeunes — qui sont au cœur de nos missions couvent en elles ces désirs d'exprimer publiquement leurs sentiments de colère et d'injustice et d'échapper à la lourdeur du quotidien?

Nous croyons que l'approche globale aura plus de chance de succès si elle déploie des formes d'action collective et d'engagements citoyens qui provoquent explicitement des conflits avec les pouvoirs établis et débouchent sur de l'action directe non violente. Le

²⁰ Pour mieux connaître cette dernière expérience d'action collective en cours sous la bannière du *Rassemblement de la jeunesse citoyenne* ou *RAJE citoyenne*, voir : <http://rajecitoyenne.wordpress.com/>; <http://www.facebook.com/home.php#!/group.php?gid=155026294522938>.

droit au conflit et à la contestation sur la place publique sont les signes d'une société saine, libre et ouverte (Benasayag et del Rey, 2007 : 27, 203 / Savater 2000 : 137). Le conflit stimule la recherche de compromis entre les groupes qui s'opposent. Lorsqu'il est bien mené, il aide à définir les problèmes vécus par les collectivités et à clarifier les enjeux. Il élève les problèmes individuels au rang de problèmes collectifs et active la mobilisation en alimentant la dimension affective des luttes. Parce qu'il cimenter la solidarité entre les opprimés et parce qu'il force le dialogue et la négociation entre les partis opposés, le conflit génère de la cohésion sociale et non l'inverse. Enfin — et c'est essentiel — il brise la passivité et l'isolement où risquent de s'enfermer les personnes qui se sentent exclues, marginalisées, désaffiliées ou opprimées et leur permet de devenir des acteurs et des actrices de leur vie, sur la place publique, d'y gagner une reconnaissance sociale, une dignité nouvelle et un pouvoir accru.

Encore faut-il que ce conflit ait un sens et ne soit pas simplement instrumentalisé pour « faire du bien » aux personnes qui sont au cœur de la mission des organismes. C'est poser la question du sens de l'intervention et, plus particulièrement ici, celui de l'action communautaire autonome.

Une pratique d'action collective plus radicale, explicitement conflictuelle, nous semble une voie prometteuse. Ce qui ne signifie pas qu'il faudrait faire table rase des activités de loisirs, de sensibilisation, de soutien, d'éducation, etc. Au contraire, l'accueil et la prise en compte des intérêts et des besoins immédiats des personnes demeureront le point de départ du lien de confiance, du lien significatif, entre elles et les intervenants. Cependant, il y a un véritable équilibre à faire avec les pratiques qui rendent possibles l'approche globale, incluant les luttes collectives.

d) S'appuyer les uns sur les autres?

Les objectifs, les pratiques et les rôles associés à l'approche globale supposent des compétences et des habiletés nombreuses et diversifiées. Trop pour l'équipe d'un seul organisme, peut-être? C'est oublier que ses compétences et ses habiletés peuvent — et doivent — être partagées entre les intervenants et les militants d'une même équipe, ainsi qu'entre les organismes d'action communautaire autonome qui forment des regroupements ou des alliances stratégiques. La capacité de développer des équipes ou des alliances, où chacun, chacune, apporte une partie de « l'expertise » nécessaire au déploiement des pratiques et des rôles associés à l'approche globale est présente dans chaque organisme, dans chaque région. C'est certes un défi de composition d'équipes et de regroupements d'organismes qui doivent s'entendre non seulement sur les moyens à mettre en œuvre pour incarner l'approche globale, mais aussi sur sa finalité.

Déjouer l'interdit de penser autrement, réussir le passage de la réflexion à l'action, adopter une approche conflictuelle et s'appuyer les uns sur les autres forment quatre des plus importants défis à relever pour se réapproprier ou consolider l'approche globale en contexte d'action communautaire autonome. Sans doute : il y en a d'autres! Cependant, nous espérons que les réflexions proposées dans ce texte contribueront à des débats constructifs où d'autres défis et d'autres pistes de solution pourront émerger.

Pour conclure

Nager à contre-courant des idéologies et des pratiques dominantes n'est pas chose aisée. C'est pourtant ce que doivent accomplir les organismes d'action communautaire autonome québécois qui souhaitent conserver les fondements de leur mission, y compris leur approche globale, avec les objectifs, les pratiques et les rôles qui lui sont associés. Cet effort est d'autant plus difficile que leurs bailleurs de fonds, principalement le gouvernement québécois, les fondations privées et le gouvernement canadien naviguent dans le « sens du courant » toutes voiles dehors. Avec pour conséquences, entre autres, une pression constante — mais diffuse — sur les organismes pour qu'ils adoptent des modes d'intervention qui correspondent aux objectifs, aux pratiques et aux valeurs dominantes, sous peine de voir leur financement s'amenuiser ou même disparaître. Quoi de plus raisonnable que de demander aux organismes financés par le Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec (MSSSQ) de prendre en charge des objectifs fixés par son Ministre et ses agences, pour le bien-être de la population? Quoi de plus logique que de demander aux organismes de défense de droits financés par le Secrétariat à l'Action Communautaire et aux Initiatives Sociales (SACAIS) de ne pas critiquer le gouvernement qui les « nourrit. »

La raison et la logique dont il est question ici — et que diffusent allègrement ces bailleurs de fonds — vont à l'encontre de la santé même de notre société et de notre démocratie. La contribution essentielle des organismes d'action communautaire autonome à la société québécoise a été l'élargissement des espaces démocratiques par des pratiques favorisant l'engagement citoyen responsable. Des pratiques qui se sont inscrites dans les marges de la société, dans des quartiers, dans des zones rurales, dans des rues et partout ailleurs où des populations en situation de pauvreté, ou d'exclusion ou d'oppression les appelaient explicitement ou implicitement pour s'engager ou se réengager dans des efforts pour construire une société meilleure. Meilleure comme dans « plus en santé », « plus éduquée », « plus riche », « plus libre », « plus solidaire » et « plus démocratique. »

Ce que savent les chercheurs en santé publique au Québec (et ailleurs), c'est que dans les communautés où l'engagement des citoyens et citoyennes est élevé et où la vie collective est riche de tout son monde, leurs habitants et habitantes ont un sentiment de plus grand

pouvoir d'agir sur leur vie, se sentent en plus grande santé physique et mentale et, dans les faits, ils et elles le sont, et ce, même si leurs revenus sont peu élevés. La santé passerait en bonne partie par l'engagement citoyen responsable? La réponse est « oui », et elle n'est pas et n'a jamais été, un grand secret. Alors, dans un contexte où les gouvernements s'inquiètent des coûts des services publics de santé et de services sociaux, une des meilleures stratégies serait de respecter les fondements de la mission et les pratiques de participation citoyenne et de transformation sociale des organismes d'action communautaire autonome, y compris, bien sûr, ceux qui interviennent en défense des droits (et qui sont les moins bien financés).

Enfin, dans un contexte où les gouvernements et les politiciens de tous les paliers de décision s'inquiètent de la montée du cynisme et du désengagement des citoyens et citoyennes à l'égard de la politique et des affaires publiques, ils se doivent de respecter et de soutenir adéquatement la mission première de l'action communautaire autonome. Sinon, ils nagent non plus dans le sens inverse, mais en pleine contradiction! Or, même si les gouvernements financent une action communautaire autonome capable de les remettre en question, il n'y a pas contradiction. Juste une saine démocratie capable de stimuler par et pour elle-même une nécessaire société civile, suffisamment critique, engagée, créative et libre pour pouvoir inventer les formes de la démocratie et des collectivités de demain.

Nous croyons, pour notre part, que l'engagement citoyen se réinventera dans les organismes d'action communautaire autonome et les groupes populaires qui déploieront l'approche globale... ou c'est là qu'elle se brisera.

L'État y jouera sa propre vigueur.

SOURCES

ACCARDO, Alain (2001), *De notre servitude involontaire*. Agone Éditeur, Marseilles/Comeau et Nadeau Éditeur, Montréal, p.

BENSAYAG, Miguel et Angélique DEL REY (2007). *Éloge du conflit*, Éditions La découverte, Paris, 228 p.

BOBO, Kim, Jackie Kendall et Steve Max (1996), *Organizing for Social Change. A Manuel for activist in the 1990's*, Midwest Academy, Seven Locks Press, Washington DC, 288 p.

DOBSON, Charles (2003), *The Troublemakers's Teaparty*, New Society Publishers, Gabriola Island, 211 p.

FREIRE, Paulo (2001 / 1974), *Pédagogie des opprimés. Suivis de Conscientisation et Révolution*, La Découverte, Paris, 197 p.

LAMOUREUX, Henri (2007), *L'action communautaire. Des pratiques en quête de sens*, VLB Éditeur, 201 p.

LAVAL, Christian (2007). *L'homme économique. Essai sur les racines du néolibéralisme*, Gallimard, NRF essais, 391 p.

MALHERBE, Jean-François, (2001), *Déjouer l'interdit de penser. Essai d'éthique critique* Liber, Montréal, 64 p.

MALHERBE, Jean-François, (2001), *Les ruses de la violence dans les arts du soin. Essai d'éthique critique II*, Liber, Montréal, 125 p.

NINACS, William (2008), *Empowerment et intervention*, Presses de l'Université Laval, Québec, 140 p.

RELAIS-FEMMES sous la direction de Danielle FOURNIER et Anne ST-CERNY (2009), *L'intervention en contexte de milieu de vie*, texte accompagnant la formation du même nom, Relais-femmes, Montréal, pagination multiple.

SEN, Rinku (2003), *Stir it Up. Lessons in Community Organizing and Advocacy*, Chardon Press Series, San Francisco, 211 p.

SHAW, Randy (2001 / 1996), *The Activist Handbook*, édition mise à jour, University of California Press, Berkeley et Los Angeles, 299 p.

SHRAGGE, Eric (2007). « La pratique communautaire et la lutte pour la transformation sociale », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 19, no. 2, p. 184-192.

SHRAGGE, Eric (2003), *Activism and Social Change. Lessons for Community and Local Organizing*, Broadview Press, 227 p.

QUELQUES FRAGMENTS AUTOUR DE
L'APPROCHE GLOBALE

UNE CONTRIBUTION DE RELAIS-FEMMES

Note de présentation de l'organisme: **Relais-femmes** est un organisme féministe de formation, de recherche et de concertation qui œuvre à la transformation des rapports sociaux dans une perspective de développement et de diffusion de nouveaux savoirs et de renouvellement des pratiques. Relais-femmes est un groupe qui agit comme interface entre le monde de la recherche et celui des groupes de femmes.

Une contribution de Relais-femmes

L'approche globale est l'une des caractéristiques de l'action communautaire et nous retrouvons cette expression dans de nombreuses publications produites par les groupes communautaires et aussi par le gouvernement, telle la politique de reconnaissance de l'action communautaire. L'approche globale est tellement inscrite dans les discours que rare sont ceux qui prennent la peine de la définir. D'autant, que nous rencontrons rarement des intervenantes et des intervenants affirmant qu'ils pratiquent une approche partielle des personnes. Définir l'évidence est toujours périlleux et Relais-femmes, par sa contribution, n'a pas la prétention de définir l'approche globale mais plutôt de contribuer à la réflexion collective autour de cette approche.

De notre point de vue d'organisme de formation et d'accompagnement de groupes communautaires et de femmes depuis plus de trente ans, nous avons constaté ces dernières années, une perte de sens de l'intervention dans les groupes. On remarque une tendance à concentrer l'intervention davantage autour de problématiques de plus en plus pointues (toxicomanie, santé mentale, violence, etc.), vers des pratiques surspécialisées et souvent psychologisantes. Or, l'action des organismes communautaires autonomes s'est toujours caractérisée par une approche globale de la personne et de son environnement et par une intervention dite de milieu de vie; pierre angulaire d'une approche globale qui s'appuie sur des pratiques d'éducation populaire à travers des activités structurées ou non structurées.

Deux principales raisons expliquent ce déplacement. 1) La transformation, dans les années 1990, des rapports entre les organismes communautaires et l'État; en effet, diverses réformes - concernant la santé et les services sociaux, le code civil, le développement régional, etc.- de même que de nombreuses contraintes budgétaires (déficit zéro) ont eu des impacts sur l'intervention des groupes. 2) De plus, les groupes communautaires font face à: - une augmentation des besoins des populations, - un alourdissement des demandes de services de la part de leur communauté, dû en grande partie à la diminution des services offerts par l'État. Cet alourdissement a souvent eu pour impact de modifier les interventions du groupe pour répondre à des besoins spécifiques et d'amener une perte d'habiletés en intervention milieu de vie. Les années 1990 ont aussi été marquées par la formalisation des groupes due, en partie du moins, à une certaine forme

de reconnaissance des organismes communautaires par l'État. Le soutien financier et la reddition de compte qui l'a accompagnée a amené plusieurs organismes à structurer leur travail de manière telle, que les marges de manœuvres essentielles à l'intervention adaptée à l'approche globale ont quasi disparues. Les organismes se sont dotés de règles de fonctionnement, de politiques d'intervention, de codes de déontologie, de politiques de bénévoles, de conventions de travail, etc. Ils ont davantage structuré leurs interventions et rendu des comptes sur le nombre de personnes rejointes par leurs ateliers, conférences, activités d'entraide formelles, etc. Si elle a eu des effets bénéfiques, cette formalisation a aussi conduit à un éloignement – et quelquefois, à une dévalorisation – de l'approche globale qui a donc perdu de sa portée. Caractéristique fondamentale de l'action communautaire autonome, cette approche est directement liée à la conception même de l'action communautaire autonome. Elle répond, en effet, à cette vision selon laquelle le travail terrain doit reposer sur une approche globale de la personne qui vise, à travers l'empathie et une attitude d'accueil, à répondre aux besoins des personnes et des groupes ciblés s'appuyant sur le PAR et POUR (à ce propos, voir M. Duval et al., 2004). Les auteur-e-s de l'ouvrage cité expliquent bien, par ailleurs, comment l'approche du milieu communautaire donne lieu à des types d'interventions novatrices - telle l'intervention milieu de vie - qui sont constamment ajustés en regard des besoins méconnus ou insatisfaits, ou du manque d'autres ressources. En outre, leur capacité de "faire autrement", soit de tenir compte de la culture, du rythme et des besoins changeant de la population, place les groupes communautaires dans une position privilégiée comme solution de rechange à l'inadéquation des ressources institutionnelles. Toujours faut-il, cependant, que les groupes communautaires maintiennent et développent leur potentiel d'innovation.

Notre regard sur l'approche globale s'inscrit dans une perspective féministe où la visée de transformation sociale est au cœur de l'action communautaire. Nous ne nions pas l'importance de l'aide aux personnes ou le soutien à l'intégration sociale mais nous estimons que le rôle des organismes communautaires est de questionner les sources de l'exclusion et des injustices structurelles qui causent les injustices.

Plusieurs concepts et notions fréquemment évoqués par les travailleuses et les travailleurs des organismes communautaires et des groupes de femmes s'apparentent à l'approche globale. Il est peut-être utile de faire un petit détour du côté des caractéristiques de ces concepts et notions.

L'approche globale

Utiliser l'approche globale commande de travailler sur l'ensemble des conditions de vie des personnes, et non sur une problématique particulière seulement. Comme le soulignent

Besson et Guay, 2000 [dans David Fillion, 2007], l'intervention « [...] ne peut être que globale et polyvalente puisqu'elle tient compte de tous les besoins, tels que vécus dans l'environnement quotidien. »

L'approche globale comme moyen de comprendre la réalité des personnes est décrite par Jean-François René en ces termes : « Travailler selon une approche globale, c'est d'abord comprendre la personne dans les multiples dimensions de sa vie, ses identités (sexe, âge, orientation sexuelle, etc.), son histoire personnelle, ses conditions de vie, ses besoins, ses relations interpersonnelles et ses liens sociaux, ses capacités, ses forces, ses ressources, etc. Au sein des groupes communautaires, dans toute intervention menée selon l'approche globale, on porte attention à l'ensemble de ces dimensions, de manière à répondre adéquatement à la demande selon la situation, en utilisant les services du groupe ou en dirigeant la personne vers une ressource plus appropriée » (René, 2005 : 35).

De leur côté, la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles et le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (1996 : 7) résument aussi de façon intéressante l'approche globale, lorsqu'ils écrivent que, c'est une approche «où l'individu est considéré avant tout comme un citoyen à part entière, qui considère les problèmes spécifiques identifiés par les individus à l'intérieur d'un cadre où l'on aborde la personne dans sa globalité; qui cherche à éviter la fragmentation et la sur-spécialisation des interventions.»

Éducation populaire

L'éducation populaire se fonde sur la reconnaissance de divers éléments :

- la capacité d'apprendre des personnes;
- leur habileté à faire des choix;
- leur autonomie;
- leurs différents savoirs, dont le savoir expérientiel.

L'éducation populaire place les personnes au coeur de leurs apprentissages. Elle vise à rendre accessible l'information et les différents savoirs à celles et à ceux qui n'y ont pas accès, et ce, en vue de transformations sociales. Une démarche d'éducation populaire rend les personnes usagères plus confiantes en leur potentiel et plus conscientes de leurs droits. Elles peuvent analyser leur situation et développer un esprit critique permettant de concevoir, de proposer et de mettre en place des solutions à leurs problèmes individuels et collectifs. Une démarche d'éducation populaire accompagne les personnes dans le développement de savoirs ; savoir agir et savoir être, qui se construisent à partir de leurs propres expériences. Elle accompagne également les personnes dans le partage et la mise

en commun de ces savoirs, ce qui favorise la construction collective de nouveaux savoirs.

Dans sa trousse, Le projet maisons de jeunes en éducation populaire autonome. Des concepts vivants, des outils dynamisants (2007), le Regroupement des maisons de jeunes du Québec définit les principes de l'éducation populaire en ces termes :

- Rejoindre des populations qui ne contrôlent pas ou peu leurs conditions de vie et de travail ;
- Favoriser la prise en charge du groupe et des démarches d'apprentissage ;
- Avoir une visée de transformation sociale et travailler sur les causes des problèmes sociaux plutôt que sur les effets ;
- Adopter des démarches d'apprentissage qui mènent à des actions collectives.

Concernant le savoir « expérientiel », l'article de Bénédicte Madelin (2001) qui relate l'expérience européenne de «femmes-relais» montre l'importance du savoir « expérientiel » et de la dimension affective dans le travail d'intervention. Ces « femmes-relais » sont généralement à l'embauche d'organismes communautaires. Les femmes-relais, explique l'auteure, sont issues des groupes (ou milieux) culturels dans lesquels elles interviennent. Les femmes-relais font du travail d'accueil, d'accompagnement, d'orientation et de traduction (Madelin, 2001). Elles soutiennent les femmes et les familles d'origines étrangères à devenir autonomes dans leur milieu d'adoption. Souvent elles-mêmes issues de l'immigration, les femmes-relais sont des médiatrices sociales et culturelles. Elles agissent en tant qu'agentes facilitatrices afin de rapprocher les familles immigrées et les institutions. Elles travaillent donc, d'une part, à ce que les femmes comprennent le fonctionnement de leur société d'accueil, et d'autre part à ce que les institutions comprennent les logiques des populations étrangères et les besoins des gens des divers quartiers (Profession banlieue, 2007). Le contact avec la communauté leur permet par ailleurs d'être au fait des besoins réels des personnes et de pouvoir soutenir celles-ci en conséquence. Les femmes-relais, comme l'écrit B. Madelin (2001:81) « [...] développent de nouveaux modes d'intervention s'appuyant sur une connaissance acquise de l'intérieur. » Les qualifications des femmes-relais reposent donc sur leurs savoirs « expérientiels » acquis dans leur parcours de vie. Ce savoir empirique, qu'elles ont obtenu à travers leur appartenance à leur communauté, permet de « faire avec » plutôt que de « faire pour » (Madelin, 2001).

Conscientisation

La conscientisation consiste à « apprendre à percevoir les contradictions sociales, politiques et économiques, et à agir contre les éléments oppresseurs de la réalité » (Freire,

1970, dans Gisèle Ampleman et al., 1994 : 2). Cet aspect est important dans la mesure où l'on encourage la mise en commun des expériences des personnes afin qu'elles puissent prendre conscience du fait qu'elles ne sont pas seules à vivre un problème et que les problèmes individuels et collectifs sont induits par la société. La conscientisation comporte deux volets : une prise de conscience et un passage à l'action. « Prendre conscience de sa condition d'opprimé-e, sans rien changer, peut renforcer le sentiment d'impuissance. Il faut donc passer à l'action, action qui sera suivie d'une réflexion pour mieux repasser à l'action ultérieurement » (RGPAQ, Comité de développement des pratiques, 2003 : 12).

Toutefois, il est important de comprendre que prise de conscience et passage à l'action n'est pas une formule magique. La participation à ces deux volets appartient aux personnes elles-mêmes; il se peut donc que certaines ne participent pas au second volet. Ces dernières n'en auront pas moins entrepris une démarche de conscientisation. L'action collective, quelle qu'elle soit, est la résultante d'une démarche individuelle de conscientisation qui demande du temps et qui sera vécue différemment par chaque personne. Et cette action peut prendre différentes formes. Il peut s'agir d'un projet collectif élaboré et mené par les personnes usagères qui s'actualisera par exemple à l'échelle du quartier ou de la communauté immédiate. Il peut s'agir aussi de mobilisation autour de revendications. Bref, le passage à l'action est une étape qui peut survenir dans un continuum de démarches, mais pas nécessairement de manière systématique.

Comme le soulignent plusieurs auteurs (Michelle Duval et al., 2007) : « On apprend à agir ensemble de la même façon qu'on apprend à organiser sa vie, à découvrir ses forces et à développer ses habiletés interactionnelles. »

Avec l'éducation conscientisante, l'importance est mise « sur [...] un échange égalitaire sur la perception que les individus ont du monde, [et] la confrontation de ces perceptions différentes de la réalité » (RGPAQ, Comité de développement des pratiques, 2003 : 12).

Approche féministe

Les féministes ont de tout temps questionné les approches de type biomédicales qui posaient des diagnostics sur les femmes sans considérer les rapports sociaux de sexes et qui proposaient des interventions qui maintenaient les femmes dans des rôles sociaux prédéfinis qui étaient, pour une part, source de leur souffrance. Cette critique féministe a mené au développement de nombreux groupes de femmes qui se voulaient une alternative où les femmes étaient accueillies, reçues et considérées « expertes » de leur propre vie et le rôle des intervenantes en est un d'accompagnement des femmes dans leurs cheminements.

Voici quelques-uns de ses fondements, tels qu'élaborés par Christine Corbeil et al. (1983) :

- L'intervention féministe vise la prise de conscience et la dénonciation des formes de discrimination exercées à l'égard des femmes ;
- Elle a pour objectif de « libérer les femmes des rôles qui les empêchent de réaliser leur potentiel personnel » (p. 86), et ce, notamment par le rejet des stéréotypes sexistes ;
- Elle favorise la mise en commun des expériences de vie des femmes qui peut les conduire à développer une solidarité et à mettre fin à leur isolement ;
- Elle cherche à faire en sorte que les femmes acquièrent de la confiance en soi, qu'elles deviennent autonomes et indépendantes, et capables de s'affirmer. Tout cela afin d'être en mesure de se réaliser pleinement et de devenir une citoyenne à part entière ;
- Elle vise des changements tant au niveau individuel que social.

Dans *l'Intervention féministe d'hier à aujourd'hui*, paru en 2010, Christine Corbeil et Isabelle Marchand actualisent l'approche féministe. Elles proposent des objectifs accompagnés de stratégies, repris sommairement ci-dessous.

- Soutenir les femmes dans leurs démarches. Cet objectif s'impose comme un préalable à tout processus d'intervention, avant même de penser en termes d'identification des problèmes vécus, d'empowerment ou de perspectives d'action ;
- Apporter du soutien aux femmes dans l'ici et maintenant; éviter de les juger, voire de les blâmer, en leur apposant une étiquette négative (malade, dépendante, manipulatrice, passive, hystérique, etc.) ;
- Respecter le rythme, les choix, les valeurs et les besoins des femmes ;
- Faire alliance avec les femmes ;
- Favoriser l'empowerment des femmes ou la reprise de pouvoir sur leur vie, leur corps et leur environnement ;
- Transformer l'impuissance des femmes en pouvoir d'agir; les aider à devenir sujet de leur vie en développant leur autonomie et en rehaussant leur estime et leur confiance en elles-mêmes ;
- Reconnaître et mettre en valeur leur potentiel, leurs compétences et leur capacité à s'en sortir ;
- Travailler à la conscientisation des femmes en regard de la pluralité des expériences d'oppression ;
- Examiner les mécanismes (idéologiques, politiques, économiques, etc.) par lesquels le système patriarcal, colonialiste et capitaliste agit sur la conscience des

- femmes et sur toutes les dimensions de leur vie ;
- Favoriser des rapports égalitaires ;
 - Prendre conscience des rapports de pouvoir entre les intervenantes et les femmes en reconnaissant les privilèges liés au statut d'intervenante ;
 - Briser l'isolement des femmes et développer leur solidarité ;
 - Faciliter le partage des expériences vécues par les femmes pour développer la solidarité, mais aussi pour collectiviser les problèmes ;
 - Encourager les femmes à mettre sur pied des réseaux d'entraide qui pourront être maintenus au-delà de la démarche d'intervention ;
 - Lutter pour un changement social et structurel en vue de transformer certaines réalités de vie des femmes ;
 - Faire le lien entre les problèmes individuels des femmes (pauvreté, violence, marginalisation, etc.) et le contexte social (iniquité salariale, lois discriminatoires en matière d'immigration, etc.) ;
 - Encourager les femmes à devenir des citoyennes à part entière, à s'impliquer dans la communauté et à participer à des activités sociopolitiques; l'implication sociale et communautaire favorise la prise de pouvoir, non seulement sur sa vie, mais sur l'environnement social.

Empowerment

Le travail d'intervention axé sur l'empowerment , comme l'explique Williams Ninacs, est fondé « [...] sur la croyance que les personnes, tant individuellement que collectivement, ont ou peuvent acquérir les capacités pour effectuer les transformations nécessaires pour assurer leur accès à des ressources, voire même les contrôler » (Ninacs, 1995:70).

L'approche axée sur l'empowerment a deux objectifs :

- La modification de la relation de pouvoir entre l'individu et l'intervenante, ou l'intervenant;
- La modification de la relation de pouvoir entre l'individu et son environnement (Ninacs, 1996).

L'empowerment repose sur les cinq postulats suivants :

- La complémentarité des compétences : vers une redéfinition des pratiques professionnelles ;
- Une démarche enracinée dans l'action ;
- Agir ensemble : les individus et leur communauté ;

- Agir avec les populations exclues et marginalisées ;
- Agir à différents niveaux. Il y a risque de « psychologiser » le processus à outrance si les interventions ne sont faites qu'au niveau de l'empowerment individuel. Ne pas agir au niveau de l'empowerment collectif fait perdre tout potentiel de changement macrosocial (Yann Le Bossé, 1996).

Le processus d'empowerment s'échelonne dans le temps sur au moins quatre plans :

1. La participation...

- d'abord aux discussions (exercice du droit de parole);
- puis aux débats (droit d'être entendu);
- et aux décisions (exercice du pouvoir).

2. La compétence technique

- acquisition de connaissances pratiques et techniques qui vont permettre de passer à l'action;
- les acquis et les succès peuvent être transférés dans d'autres domaines.

3. L'estime de soi

- d'abord, il y a reconnaissance de soi-même (de son identité, de ses compétences, de ses forces, etc.);
- cela entraîne la reconnaissance de ses compétences par autrui.

4. La conscience critique

Il y a trois niveaux de conscience critique :

- le développement d'une conscience collective (« l'individu n'est pas le seul à avoir le problème »);
- le développement d'une conscience sociale (« les problèmes individuels et collectifs sont influencés par la manière dont la société est organisée »);
- le développement d'une conscience politique (« la solution de ces problèmes passe par une action de changement social, c'est-à-dire une action politique dans le sens non partisan du mot ») (Ninacs, 1995 : 78).

Notons que Alain Dunberry et al. ont évalué qu'il était plus intéressant de parler du « sentiment d'efficacité personnelle » que de l'estime de soi. Selon A. Bandura, le sentiment d'efficacité personnelle « concerne les croyances des gens dans leurs capacités

à agir de façon à maîtriser les événements qui affectent leurs existences. » (Bandura 1997, dans Dunberry et al, 2007 : 14). Ce concept paraît davantage révélateur puisqu'il met l'accent sur les capacités et la confiance perçues par les personnes – qui jouent un rôle clé dans le processus d'apprentissage et non pas seulement sur les compétences objectives développées par celles-ci.

Que retenir principalement de ce survol?

Premièrement, que chacune des approches brièvement présentée ici s'entrelace pour servir de levier dans le travail d'intervention, les organismes communautaires et les groupes de femmes les utilisant non pas isolément, mais en complémentarité ou de manière simultanée.

Deuxièmement, que chacune des approches mise sur la capacité des personnes d'être des agentes de transformation sur les plans individuel et social. Parce que la personne est au coeur même de sa propre démarche et l'actrice principale des changements désirés. Elle fait partie d'un ensemble, d'une communauté qui intervient sur le plan des transformations sociales.

Pour parler de l'intervention dans les groupes communautaires au Québec, nous ne pouvons pas faire l'économie de ce qui se dit du côté du travail social. Il existe diverses façons de concevoir la pratique du travail social. Paul Fustier en présente deux : soit le « travail social purifié » et le « travail social non aseptisé. » Regardons brièvement de quoi il en retourne précisément.

La conception du « travail social purifié » réfère à une pratique structurée qui repose sur la prestation productive de services centrés sur le problème de la personne. Cette conception privilégie généralement les interventions qui se déroulent en bureau puisqu'elles permettent d'isoler la personne et son problème de l'environnement qui pourrait entraver la démarche. Cette vision du travail social vise la recherche de solutions à travers une prestation de services qui modifiera la situation de la personne.

La conception du « travail social non aseptisé » tient davantage de l'approche globale qui mise sur les rencontres informelles avec les personnes et qui tient compte de l'aspect émotionnel vécu dans l'intervention. Elle envisage les problèmes vécus par les personnes comme des situations complexes liées au contexte social et à la dimension psychologique de celles-ci (impacts psychologiques, perceptions et interprétations personnelles, etc.) et non comme des difficultés isolées.

Pour reprendre l'image de P. Fustier, l'intervention mise de l'avant dans le « travail social non aseptisé » se produit dans les « corridors » et dans le « brouhaha », c'est-à-dire

en contexte informel qui peut mettre en relation d'autres personnes, et non pas seulement la ou le professionnel et la personne usagère. Cette conception du travail social suppose un « travail de temps perdu », nous dit l'auteur, soit des moments passés à développer des liens relationnels. Si ces moments ne sont pas directement productifs – puisqu'il ne s'agit pas nécessairement de travailler autour de la résolution technique du problème –, ils ont un impact de taille et sont, selon P. Fustier, un « moteur d'efficacité. »

RENOUER AVEC L'INTERVENTION EN CONTEXTE DE MILIEU DE VIE

L'approche globale bénéficie du « travail social non aseptisé » et l'intervention en milieu de vie ou intervention informelle est la voie royale pour son actualisation. Cette pratique repose sur diverses notions et approches telles l'approche globale, l'éducation populaire, l'approche féministe, l'empowerment et la conscientisation. Bien sûr, tous les groupes qui font de l'intervention en milieu de vie ne s'appuient pas de la même façon sur chacune de ces notions ou approches. Certains mettront davantage de l'avant la démarche d'empowerment individuel et collectif tandis que d'autres s'inspireront, par exemple, de l'approche globale et/ou féministe. Cependant, toutes ces notions ou approches enrichissent indéniablement le travail des groupes parce que, chacune d'entre elles place les personnes comme sujets actifs, encourage le partage de savoirs et vise les changements individuels et sociaux dans le but d'améliorer les conditions de vie des personnes.

Plusieurs groupes de femmes et groupes communautaires souhaitent renouer avec l'intervention en milieu de vie ; un type d'intervention qui s'exerce principalement dans les organismes communautaires autonomes et les groupes de femmes. Celle-ci donne lieu à des pratiques novatrices, car elle exige des ajustements constants en regard de la réalité conjoncturelle ou des besoins méconnus ou insatisfaits des participantes, participants et membres des organisations. Elle alimente la capacité des groupes de « faire autrement », de tenir compte de la culture, du rythme et des besoins changeants de la population. Elle s'articule principalement autour de la reconnaissance de l'expertise de chaque personne – tant des personnes usagères que des intervenantes, mise sur l'entraide des pairs et offre un milieu accueillant où chacune peut expérimenter et apprendre. L'intervention en milieu de vie renvoie à la capacité des groupes à répondre aux besoins de personnes qui fréquentent leur ressource sur une base volontaire, tout en utilisant diverses approches.

L'intervention en milieu de vie place les groupes dans une position privilégiée en tant que solution alternative aux ressources institutionnelles parfois inadéquates ou qui répondent simplement à d'autres besoins que ceux identifiés. Cette façon de faire diffère également des pratiques qui préconisent l'intervention individuelle structurée ou des approches institutionnalisées qui posent un diagnostic et proposent une démarche davantage

encadrée. S'il y a un enjeu majeur pour l'action communautaire autonome dans le contexte actuel, c'est bien celui de se questionner sur les glissements survenus ces dernières années, glissements qui ont pour conséquence d'éliminer progressivement et presque totalement l'intervention en milieu de vie dans sa dimension informelle. Cette façon « d'être avec » les personnes en lien avec d'autres façons de faire — est toujours possible dans la mesure où le groupe fait le choix d'accorder temps et espace pour vivre la dimension informelle de l'intervention.

QU'EST-CE QU'UN MILIEU DE VIE?

Pour bien saisir la signification de l'appellation « intervention en milieu de vie », il importe de se poser la question initiale : « C'est quoi un milieu de vie? » De prime abord, on pense tout de suite à un lieu physique, une maison, un local ; donc, un endroit où interagissent plusieurs personnes usagères et des intervenantes. Ce lieu peut prendre divers visages. Les centres de femmes et les maisons de jeunes par exemple, (tout comme d'autres groupes communautaires), représentent des milieux de vie fréquentés de manière volontaire par des personnes de la communauté. Ils offrent le jour, le soir ou les fins de semaine, un espace pour des activités organisées, des ateliers de réflexion et d'information sur des sujets déjà programmés, pour développer des projets; ils offrent aussi un lieu de rencontre où les échanges informels sont possibles, autour d'un café ou autrement. Les Auberges du coeur de même que les maisons d'hébergement pour femmes sont aussi des milieux de vie qui accueillent et hébergent des personnes en difficulté pour un certain temps et où l'organisation communautaire et la vie en groupe prennent une dimension importante.

Au-delà des lieux physiques, le milieu de vie et l'intervention qu'on y développe, réfèrent à des façons de faire et des façons d'être qui reposent principalement sur le partage et les échanges entre plusieurs personnes, usagères ou intervenantes. En fait, selon Duval et al. (2007 : 81), « plutôt que de constituer une approche spécifique d'intervention, le milieu de vie (...) correspond au contexte d'intervention » qui offre la possibilité de faire des interventions de façon informelle, au jour le jour, dans le quotidien de la ressource. Prenons le cas d'une ressource d'hébergement qui, tout en faisant de l'intervention individuelle et de groupe, formelle et structurée, laisse beaucoup de place aux interventions de groupe non structurées et informelles, lors des repas ou à un autre moment de la journée. C'est tout aussi vrai pour des organismes tels les centres de femmes, les maisons de jeunes, les ressources alternatives en santé mentale, les groupes populaires en alphabétisation, etc., qui ne font pas d'hébergement, mais qui n'en sont pas moins des milieux de vie. Le jumelage de « l'informel » et du « formel » favorise donc le développement d'un sentiment d'appartenance de la part des personnes de même que le partage et les échanges entre elles et avec les intervenantes et les intervenants.

Sur un autre plan, le terme « milieu de vie » peut aussi faire référence à la rue, au quartier, à la communauté immédiate où s'inscrivent l'organisme communautaire et les personnes qui le fréquentent. Les organismes s'implantent dans une localité, un quartier souvent pour pallier une absence de services, mais aussi pour en dynamiser les forces, en soutenir le développement ou la revitalisation. En effet, plusieurs organismes communautaires sont nés de la volonté de citoyennes et de citoyens déjà engagé-e-s dans un groupe qui, après avoir identifié un besoin, ont mis l'épaule à la roue pour développer une halte-garderie, une maison d'hébergement, un groupe d'entraide, un comptoir vestimentaire, etc. L'objectif premier de cette implication citoyenne : améliorer la qualité de vie du quartier, de la localité, en faire un « milieu de vie » ouvert et respectueux des personnes qui l'habitent, favoriser un sentiment d'appartenance et la mise en commun d'une volonté citoyenne qui favorise les transformations sociales.

QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS DE L'INTERVENTION EN MILIEU DE VIE

En tout premier lieu, les organismes communautaires qui veulent redonner un espace à la dimension informelle doivent s'assurer que cette décision est souhaitée et portée par tous les acteurs et les actrices du groupe. Il est essentiel de comprendre les implications d'une telle décision collective parce que l'intervention en milieu de vie relève du groupe et ne repose surtout pas que sur les épaules de quelques intervenantes et intervenants. On l'a dit, l'intervention en milieu de vie suppose un lieu chaleureux qui permet la rencontre entre la personne usagère avec des intervenants-es, mais aussi avec des pairs qui vivent une situation similaire. En ce sens, les personnes ne sont pas considérées uniquement comme des « aidées », mais aussi comme des « aidantes ». Leur apport peut se révéler substantiel en raison de la « [...] compréhension unique qu'elles possèdent et qui représentent des modèles très crédibles à cause de leur expérience. » (Guay et al, 2000, dans Fillion, 2007). L'intervention en milieu de vie vise le développement « des interventions multidisciplinaires sensibles et adaptées aux besoins des personnes et à leur condition de vie. »

Créer des liens significatifs

L'intervention en milieu de vie passe beaucoup à travers la relation qui se crée entre toutes les personnes, usagères et intervenantes. Cette relation se crée et se développe autant lors des interventions individuelles structurées qu'à travers les moments informels (lors des activités de loisirs, autour d'un café ou d'un repas, etc.). Dans un milieu favorable, les personnes peuvent utiliser leurs habiletés, leurs compétences et développer des liens significatifs.

Survenant dans le fonctionnement du groupe sans être planifié, le soutien informel amène le personnel et les personnes fréquentant l'organisme à tisser des liens volontaires. Comme ils donnent lieu à des échanges significatifs, ces moments créent également des occasions d'établir une relation de soutien et d'aide privilégiée et personnalisée. (J.-F. René, 2005 : 49).

Ce qui importe est donc la relation qui se crée, le « être avec », la disponibilité, la présence, l'ouverture et le regard positif d'autrui. Le lien développé peut être très significatif et s'être créé de façon assez simple. La recherche dans les Auberges du coeur (M. Duval et al. 2007 : 79) montre, à cet effet, que les jeunes qui y sont accueillis apprécient la capacité des intervenantes à s'amuser avec eux. L'informel donne une impression de liberté, d'ouverture. Les jeunes sentent que les intervenantes cherchent à les comprendre. Serge Escots, dans son ouvrage concernant le travail de rue (2005), montre que, ce qui importe c'est la rencontre : c'est de créer un lien avec la personne. Les intervenantes, explique S. Escots, créent une possibilité de rencontre, une zone d'échange qui doit se transformer en aire éducative (transferts de l'utilisateur vers l'éducateur et l'inverse) qui permet « d'éduquer par ricochet », par « inadvertance » (Escots, 2005 : 21); c'est-à-dire que les discussions informelles de même que la relation de confiance qui se crée permettent d'effectuer des prises de conscience et des apprentissages de part et d'autre.

La présence des intervenants-es, leur disponibilité et la possibilité de créer une relation entre les personnes usagères et les intervenantes renforcent les liens affectifs nécessaires à l'établissement de rapports de confiance. Les intervenants-es peuvent aller à la rencontre des personnes usagères, celles-ci peuvent aller à la rencontre des intervenants-es, et ce, selon les besoins. Cela permet aussi de créer un lien social, de créer des points de repère, de favoriser la participation sociale des personnes. Pour y arriver, explique S. Escots (2005 : 56), il ne faut pas que créer un lien, il faut l'entretenir et le faire durer : « Ce lien représente parfois pour la personne, à un moment donné, un des seuls ancrages au système social. »

Créer un lieu d'appartenance

Peu importe les approches utilisées par les organismes communautaires, l'intégration des personnes basée sur la création de liens signifiants favorisera le développement d'un sentiment d'appartenance à un milieu qui leur ressemble. Évidemment, toutes les personnes qui fréquentent les groupes ne développeront pas nécessairement un même degré d'appartenance. Certaines personnes considéreront qu'il s'agit d'un lieu de passage. Elles participent à quelques activités, ou sont hébergées quelques jours, puis repartent. D'autres développent, quant à elles, un attachement à leur milieu de vie qui

deviendra un lieu d'ancrage important. Cet attachement au groupe va se poursuivre même s'il y a un changement d'intervenants-es, et parfois même après avoir quitté le groupe. Celui-ci est devenu un repère dans leur cheminement. On les entendra souvent exprimer leur sentiment d'appartenance de cette façon : « C'est mon centre de femmes », « C'est mon groupe alpha », « C'est ma maison de jeunes. »

La recherche faite dans les Auberges du coeur parle de ces lieux d'ancrage de la manière suivante: « Si les Auberges amènent ces jeunes à développer une telle fidélité, c'est certainement parce qu'elles ont joué un rôle crucial dans leur vie, devenant un point d'ancrage hautement significatif. Le principal rapport qui se tisse entre l'Auberge et les jeunes n'est donc pas un rapport de consommation. D'où l'importance que le milieu de vie ne soit pas traversé par une logique d'offre et de demande de services, tant d'hébergement que d'aide professionnelle, mais bien par une logique d'affiliation » (Archambault, 2004), où la création de liens est centrale. (M. Duval et al. 2007 : 81).

Il appartient donc au groupe de mettre en oeuvre et de réunir les conditions favorables – c'est-à-dire l'espace, le temps et l'ouverture afin de devenir un lieu d'ancrage significatif pour les personnes. Par la suite, elles décideront elles-mêmes si elles restent, si elles reviennent ou si elles ne sont que de passage. Le temps n'est pas le seul facteur qui joue en faveur du développement d'un sentiment d'appartenance. La présence de liens affectifs et respectueux entre les personnes usagères elles-mêmes, par exemple, peut aussi intervenir dans la création de ce sentiment.

Baliser le vivre ensemble

L'intervention en milieu de vie prend place dans des groupes où plusieurs personnes participantes interagissent. Cela nécessite la mise en place d'un certain cadre de vie communautaire qu'on pourrait appeler « règles du vivre ensemble », fondées sur les valeurs et principes propres au groupe. Ces règles permettent une entente sur un certain nombre d'aspects afin que les relations entre les personnes et toutes les autres se maintiennent de façon la plus harmonieuse possible. Elles peuvent porter, par exemple, sur le partage des tâches, le respect, le refus des comportements agressifs, sexistes et racistes, etc. Certains groupes vont donc opter pour cette façon plus souple d'encadrer la vie en commun. D'autres groupes vont plutôt se donner un code de vie formel, sorte d'entente écrite entre les personnes concernant divers aspects de la vie quotidienne. Celui-ci peut avoir été élaboré par l'ensemble des personnes concernées et il peut être modifié selon les besoins. L'enjeu d'un tel code se situe au niveau de son étendue, soit dans quelle mesure il codifie la vie commune. Il peut être en effet questionnant d'élaborer un nombre élevé de règlements dans un milieu qui représente un « chez-soi », un endroit accueillant et chaleureux.

Toutefois, qu'il s'agisse « des règles du vivre ensemble » plus souples ou des codes de vie plus stricts, il importe que ceux-ci soient connus, compris et partagés par tous ceux et celles qui vivent dans la ressource, y travaillent ou la fréquentent. Au-delà de l'aspect encadrement, ces instruments représentent de bons outils d'éducation populaire permettant de réfléchir collectivement sur les valeurs inhérentes au groupe et aux personnes.

S'appuyer sur un travail d'équipe constant

L'intervention dans un contexte de milieu de vie, dans sa dimension informelle, ne peut reposer sur une ou deux personnes mais bien sur l'ensemble des travailleurs et travailleuses de l'organisme. Toutefois, certains seront interpellés plus systématiquement; il s'agit bien évidemment de l'équipe d'intervenants-es. Il est donc primordial que celle-ci valorise la dimension informelle de l'intervention, ce serait même un préalable.

La recherche faite dans les Auberges du coeur démontre qu'une majorité d'intervenants-es reconnaissent l'efficacité des pratiques d'intervention plus informelles. Toutefois, le soutien offert aux jeunes peut se faire de manière continue dans la mesure où les intervenants-es sont disponibles, et où cette disponibilité est limitée le moins possible par l'intervention formelle (suivi individuel) ou les tâches administratives. « Ce soutien est possible parce que tous les intervenants sont concernés par chaque jeune sans être limités à celui qui leur est formellement assigné. » (Duval et al. 2007 : 78).

Pour arriver à travailler de cette façon, il faut bien sûr que les membres de l'équipe soient au courant de la situation des jeunes. Des outils permettent ce partage d'informations telles les rencontres d'équipe où les intervenantes peuvent s'apporter du soutien mutuel. La mise en commun des informations, peu importe de quelle manière elle se fait, devient donc un instrument dans le travail d'intervention; instrument qui doit être encadré par des règles éthiques de confidentialité et certaines précautions (par exemple dans l'utilisation d'un cahier de bord). Le travail d'équipe permet ainsi aux intervenants-es de s'entraider et de créer des espaces pour partager cette responsabilité collective.

RÔLE, COMPÉTENCES ET QUALITÉS

Actualiser cette pratique demande une posture (rôle), des compétences et des qualités particulières ; notamment, l'abandon du statut d'expert et la capacité d'écoute pour qui désire renouer avec l'intervention en milieu de vie dans sa dimension informelle.

Rôle de l'intervenant-e

Le rôle de l'intervenant-e se compose de plusieurs facettes :

- Formatrice/formateur : l'intervenant-e met en place des activités afin que les personnes puissent acquérir des connaissances, des habiletés et des attitudes.
- Sensibilisatrice/sensibilisateur: l'intervenant-e soutient les personnes dans leur démarche visant à mieux se connaître et à mieux percevoir leur environnement afin qu'elles améliorent leur sentiment d'efficacité personnelle.
- Accompagnatrice/accompagnateur : l'intervenant-e renseigne les personnes sur les ressources existantes et les soutient dans leurs démarches. Cet aspect vise à les amener à développer leurs capacités de résolution de problème. Dans cet esprit, elle choisira parfois de laisser des espaces et des moments où il n'y aura ni animation, ni intervention, laissant ainsi se développer la dynamique entre les personnes.

Les intervenants-es devraient éviter, suggère Le Bossé (1996), de se faire les porte-parole des personnes : elles sont des agentes facilitatrices qui, grâce à leurs compétences, les soutiennent à devenir rapidement leur propre porte-parole.

Compétences de l'intervenant-e

L'intervenant-e qui facilite le processus d'empowerment des personnes devrait préféablement:

- être capable d'analyser les réalités sociales;
- analyser les comportements interpersonnels (en terme de pouvoir et d'absence de pouvoir);
- concevoir que le changement des structures sociales est important (et non seulement le changement individuel);
- avoir des habiletés afin d'aider les personnes à (re)prendre du contrôle sur leur situation;
- être conscient-e de sa propre position face au pouvoir.

Abandon du statut d'expert

On reconnaît généralement dans diverses approches que les intervenants-es n'ont pas à assumer le rôle d'expert-e. Leur apport se situe davantage au niveau de la facilitation des échanges et des démarches des personnes. Cela ne va pourtant pas de soi, les intervenants-es craignant de perdre leur statut en abandonnant leur rôle d'expert-e.

Pourtant, l'abandon de ce rôle ne conduit pas nécessairement à une perte de statut. Selon Le Bossé (1996 : 137), en effet ; « La spécificité de la fonction des professionnels réside autant dans le caractère générique de leurs connaissances et de leurs expériences que dans la capacité à les diffuser auprès de différents publics. » Ainsi, le fait d'utiliser un langage adapté et de faire ressortir les savoirs des personnes – des façons de se situer sur un pied davantage égalitaire avec celles-ci – n'enlèverait rien au statut des intervenants-es. Au contraire, la prise en compte des réalités de ces dernières et de leurs savoirs place bien les travailleurs-euses dans leur rôle d'intervenantes au sens où elles sont un apport au processus de changement.

Trop souvent, les personnes concernées sont écartées de la définition du problème et de ses solutions. L'étude de Y. Le Bossé et B. Vallerie concernant les formations à l'empowerment montre que l'un des obstacles à l'implantation d'une telle approche réside justement dans l'attachement, de la part des intervenants-es, à la posture traditionnelle, soit celle de l'expert. À ce propos, les auteurs écrivent : « Les enjeux soulevés par les propositions du modèle quant au rapport à l'expertise professionnelle et au désir de prise en charge ont généré une résistance naturelle. Cette résistance semble essentiellement issue d'un souci identitaire, (si l'aidé possède une expertise qui a autant d'importance que la mienne, alors en quoi suis-je légitimé dans mon rôle d'aidant?) et plus fondamentalement sur l'impérieuse nécessité de faire reposer la pratique sur un sentiment d'efficacité personnelle non équivoque. » (Le Bossé et Vallerie, 2005 : 16) Abandonner le statut d'expert, c'est reconnaître les savoirs des personnes.

L'importance de l'écoute

Les intervenants-es facilitent grandement les démarches des personnes lorsqu'elles se placent dans une position d'écoute active plutôt que de rechercher des solutions. L'écoute est essentielle dans l'intervention en milieu de vie puisqu'on reconnaît que les personnes ont, elles aussi, des savoirs qu'elles peuvent partager avec les intervenants-es. En cela, nous intégrons une dimension de l'éducation populaire qui conçoit que les intervenants-es ne sont pas les principales ou uniques sources d'informations et de savoirs : les personnes possèdent aussi des savoirs, notamment des savoirs expérientiels.

Une recherche concernant les besoins et les attentes des personnes qui participent à des ateliers dans un groupe populaire d'alphabétisation, montre d'ailleurs que ce qu'elles souhaitent, d'abord et avant tout, est une meilleure écoute de la part des intervenants-es. Viennent ensuite l'aide matérielle et l'aide dans leurs démarches (Fillion et al. 2006). Une écoute active de qualité est accompagnée, bien sûr, d'une dimension affective dont il ne faut pas faire abstraction. (B. Madelin (2001 : 89) pose de façon intéressante la question de la dimension affective qui fait partie intégrante de l'intervention des femmes-

relais (les femmes-relais, page 5) : « Il est clair que le mode d'intervention des femmes-relais implique la superposition du niveau personnel et du niveau professionnel. Ce point suscite de nombreuses réserves chez les professionnels du travail social, notamment sur la capacité à passer d'une dimension affective à une dimension professionnelle. Mais comment, dans une fonction d'aide et d'écoute qui implique nécessairement une relation interpersonnelle, pourrait-on nier la dimension affective? »

ZONES DE CONFORT ET ZONES D'INCONFORT DANS L'INTERVENTION

Dans tout travail d'intervention, il existe des zones de confort et des zones d'inconfort pour les intervenants-es. Les zones de confort sont celles dans lesquelles les intervenants-es se sentent «solides» et compétents-es, aptes à jouer leur rôle de formatrice/formateur de sensibilisatrice/sensibilisateur, d'accompagnatrice/accompagnateur. Les zones d'inconfort sont celles où elles et ils doutent de leurs capacités à intervenir, sont confrontés-es à des situations qui les mettent mal à l'aise et où elles et ils font face à des situations fort inattendues. Voici quelques exemples de circonstances où des zones d'inconfort peuvent survenir dans le travail d'intervention.

Faire face à la déstabilisation

L'intervention en milieu de vie, qui se situe souvent dans l'informel et se déroule régulièrement en situation d'interactions entre plusieurs personnes, peut être davantage source de déstabilisation pour les intervenants-es que l'intervention individuelle ou de groupe plus structurée. Plusieurs facteurs sont source de déstabilisation. Mentionnons, par exemple, le fait que ce type d'intervention regroupe et met en interactions des personnes aux réalités diverses. Ce contexte peut donner lieu à plusieurs défis pour les intervenants-es qui doivent canaliser, en quelque sorte, l'entraide des personnes et baliser les échanges de façon à ce qu'elles demeurent aidantes et stimulantes plutôt que d'entraîner des tensions voire des conflits. Le fait que les personnes soient considérées comme étant fondamentalement actrices de leurs démarches et qu'on leur reconnaisse une expertise peut aussi être source de déstabilisation pour les intervenants-es. Reconnaître que la personne est un sujet, c'est aussi reconnaître que la personne fait des choix et qu'elle peut se tromper. Les personnes doivent pouvoir expérimenter leur capacité de choisir si elles veulent développer une meilleure capacité d'agir sur leur vie.

Afin de faire face à des situations déstabilisantes, les intervenants-es n'ont d'autre choix que d'exercer leur jugement et de développer une assurance envers celui-ci. Il n'est pas toujours possible d'avoir des balises et de recourir à des modèles prédéfinis. Quelles sont les capacités des pairs à entendre et à répondre à la personne ? Quelle est la capacité de

l'intervenant-e de faire face, à ce moment précis, à la situation? Quelles sont les ressources disponibles dans le groupe pour réagir à la situation? Les intervenants-es ne peuvent s'appuyer sur aucune règle. C'est leur jugement – basé sur leurs savoirs et leurs expériences – qui leur permettra d'être à l'affût des conditions propices ou non à tel ou tel type d'intervention.

Le devoir de se positionner

L'intervention en contexte de milieu de vie demande à l'intervenant-e de se positionner plutôt que de rester dans une neutralité distanciée. Lorsqu'il est question de se positionner, il s'agit de le faire concernant les idées, les commentaires et les réflexions des personnes et non pas sur les choix qu'elles font, même si ceux-ci comportent des risques. Car l'autonomie, l'autodétermination et l'empowerment passent nécessairement par la prise de décision, et la prise de décision contient toujours un élément de risque.

Il importe donc que les intervenants-es se positionnent face au discours et aux actions des personnes. Par exemple, s'il est nécessaire qu'un-e intervenant-e agisse lorsqu'une personne dit quelque chose de discriminatoire qui va à l'encontre des valeurs du groupe, il est tout aussi indispensable d'encourager la prise de parole. Grâce à ses capacités d'analyser les réalités sociales, l'intervenant-e joue un rôle de déclencheur ou de catalyseur. Elle et il peut soumettre des idées parfois dérangeantes et provocantes. Par ailleurs, elle/il peut prendre appui sur des idées émises par des personnes et les renforcer. De toutes les manières, il est essentiel que les intervenants-es gardent le souci d'encourager les réflexions, les échanges et les discussions dans le respect de l'égalité des personnes. Le développement des apprentissages et des compétences doit se faire de manière à respecter l'intégrité de chacune.

Composer avec la diversité des histoires de vie des personnes

En laissant de côté leur statut d'expert-e pour adopter le rôle de formatrice/formateur, de sensibilisatrice/sensibilisateur et d'accompagnatrice/accompagnateur, les intervenants-es doivent composer avec le langage, le rythme, les savoirs, les choix et les actions des personnes. Cela demande beaucoup d'adaptation, de souplesse et d'ouverture. Ce qui revient ni plus ni moins, qu'à « travailler sans filet », d'où l'importance d'avoir une solide confiance en ses capacités. Se laisser interpellé, accepter d'aller volontairement sur le terrain plus ou moins inconnu de l'autre est demandant et source d'incertitude.

L'intervenant-e doit avoir la curiosité de se renseigner sur le monde de l'autre, sur sa réalité tant individuelle que collective. Elle/il doit prendre le temps de le comprendre, de

voir quelle est sa trajectoire, quel sens elle lui donne. L'intervenant-e doit être en mesure d'entrer en contact avec l'univers des personnes usagères et ces univers sont multiples. Car chaque personne a une histoire; elle vit dans un milieu donné et dans des conditions économiques, sociales, culturelles et politiques qui marquent ses relations avec les autres.

Afin de jouer son rôle d'accompagnatrice/accompagnateur, l'intervenant-e doit aussi être en mesure de diriger les personnes vers les ressources disponibles dans la communauté. La connaissance du territoire immédiat et de ses ressources, parfois même au-delà d'un espace géographique délimité, est indispensable pour donner une réponse adaptée aux besoins et à la réalité de ces personnes. L'intervenant-e n'aura peut-être pas toujours la réponse adéquate, mais elle aura été à l'écoute afin d'entrer en contact avec cet autre dans toute sa singularité.

INTERVENIR DANS UN CONTEXTE DE MILIEU DE VIE

De nombreux éléments ont été abordés dans les lignes précédentes. Nous en avons rassemblé les principaux qui peuvent être lus comme autant de pistes pour redonner un nouveau souffle à l'action communautaire autonome et au travail des groupes. Cette liste débute par ce qui nous semble être un enjeu majeur ; redonner aux personnes la place qui leur revient dans la démarche d'appropriation du pouvoir sur leur vie, en accord avec une approche globale qui tient compte de toutes les facettes de la vie des personnes et pas seulement d'une problématique particulière.

L'intervention dans un contexte de milieu de vie met de l'avant diverses façons de faire qui placent les personnes au coeur de leur démarche. Celles-ci bénéficient d'un lieu où elles sont accueillies et écoutées sans jugement. Cet accueil respectueux favorise le développement de relations interactionnelles significatives entre elles-mêmes et avec les intervenants-es. Elles sont aussi invitées à partager sur l'ensemble de leur expérience et non seulement sur une problématique ciblée. En ce sens, les intervenants-es cherchent à connaître véritablement les personnes et non pas seulement les problèmes qui les ont conduites à faire appel au groupe.

La qualité des liens avec les gens qu'elles côtoient leur donne la possibilité de développer un sentiment d'appartenance et de concevoir le groupe comme un lieu d'ancrage où chacune trouve la place qui lui convient, l'espace dont elle a besoin pour entreprendre une démarche d'apprentissage. L'intervention en contexte de milieu de vie encourage la participation des personnes.

L'expression de leurs opinions et de leurs idées, l'implication dans l'organisation d'activités, dans les tâches quotidiennes, la participation dans les structures administratives, sont autant de manières pour les personnes de se sentir partie prenante du

groupe, de « redonner au groupe » et pas seulement de « recevoir ». Comme l'explique Nancy Guberman dans : *Le défi des pratiques démocratiques dans les groupes de femmes* (2004, p. 55), « cela permet aux personnes de se voir différemment, de se considérer comme des personnes pouvant apporter autre chose au groupe que leurs problèmes. »

L'intervention en contexte de milieu de vie met à la disposition des personnes un espace, afin qu'elles puissent développer leur pouvoir d'agir et améliorer leurs conditions de vie ; un endroit envers lequel elles peuvent développer un sentiment d'appartenance leur procurant la possibilité d'un lien social.

L'intervention en contexte de milieu de vie tient compte des multiples dimensions des personnes, valorise leurs différents savoirs, dont le savoir expérientiel, de même que le partage réciproque de ces savoirs entre elles et avec les intervenantes, favorise l'entraide et reconnaît qu'elles sont aptes à faire des choix.

C'est à travers le développement de relations signifiantes que les personnes peuvent apprendre et expérimenter, renforcer leur sentiment d'efficacité personnelle et développer leurs capacités d'agir, tant au niveau individuel que collectif. Et c'est aussi en permettant au temps de jouer son rôle que cette démarche peut s'accomplir.

Valoriser l'intervention dans un contexte de milieu de vie pose un certain nombre de défis pour l'ensemble du groupe et pour les intervenants-es en particulier. L'abandon du statut d'expert-e par les intervenants-es et l'importance de l'écoute sont autant d'éléments qui font partie des attitudes à développer ou à améliorer.

Le travail d'équipe et les échanges entre intervenantes peuvent soutenir celles-ci face à certaines zones d'inconfort, dont une déstabilisation possible devant le recours plus fréquent de l'informel dans l'intervention, c'est-à-dire des interventions de groupes et individuelles moins structurées.

Prendre position et composer avec la diversité des histoires de vie des personnes représente également des sources de difficultés pour l'intervenant-e; elle/il doit faire confiance à son jugement basé, ne l'oublions pas, sur ses propres savoirs et ses expériences.

Ginette Berteau (2006, p. 42) résume bien le rôle et les responsabilités des travailleurs et des travailleuses en intervention de groupe – et cela s'applique aussi à l'intervention dans un contexte de milieu de vie – lorsqu'elle écrit : « En partant du principe que le groupe est le véhicule de changement, et que le membre [la personne usagère] est une ressource potentielle, l'intervenant [e] doit avoir l'humilité de se dire que l'aide présente entre les membres est tout aussi importante sinon plus que la sienne. »

En guise de conclusion, nous vous présentons quelques éléments identifiés par le Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec dans *Le manifeste questionné* publié en 1994 pour concrétiser l'approche globale : «... les organismes communautaires accordent une importance capitale à l'accueil de la personne sans discrimination de langue, de culture, de religion, de sexe, d'âge, d'appartenance ethnique, d'orientation sexuelle, de condition socio-économique. De même l'accueil est généralement humain, personnalisé, chaleureux ; ... les organismes communautaires intègrent la défense de droit comme partie intégrante de l'approche globale. »

Au moment où l'on fait le bilan, de 10 ans de reconnaissance formelle de l'approche globale (politique de reconnaissance de l'action communautaire), comme l'une des caractéristiques de l'action communautaire autonome, où en sont les groupes dans leur pratique ? Si les quelques éléments contenus dans l'extrait ci-haut devenaient des critères d'évaluation, combien de groupes obtiendraient la note de passage ?

BIBLIOGRAPHIE

Ampleman, Gisèle, Doré, Gérald, Gaudreau, Lorraine, Larose, Claude, Leboeuf, Louise et Denise Ventelou. 1994. La conscientisation. Définition et principes d'action. Les cahiers de la conscientisation, no. 1., Québec, Collectif québécois d'édition populaire.

Berteau, Ginette. 2006. La pratique de l'intervention de groupe. Perception, stratégies et enjeux, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Comité de développement des pratiques. 2003. La conscientisation selon l'approche de Paulo Freire, Montréal, Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec.

Corbeil, Christine, Pâquet-Dechy, Ann, Lazure, Carole, et Gisèle Legault. 1983. L'intervention féministe, l'alternative des femmes au sexisme en thérapie, Montréal, Albert Saint-Martin.

Corbeil, Christine et Isabelle Marchand, 2010. Résultats de recherche sur l'intervention féministe dans le cadre du projet Discours et intervention féministes : un inventaire des lieux, sous la direction de Francine Descarries et Christine Corbeil, Alliance de recherche IREF/Relais-femmes, Université du Québec à Montréal, 2004-2009.

Dunberry, Alain, Beaudoin, Caroline, Benoit, Élyse et Frédéric Legault. 2006. Former pour mieux intervenir. Une évaluation du programme de formation de la FTQ sur la négociation et l'administration des régimes de retraite, Montréal, CIRDEP – UQAM Service aux collectivités, p.13-15.

Duval, Michelle, René, Jean-François, Cloutier, Geneviève et Annie Pontbriand. 2007. « L'intervention en milieu de vie – l'expérience des Auberges du coeur » Intervention, la revue de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec, no.126, p. 73-83.

Escots, Serge (dir). 2005. Travail de rue et personnes à la marge. Les rencontres des « acteurs » de la rue, Ramonville, Érès.

Filion, David. 2007. Texte inédit, Version préliminaire d'un mémoire de maîtrise en service social.

Fillion, Esther, avec la collaboration de Germain, Nathalie et Michelle Duval. 2006. Y' ont inventé un nouveau monde, Montréal, CEDA.

Fustier, Paul. 2000. Le lien d'accompagnement : entre don et contrat salarial, Paris, Dunod.

Guberman, Nancy. 2004. « Appropriation du pouvoir et démocratie : l'un va-t-il sans l'autre? », in Guberman, Nancy et al., Le défi des pratiques démocratiques dans les groupes de femmes, Montréal, Saint-Martin, p. 45-75.

Madelin, Bénédicte. 2001. « Les femmes-relais, les “sans-papiers” du travail social? », VEI Enjeux, no. 124, p. 81-91.

Le Bossé, Yann et Bernard Vallerie. 2005. « La formation à l’approche centrée sur le développement du pouvoir d’agir des personnes et des collectivités (empowerment) : quelques applications », La gestion du social, Les politiques sociales, no. 3 et 4, p. 8-19.

Le Bossé, Yann. 1996. « Empowerment et pratiques sociales : illustration du potentiel d’une utopie prise au sérieux », Nouvelles pratiques sociales, vol. 9, no. 1, p. 127-145.

Ninacs, Williams A. 1995. « Empowerment et service social : approches et enjeux », Service social, vol. 44, no. 1, p. 69-93.

Profession banlieue. 2007. [http : www.professionbanlieue.org](http://www.professionbanlieue.org) (tel que consulté le 17 avril 2010).

René, Jean-François. 2005. « Les actions et la programmation », in Duval, Michelle, Fontaine, Annie, Fournier, Danielle, Garon, Suzanne et Jean-François René, Les organismes communautaires au Québec. Pratiques et enjeux, Montréal, Gaëtan Morin Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec, le Manifeste questionné, 1994, RRASMQ.

L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME ET
L'APPROCHE GLOBALE COMMUNAUTAIRE

ANNIE GAUVIN

Note de présentation de l'auteur: **Annie Gauvin** est directrice générale du Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ) depuis mars 2010. De 2008 à 2010, elle a démarré un organisme para-institutionnel qui a été constitué suite à une démarche collective sur les enjeux sociaux et économiques du territoire de la MRC des Maskoutains lors d'états généraux qui ont impliqué non seulement les institutions, mais aussi des organismes communautaires et des citoyens. Ayant une formation en administration et une expérience de près de 25 ans dans les milieux communautaires et associatifs, elle connaît bien les enjeux dans le domaine communautaire, jeunesse et culturel.

L'action communautaire autonome et l'approche globale communautaire

Remerciements

Je tiens à remercier tous ceux et celles avec qui j'ai eu l'occasion de m'entretenir de l'approche globale communautaire. Avec vous, j'ai pu réfléchir à ce sujet et présenter dans ce texte une partie de mes réflexions que je souhaite constructives. Je veux adresser des remerciements particuliers à Jacques Moïse, Geneviève Quinty, Jennifer Cooke, Odette Gagnon, Abdellah Jaafria, François Savoie et Sylvie Gagnon pour leurs éclairages et la générosité de leurs échanges. Je précise toutefois que les points de vue présentés dans ce texte ne sont pas nécessairement représentatifs des leurs et peuvent parfois même les faire sourciller.

Prémisses

La commande est simple, exposer ce qu'est l'approche globale dans les organismes communautaires d'action communautaire autonome (ACA). D'entrée de jeu, mon propos s'appuiera davantage sur mes connaissances et l'expertise que j'ai développé au sein des organismes communautaires autonomes jeunesse, les (OCAJ). Je laisse à d'autres le soin de faire les liens entre les OCAJ et l'ensemble des organismes communautaires autonomes (OCA). Je vous laisse aussi le soin de compléter, de bonifier ou de contredire les points de vue présentés dans ce texte. Plus nous les diversifierons, plus nous ouvrirons la voie à une application cohérente de cette approche.

Une approche à nommer

Les questions surgissent très rapidement. De quelle approche parle-t-on ? Dans quels contextes situe-t-on cette approche ? Comment les parallèles avec des approches déjà

définies et bien documentées peuvent-ils se faire ? Des approches portent des noms évocateurs comme l'approche humaniste, motivationnelle, populationnelle, médicale. On peut facilement s'en faire une image. D'autres demandent l'expertise de la chose telle que cognitivo-comportementale, psychodynamique-analytique, configurationnelle, Lean et j'en passe. Dans ces cas, on sait qu'on doit se référer à un expert. Pour toutes ces approches définies et documentées, leur utilisation peut se faire avec plus ou moins d'aisance selon la mission, le mandat et la finalité recherchée. Qu'en est-il alors de l'approche globale communautaire ?

Une petite recherche documentaire s'impose si je veux faire fi de cette page obstinément blanche. Premier réflexe des temps modernes, consulter *approche globale* sur Internet. Je me retrouve avec une liste interminable : approche globale de la santé, approche globale en travail social, approche globale de l'exploitation agricole, approche globale de l'entreprise et encore. Il y a même *l'approche globale afghanistan*. Je raffine ma recherche. Si les entreprises, les exploitations agricoles et l'Afghanistan ont leurs approches globales, les organismes communautaires autonomes (OCA) doivent bien avoir la leur.

En continuant la recherche avec *approche globale organismes communautaires*, voici quelques exemples de ce qu'on y trouve :

Articles universitaires correspondant aux termes « approche globale communautaire »

... l'État et les organismes communautaires à l'ombre de ...-PANET - Cité 14 fois

... entre réseau public et organismes communautaires -Bourque - Cité 20 fois

...l'État et les organismes communautaires: un défi pour...-Panet-Raymond - Cité 8 fois

Format de fichier : PDF/Adobe Acrobat - Afficher

3.2.3 Une approche globale. Les organismes communautaires considèrent les problèmes spécifiques à l'intérieur d'une approche globale où l'on tient compte de ... www.santelaurentides.qc.ca/.../2010-07-06%20Cadre%20référence%20OC.pdf

Les organismes communautaires oeuvrant en employabilité privilégient une approche globale, inclusive et à long terme qui vise le développement social, ... www.cocdmo.qc.ca/cocdmo/mission/ - En cache - Pages similaires

Cela conduit à réduire le mouvement communautaire à une fonction publique à rabais;

5- L'approche globale *est une spécificité* des organismes communautaires ...
www.rocajq.org/memoires/milcom.html - En cache

Après une recherche et des lectures plus approfondies, je me demande si je trouverais davantage d'information sur *l'approche globale communautaire* ? Voilà enfin ! Plusieurs références y sont rattachées. Elles sont principalement françaises, antillaises et africaines, mais il existe un guide de la planification communautaire globale pour les Premières nations de la Colombie Britannique qui a été préparé par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien datant de 2006. J'y reviendrai.

Dans cette recherche, quelque chose attire mon attention. Pour les références québécoises, il y a presque toujours une virgule avant le mot communautaire lorsque ce qualifiant y est ajouté. Pourquoi séparer l'approche globale de sa spécificité communautaire ? Je trouve cette petite virgule très intrigante. Selon le Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD) géré par le collège de Maisonneuve, on emploie la virgule pour détacher ou isoler des éléments dans une phrase ou pour les séparer. Ça me rappelle une citation lue à la note 171 du livre *Étude de linguistique et de sémiologie générale* de Luis J. Prieto : « *Il est vrai que Calvet falsifie ma phrase en ajoutant une virgule, mais même comme cela...* »

Dans le cas de l'approche globale, l'ajout de la virgule avant le mot communautaire en falsifie le sens. En séparant l'approche de sa spécificité, on dénature l'utilité même de cette approche : celle d'inscrire les pratiques et les actions des organismes concernés dans une logique communautaire d'appropriation. Ce texte abordera l'approche globale communautaire sans la virgule. Je me permets aussi de la nommer par l'acronyme AGC pour *Approche Globale Communautaire*.

Les OCAJ : un bref survol : un bref survol

Avant d'aller plus loin, voyons certains des éléments qui caractérisent les OCAJ et leurs approches. Ces organismes prennent racines dans le mouvement communautaire autonome qui est issu de la révolution tranquille des années 60-70. Pour les OCAJ, son organisation, ses missions, ses acteurs (alors de jeunes professionnels fraîchement sortis des premières cohortes des universités publiques) se sont appuyés sur les changements sociaux d'alors pour en définir les contours.

Dès le début des années 70, les OCAJ ont réalisé leur mission en l'inscrivant dans une logique d'appropriation appliquée à plusieurs facettes de la vie en société. Dans le terreau fertile des changements sociaux de cette époque dite «révolutionnaire», avec d'autres organismes d'ACA, ils ont jeté les bases de *l'Approche Globale Communautaire*. La création des OCAJ étant issue de la communauté, une reddition de compte à leurs

communautés était une partie intégrante de la vie associative de l'organisme. Un processus continu, inclusif et participatif d'auto-évaluation était lié à leur contribution au développement, à la transformation et à la consolidation du tissu social de ces mêmes communautés. Ce qui était vrai hier l'est encore aujourd'hui. Durant cette période, les OCAJ étaient, comme bien d'autres OCA, le pendant civil des institutions et instances publiques du Québec.

Au début des années 60, les services publics se modernisaient dans une logique d'accès universel aux services. Dans l'effervescence de la révolution tranquille, ce développement s'est fait en concomitance avec le développement des réseaux communautaires autonomes. Les changements sociaux, politiques et économiques de l'époque a incité les acteurs sociaux des OCAJ ainsi que les instances publiques à considérer le financement des organismes par les deniers collectifs considérant que c'était la collectivité qui en bénéficiait. Il était tout indiqué dans leur compréhension que l'administration publique verse le financement requis à son vis-à-vis civil pour assurer l'équilibre entre les différentes sphères de la vie des communautés locales du Québec.

L'accès aux ressources étatiques, qu'elles soient en services ou en argent, est tributaire des stratégies institutionnelles et de l'argent disponible. Que ce soit en santé, en éducation, pour le développement économique ou autres, on comprend que la démocratie parlementaire induit une certaine forme de négociation. Par conséquent, le financement des OCAJ par l'état a teinté les fondements de l'ACA et dénaturé l'application empirique de *l'Approche Globale Communautaire*. Une autre tendance est de prioriser l'employabilité et la formation de la main d'oeuvre. Cette tendance reconnaît la primauté de l'économique sur le social. Aussi, des amalgames se font dans un grand ensemble d'organismes où se côtoient des initiatives gouvernementales, des organisations dont les mandats sont étrangers à l'action communautaire autonome et autres OBNL. Par conséquent, l'AGC est mal menée. Une distinction s'impose dès lors, entre l'ACA et l'action communautaire (AC) qui repose davantage sur le modèle de Rothman où on donne à celle-ci un rôle de planning social et de réponse à un besoin de services comme les Centres de la petite enfance (CPE) et les Carrefour jeunesse emploi (CJE).

Prenons maintenant l'exemple d'organismes oeuvrant en HLM ou en hébergement pour les jeunes. Les attentes des partenaires, des bailleurs de fonds et des responsables amènent à penser que ces derniers n'ont pas compris l'intérêt de l'AGC qui donne des résultats pour libérer de l'état de pauvreté et souvent d'exclusion dans lequel vivent les résidants. Les actions et les pratiques des OCAJ ont pourtant influencé à maints égards les décisions et les politiques ayant un impact dans leurs milieux pour les personnes concernées par leurs actions. Cependant, de plus en plus de pression est mise sur ces organismes pour qu'ils entrent dans un cadre d'action davantage pensé pour faciliter la gestion que pour favoriser l'autohabilitation des résidants de ces habitations qui forment fréquemment dans le cas de certains HLM des enclaves desquelles il peut être difficile de

sortir. Une multitude d'autres exemples pourraient être données dans ce texte, mais je vais m'arrêter ici.

En utilisant ces OCAJ comme un outil de gestion sociale, nous privons la société québécoise d'un espace où peuvent s'élaborer des alternatives issues de l'interaction et de la participation de tous les acteurs au développement de leurs communautés locales. C'est vrai qu'il n'est pas toujours facile pour les acteurs qui fonctionnent dans un cadre normatif, d'agir avec des organismes et des personnes qui s'insèrent mal dans les standards des processus conçus par les acteurs décisionnels.

C'est peut-être ce qui explique que l'AGC soit encore si mal considérée. Par conséquent, dans ce processus d'action continue, inclusif et participatif apparaît une certaine polarisation entre le réseau public et les OCAJ.

Tableau comparatif entre les OCAJ et l'administration publique actuelle

OCAJ	ADMIN. PUBLIQUE ACTUELLE
Issu de la révolution tranquille	Modulée par la révolution tranquille
Constitué et développé par de jeunes universitaires, de jeunes activistes et des citoyens	Déjà constituée, développée et maintenue par les fonctionnaires
Se base sur la transformation sociale induite par le courant de la révolution tranquille	Se base sur des lois, des politiques et des règlements
Débute à Montréal, s'étend rapidement à Québec et se propage dans les régions	Offre des services publics à la grandeur du Québec
Développe de manière empirique <i>l'Approche Globale Communautaire (AGC)</i>	Se développe à partir des concepts modernes de l'administration publique dans les démocraties
S'inscrit dans une logique d'appropriation	S'inscrit dans une logique de services

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Culture/identité/Citoyenneté ✓ Savoirs informels et formels ✓ Autonomie ✓ Choix des moyens 	publics et d'accès à la population
S'insère dans sa communauté locale et fait participer les jeunes quels qu'ils soient dans la logique d'appropriation	A l'obligation d'assurer les services aux populations de toutes les communautés locales selon la hiérarchisation des priorités gouvernementales
Développe et consolide le tissu social	Gère des services publics dans le contexte de l'administration publique
Travail en concertation avec de multiples partenaires et collaborateurs privés et publics	Travail en silo (actuellement dans une prospective qui se veut participative)
Identifient des besoins auxquels les instances publiques ne répondent pas, répondent mal ou de manière incomplète et de façon variable selon les régions	Voit la possibilité d'utiliser les OCAJ pour assurer l'accès à des services qui doivent être disponibles à la population en fonction des lois, des politiques et des règlements en vigueur

En résumé, l'administration publique oeuvre dans une approche institutionnelle basée sur des lois, des politiques, des normes, des règlements et sa culture organisationnelle s'appuie sur la segmentation, la fragmentation et la concurrence pour le financement dans une logique de services. En contre partie, les OCAJ appliquent une approche globale empirique visant à réaliser des projets inclusifs et participatifs en continu. Ces projets se construisent autour de la concertation avec le milieu et de multiples partenaires locaux afin de trouver des solutions qui soient novatrices, cohérentes et tiennent compte des besoins, des priorités, des perspectives et des contraintes définies par les personnes concernées. L'implication directe dans leur organisme permet ainsi de participer à la réponse à leurs besoins et d'améliorer la place qui leur est réservée dans leurs communautés locales et dans la société en général.

L'AGC : une approche d'appropriation d'hier à aujourd'hui

J'ai mentionné plus haut que le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a publié en 2006 un guide de la planification communautaire globale avec des communautés autochtones. Initialement, ce sont seize communautés qui ont participé à une démarche d'appropriation de leur :

- ✓ Culture/Identité;
- ✓ Autonomie;
- ✓ Territoire;
- ✓ Choix des moyens;

pour le développement social et économique¹ de leurs communautés. Chacune d'entre elles a tenu compte des conditions particulières prévalant pour elle, au moment de choisir l'approche de planification communautaire la mieux adaptée à sa situation particulière. Toutes ces collectivités ont réussi à mettre en place leurs processus respectifs de planification en tenant compte de leurs spécificités. Voici certaines clés qu'elles ont respectées pour la réussite de leur planification:

- ✓ Vision ;
- ✓ Autonomie ;
- ✓ Processus;
- ✓ Continuité;
- ✓ Flexibilité;
- ✓ Intégration;
- ✓ Viabilité;
- ✓ Partenariat.

En comparant les façons de faire d'un nombre important d'organismes d'ACA au Québec avec cette démarche des communautés autochtones, on peut y constater des similarités sur les questions de l'autonomie, de la continuité, de la flexibilité, de l'intégration et du partenariat. Par exemple, les OCAJ sont dans une logique d'appropriation visant :

- ✓ Culture/Identité/Citoyenneté ;

¹Pris au sens de l'économique comme l'activité débouchant sur la production de richesses et le social comme l'organisation collective d'une redistribution des richesses.

- ✓ Savoirs informels et formels ;
- ✓ Autonomie ;
- ✓ Choix des moyens.

Les clés qu'ils ont utilisées sont :

- ✓ Participation active ;
- ✓ Autonomie ;
- ✓ Processus d'autohabilitation (empowerment) ;
- ✓ Flexibilité ;
- ✓ Intégration ;
- ✓ Continuité ;
- ✓ Concertation.

Il faut voir entre ces deux façons d'agir avec les communautés locales une volonté de participation active de groupes et d'individus qui sont exclus des processus décisionnels traditionnels.

Une autre approche développée par le Fonds international de développement agricole (FIDA) peut aussi s'inscrire dans une logique d'appropriation. À partir d'une pratique qu'ils nomment la cartographie participative, le FIDA oeuvre dans plusieurs pays à travers le monde. « *Ces méthodologies mettent l'accent sur la transparence et la participation de tous les membres de la communauté à une activité donnée, généralement liée à une initiative de développement ou à un processus de prise de décision communautaire*². » Utilisée d'une manière responsable et avec discernement, c'est un outil qui promeut un développement adapté et durable et renforce les capacités locales. Cela ce fait dans une démarche inclusive et participative.

L'approche globale communautaire québécoise et celle qui est mise de l'avant par le FIDA ont des ressemblances. « *L'approche du FIDA a vu le jour dans le cadre de projets participatifs des personnes plus démunies, plus marginalisées et vulnérable*³. » Cette pratique permet d'utiliser les éléments du territoire pour que les personnes visées puissent

²Cartographie participative: l'approche évolutive du FIDA Conception et exécution des projets de cartographie participative, 2010

³Idem

s'approprier leur culture et leur identité par une participation citoyenne active dans le cadre des projets du FIDA. L'analyse des problèmes qu'elles en font avant de fixer leurs objectifs et de suivre les résultats par elles-mêmes confirme qu'elles en sont les premiers experts. Le FIDA parle de l'Approche évolutive. Alors que cette approche est utilisée depuis les années 1990-2000 ailleurs dans le monde, nous en sommes encore à définir l'AGC que l'on met pourtant en application et développe depuis 1970.

Au milieu des années 1990, la pratique de cartographie participative du FIDA a été définie comme l'«apprentissage et action participatifs», une expression qui est plus communément utilisée aujourd'hui par le FIDA. Dans son Cadre stratégique 2007-2010, le FIDA a exposé sa vision. Le Fonds entend:

- i) travailler avec les partenaires à la conception et à l'exécution de programmes et projets novateurs, cohérents avec les politiques et systèmes nationaux. Ces initiatives tiennent compte des besoins, priorités, perspectives et contraintes définis par les populations;
- ii) permettre d'accéder aux biens, services et débouchés dont ils ont besoin pour se libérer de la pauvreté;
- iii) En outre, le FIDA les aide à acquérir des compétences et des qualifications et à renforcer leurs organisations afin qu'ils puissent prendre en main leur développement et influencer les décisions et les politiques ayant un impact sur leur vie;
- iv) tester les approches inédites et novatrices de la réduction de la pauvreté et partager largement les savoirs qui en résultent avec les États membres du FIDA et les autres partenaires.

Au Québec, l'AGC s'est développé comme une approche qui va permettre à un individu d'actualiser son potentiel. Cette approche va donner à la personne le moyen de définir la représentation qu'elle se fait d'elle-même dans son environnement. Elle vise aussi à lui donner la capacité d'influencer son environnement et d'y trouver sa place. Elle ne cible pas un problème et ne pose pas un constat ou un diagnostic. Elle sert plutôt à donner à l'individu les possibilités de se réaliser et d'identifier ses réussites personnelles à travers les gestes qu'il pose. Pour la plupart des OCAJ, les gestes posés par les jeunes qui vont dans ces organismes sont, le plus souvent, un « symptôme » comme la toxicomanie, l'errance, la prostitution et autres réalités jeunesse. Loin de nier les problèmes que peuvent poser ces comportements, le travail des OCAJ en AGC s'accordent sur le fait que les jeunes passent un stade où la recherche d'identité est primordiale et que cette recherche se fait à partir d'un processus qui fait place à une prise de risques et de recherche du soi. Les comportements nommés précédemment font partie de ce processus mais ne cadrent pas toujours avec ce qui est normal et accepté dans nos sociétés. « *De plus, il est parfois difficile, à l'adolescence, de distinguer le pathologique d'un*

cheminement cahoteux lié à ce processus d'adolescence. Il existe donc une zone de confusion ou le comportement adolescent peut être attribué à tort à une panoplie de troubles mentaux sans en être. » Jacques Moïse

Il est impossible d'intervenir dans cette zone avec les moyens et les outils conventionnels pour que ces jeunes arrivent à bon port où l'objectif ultime est de les accueillir comme adultes en devenir. En somme, c'est un processus identitaire sous la forme de l'émancipation nécessaire à tout individu pour définir sa place dans le collectif. « *Les ingrédients de cette maturité restent les mêmes : reconnaissance, assurance, outils, valorisation et projets personnels, l'AGC valorise le rôle de l'individu dans le groupe d'où la nécessité de promouvoir les capacités d'actualisation de soi de ce dernier. Dans ce cas, il n'appartient pas au groupe de décider du rôle et de la fonction de la personne mais à cette dernière d'offrir ses compétences et de s'exprimer, quant à la place qu'il désire occuper dans le groupe.*⁴ »

À partir de ces quelques informations, il apparaît que les OCAJ du Québec ont des missions dont la finalité s'apparente à ce qui se passe dans plusieurs pays à travers le monde. Les OCAJ ont appliqué depuis au moins 40 ans une approche empirique basée sur une philosophie, des pratiques terrains et des actions inclusives et participatives. L'expérience sensible ainsi acquise par essais/erreurs est à l'origine des leçons et des enseignements ayant donné des pratiques terrains novatrices qui n'ont pas cessées d'évoluer. Prenons le travail de rue, l'intervention face à la prostitution des jeunes, l'appropriation identitaire par l'acquisition d'un processus de création, certaines pratiques de socialisation par le travail, les travaux communautaires pour les jeunes contrevenants, etc.

À une autre échelle, avec la volonté exprimée lors de la *Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement en 1992 à Rio De Janeiro au Brésil (Sommet de la Terre)*, l'Agenda 21 est devenu un guide de mise en oeuvre du développement durable pour le 21^e siècle : un modèle duquel s'inspire d'ailleurs le gouvernement du Québec et qui demande aux nations qui se sont engagées pour sa mise en oeuvre de l'appliquer au niveau national, régional et local. Inutile de vous rappeler que plusieurs des principes qui ont ainsi été proposés sont mis en application depuis 1970 par un grand nombre d'OCAJ.

À l'instar de l'Agenda 21⁵, aujourd'hui comme hier, l'AGC et la flexibilité des OCAJ permettent de dépasser largement la réponse individuelle et amènent souvent des solutions beaucoup plus durables, particulièrement parce que les personnes concernées sont partie prenante de leur milieu et qu'elles font leurs parcours de vie à travers toutes les composantes de leurs communautés locales, qu'elles soient issues de la sphère

⁴ *Texte de réflexion, Projet Zones Grise, ROCAJQ, 2010*

publique, de la sphère privée ou de la sphère communautaire. Quels liens doit-on faire maintenant entre la démarche autochtone, les projets du FIDA, l'Agenda 21 et ce qui se passe dans les OCAJ ?

Simplement, que depuis les années 1990-2000, des intervenants dans le *Rest of Canada* ou ailleurs dans le monde mettent en application ce que les OCAJ du Québec font depuis les années 1970. C'est-à-dire qu'un nombre croissant d'intervenants sociaux, économiques et politiques appliquent des façons de faire développées par les OCAJ dans un processus d'essais/erreurs qu'ils réinventent et mettent en lumière. Alors que le FIDA et d'autres intervenants valorisent et font la promotion de leurs approches, ici, ces savoirs des OCAJ n'ont pas fait l'objet d'une transmission adéquate pour en reconnaître la valeur réelle. Il est vrai que plusieurs de ces intervenants ont des capacités de communication, des savoirs bien plus importants que les OCAJ. Ces capacités accrues combinées à une volonté de bien circonscrire et documenter leurs façons de faire favorisent une meilleure compréhension et appropriation de ce qu'ils font par leurs partenaires, collaborateurs, utilisateurs, etc. L'évaluation participative, la recherche, la documentation et la promotion de leurs pratiques donnent de la crédibilité et préviennent de l'incompréhension, de la banalisation et du manque de reconnaissance de ce qu'ils font : un problème rencontré lorsqu'il est question de *l'Approche Globale Communautaire des OCAJ*. Pourtant, toutes ces expérimentations sociales faites depuis plus de 40 ans ont été et sont encore une richesse pour la société québécoise.

AGC : Des distinctions à faire

Aujourd'hui, des gens engagés et conscients de l'importance d'agir développent des pratiques similaires à l'AGC. Se peut-il que les OCAJ du Québec, parmi les chefs de file quant à la mise en oeuvre de solutions innovantes aux réalités sociales, culturelles et économiques, soient mal connus et que ce serait pour cette raison que l'AGC serait peu reconnue et désincarnée ? Il est donc primordial que le processus de l'AGC soit défini, documenté et transmis. Les OCAJ savent bien depuis toutes ces années que la réussite tient à la capacité de qualifier, documenter et présenter ce qu'ils font. Ils savent aussi que leur travail se fait quotidiennement avec les personnes qui ont moins accès aux biens, services et opportunités dont elles ont besoin pour vivre leur parcours de vie. Par ailleurs, les ressources des OCAJ pour la documentation et la communication des approches ne se fait que partiellement étant consacrées davantage à la concertation avec les communautés locales, à la mission, aux pratiques, aux activités et à la gestion. Les attentes et les demandes croissantes des bailleurs de fonds ajoutent à ces difficultés. De plus, les recherches qui pourraient documenter et présenter l'AGC se font souvent au gré des projets disponibles et balisés par les chercheurs et les bailleurs de fonds dans des cadres difficilement applicables dans le contexte de l'ACA des OCAJ. Certains la confondre

avec l'approche humaniste ou encore avec l'approche systémique. D'autres veulent la voir comme l'approche du gros bon sens ou comme un fourre-tout pour faire n'importe quoi. Pour bien comprendre et situer l'AGC, il importe de distinguer deux choses : qui la met en application et à partir de quels principes. Ensuite, il faut en identifier les processus qui y sont associés.

Distinguer qui la met en application

Les organismes communautaires autonomes (OCA) sont des organismes à but non-lucratif (OBNL). Cependant, les OBNL ne sont pas nécessairement des OCA. Pour plusieurs personnes, cette distinction semble évidente. Toutefois, il est bon de se rappeler qu'un des seuls dénominateurs communs est d'être inscrit dans la partie III de la Loi sur les compagnies et de viser uniquement les profits non lucratifs. Assez simple en apparence; cependant, compte tenu que la définition de l'ACA sert de base à l'attribution de financement étatique, il peut être tentant pour certains OBNL de s'en revendiquer. Cela vient ajouter à la complexité de donner une définition claire à l'AGC qui est pourtant intimement liée à l'ACA. Les OCAJ étant ancrés dans leur milieu, ils identifient rapidement des besoins qui ne sont pas répondus, mal répondus ou incomplets par les services publics. Ils reconnaissent aussi que certaines personnes n'ont pas facilement accès à ces services. Pour répondre à ces besoins, les OCAJ vont non seulement développer l'AGC, mais aussi utiliser d'autres approches dont celle d'éducation populaire autonome (ÉPA).

À partir de quels principes

L'approche d'éducation populaire autonome a grandement teintée le développement des OCAJ, mais la confondre avec l'AGC n'est pas à l'avantage ni de l'une ni de l'autre. Un OCAJ peut aisément décider de mettre ces deux approches en application, tout comme il peut y ajouter l'approche de travail de rue, l'approche de réduction des méfaits, l'approche holistique, etc. L'AGC peut-être vue comme une composante de l'éducation populaire qui est un courant d'idées qui milite pour une diffusion de la connaissance au plus grand nombre afin de permettre à chacun de s'épanouir et de trouver la place de citoyen qui lui revient. Ce qu'il faut éviter, c'est de dénaturer chacune des approches en l'amalgamant ou en la confondant avec l'autre. Il faut éviter aussi de la retirer de son contexte d'action communautaire autonome.

En France, l'éducation populaire se résume généralement comme un complément des actions de l'enseignement formel. C'est une éducation qui reconnaît à chacun la volonté et la capacité de progresser et de se développer, à tous les âges de la vie. Elle ne se limite

pas à la diffusion de la culture académique ni même à l'art au sens large, mais également aux sciences, aux techniques, aux sports et aux activités ludiques. Ces apprentissages sont perçus comme l'occasion de développer ses capacités à vivre en société : confronter ses idées, partager une vie de groupe, s'exprimer, écouter, etc.⁶

Le Mouvement d'Éducation populaire et d'Action Communautaire du Québec (MÉPACQ) propose deux définitions qui donne un autre éclairage sur l'éducation populaire qu'il convient de présenter ici :

« L'ÉDUCATION POPULAIRE AUTONOME, C'EST... l'ensemble des démarches d'apprentissage et de réflexion critique par lesquelles des citoyens et citoyennes mènent collectivement des actions qui amènent une prise de conscience individuelle et collective au sujet de leurs conditions de vie ou de travail, et qui vise à court, moyen ou long terme, une transformation sociale, économique, culturelle et politique de leur milieu. »

« Les LUTTES SOCIALES sont indissociables des pratiques d'ÉPA. Une lutte, c'est une action soutenue et énergique d'un individu ou d'un groupe pour résister à quelque chose ou pour atteindre un certain but. Par l'expression «luttés sociales», on entend donc désigner l'ensemble des actions soutenues et énergiques qui permettent de s'organiser collectivement pour résister aux injustices sociales et pour transformer la société dans une perspective de justice sociale, notamment en identifiant les injustices, en les dénonçant, en les combattant et en proposant des alternatives. À travers différentes luttes sociales, qui sont nécessaires à la transformation sociale préconisée par notre définition de l'éducation populaire autonome, les composantes du Mouvement travaillent, chacune à leur manière, à bâtir une société qui sera à la hauteur des principes énoncés dans le Cadre de référence du MÉPACQ⁷. »

La question se pose; en quoi l'AGC diffère-t-elle de l'éducation populaire ? Pourquoi ne pas simplement dire que l'AGC est un dérivé de l'éducation populaire ? Comment doit-on comprendre le travail de transformation sociale par l'AGC ?

Reprenons les deux concepts. Pour l'AGC, l'apprentissage informel se fait dans un but exclusif d'autohabilitation à des fins personnelles qui peuvent engendrer, à un moment ou à un autre, une participation citoyenne qui s'inscrit ou non dans l'approche ÉPA. Il ne s'agit pas non plus de voir l'AGC comme une démarche collective aboutissant à des luttes sociales visant à résister à des injustices et agir de façon soutenue pour transformer la société dans une perspective de justice sociale. Par contre, il peut arriver que le processus traduit par l'AGC se combine très bien avec des actions de l'ÉPA, mais sans en

⁶ http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89ducation_populaire

⁷ <http://www.mepacq.qc.ca/>

être la finalité recherchée.

Au XVIII^e siècle, les philosophes des lumières vont rompre avec la vision hiérarchique du monde pour fonder un nouveau projet égalitaire et les bouleversements sociaux et politiques vont lui donner une traduction juridique. L'égalité des droits entre tous les individus a nécessité à cette époque et jusqu'au XX^e siècle qu'il y ait des luttes sociales

soutenues et énergiques. Aujourd'hui, un nouvel horizon a été créé pour les identités individuelles à travers ces luttes collectives de défenses des droits et libertés et ont émergé des espaces d'autohabilitation aux périmètres non-définis qui soutiennent et encouragent la diversification des parcours de vie en fonction de chaque personne. De telles possibilités permettent notamment aux jeunes de s'approprier leur identité, d'en connaître et reconnaître sa culture qu'ils pourront actualiser par une participation citoyenne croissante enrichie par cette diversité de parcours. Les savoirs informels qu'ils acquièrent, à travers un processus d'essais/erreurs sans devoir imbriquer leurs vécus dans un programme à visée prédéterminée, stimulent l'autonomie et incitent à l'acquisition de savoirs formels. Le choix des moyens qu'ils vont privilégier est parfois peu orthodoxe, peut-être de gauche, peut-être de droite ou de rien du tout, mais ils doivent être acceptés tels qu'ils se présentent dans un contexte de l'application de l'AGC. C'est-à-dire un moyen de construire leur identité et de définir en toute liberté leur participation citoyenne, qu'elle respecte ou non les principes de l'ÉPA.

Identifier les processus qui y sont associés

Revenons à la planification globale communautaire des communautés autochtones réalisée en collaboration avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. En 2004, un recueil d'anecdotes de réussite est paru et faisait état d'une partie de la méthodologie.

« Dans le cadre de ce projet, des entrevues ont été menées dans seize collectivités ainsi que dans celles faisant partie du Comité mixte de la planification communautaire de l'Atlantique. Ces collectivités constituent un échantillon représentatif des collectivités inuites, autochtones et nordiques au Canada. Elles présentent diverses caractéristiques pour ce qui est de leur taille, de leur emplacement géographique, de leur éloignement, des accords qu'elles ont conclus avec le gouvernement et de leurs démarches de planification communautaire.

Les profils ont été établis à partir d'entrevues menées auprès des membres ou des représentants des collectivités les plus au courant des activités de planification dans leur collectivité. La plupart du temps, les personnes interviewées étaient des chefs, des conseillers, des planificateurs, des conseillers en planification, des chefs

des terres, des agents de développement économique et des stagiaires en planification. L'accent a été mis surtout sur les éléments clés des activités de planification liées à chaque collectivité. »

Là où on aurait pu croire qu'il y avait une utilisation de l'AGC, il appert qu'il y a eu une erreur fréquente de son application. L'un des principes fondamentaux de l'AGC est de favoriser la participation individuelle des personnes les moins bien représentées au plan des décisions collectives. En privilégiant uniquement la consultation des représentants et des groupes ayant déjà accès aux instances décisionnelles, comme dans la planification globale communautaire, on ne favorise pas l'inclusion et la participation quant à la conception, à la mise en oeuvre et au suivi des politiques et actions de développement qui concernent directement tous les individus d'une communauté. Le processus devient alors un facteur d'exclusion et lance un message contradictoire qui nuit ensuite à la mise en marche des décisions collectives. À ce chapitre, les OCAJ qui utilisent l'AGC peuvent être d'une grande importance pour une communauté locale.

Dans un processus de l'AGC, les organismes adaptent leurs actions en fonction du sentiment d'accomplissement, de réussite et d'émancipation de la personne sans égard à une norme socialement convenue et dont les résultats attendus sont définis en fonction de critères standards. L'AGC base son processus sur les interactions aléatoires entre une ou des personnes significatives et l'individu dans des rapports parfois ponctuels, parfois s'échelonnant sur une période indéterminée allant de quelques jours à plusieurs mois, voire plusieurs années. Cela dépend de la capacité de l'individu à convenir pour lui-même de l'atteinte d'accomplissement, de réussites et d'émancipation qu'il juge suffisant pour définir sa place dans le collectif. Tout au long de cette démarche identitaire, la personne fait des choix par essais/erreurs. C'est ce tâtonnement qui lui permet désormais d'orienter ses actions et de choisir les moyens qu'elle privilégie durant cette démarche. Il faut préciser que les OCAJ qui appliquent véritablement l'AGC le font sans jugements de valeurs. C'est le principe qui est probablement le plus difficile à appliquer parce qu'il implique que l'individu peut prendre des décisions qui apparaissent inadéquates et que les intervenants ne vont pas chercher à le faire changer d'avis immédiatement. Ils vont plutôt l'accepter tel qu'il est à ce moment là au plan de ces habitudes de vie, de son langage, de ses points de vue qu'ils soient de droite, de gauche, anarchistes ou autres. Le but de l'AGC n'étant pas d'agir sur des comportements ou des attitudes, mais de faire vivre à la personne un sentiment positif avec lequel il sera possible de tabler en équipe (la personne et l'intervenant) pour la soutenir et l'accompagner dans son parcours de vie. Il n'y a donc pas de processus prédéterminé ou de luttes sociales à mener à ce stade-ci. Les parcours de vie sont tous différents et cette diversité est encouragée par les personnes significatives que l'individu a choisies.

On peut convenir qu'un autre des principes repose sur la capacité d'ouverture des OCAJ et des intervenants tout en respectant la mission de l'organisme. « *L'organisme est appelé*

à travailler dans des zones grises, ce qui implique la modification des stratégies, la souplesse face aux normes tout en s'assurant de la sécurité, des besoins de base et du maintien du lien, qui, sans cette souplesse n'existerait peut-être pas. Souvent les jeunes manifestent le goût d'intégrer un milieu de vie, à être en action, donc, être ailleurs que dans ses habitudes et sa solitude⁸. »

AGC : une approche à revisiter

Nous avons vu dans le chapitre précédent que les OCAJ et leurs intervenants utilisent un processus de l'AGC qui est continuellement à revisiter en fonction du jeune. On peut aussi y voir poindre des bases de l'approche humaniste. Un des pionniers de l'approche humaniste est Carl Rogers. Autour des années 1960, il s'est intéressé aux perceptions subjectives de l'autre et de quelle façon il fait l'expérience de lui-même et du monde qui l'entoure. Ses travaux sont encore aujourd'hui très reconnus. Cette approche qui s'intéresse principalement aux forces intérieures subjectives de l'être humain et ce, selon une vision optimiste de sa nature profonde, découle de la phénoménologie qui est une philosophie qui étudie de quelle manière chaque personne perçoit et fait l'expérience de la réalité. Étant la réalisation de soi (ou le besoin d'accomplissement), sa théorie stipule que pour atteindre ce besoin, les autres besoins inférieurs doivent être répondus, sinon, la réalisation de soi n'est pas possible.

Depuis les années 1960-1970, les acquis expérientiels des OCAJ se sont développés autour de l'approche humaniste et de l'approche de l'ÉPA. Ils se sont affinés jusqu'à donner l'AGC. Le monde a changé et il changera encore. Toutefois, les fondements humains restent les mêmes; ce qui a permis aux OCAJ et à leurs intervenants, au fil du temps, d'acquérir une expertise qui se transmet très partiellement et le plus souvent uniquement dans les réseaux communautaires. Un bon nombre des acteurs qui ont réfléchi, défini, développé, mis en application et se sont battus pour défendre et faire connaître l'AGC perdent la flamme qui leur a permis de créer des pratiques novatrices. Une bonne part des savoirs sont alors perdus par le départ de ces puits d'information terrain qui se sont épuisés à la tâche. Cette perte est d'une grande importance pour les communautés locales qui, dès lors, ne peuvent plus bénéficier de ces savoirs. En résulte, un manque d'intérêt et une incompréhension de l'AGC.

Pourtant, le partage des expériences grâce à la concertation, la collaboration et le partenariat a toujours fait partie intégrante des actions des OCAJ. Une question me vient alors : pourquoi n'avons-nous donc pas encore définis clairement cette approche globale communautaire qui nous caractérise ? Peut-être l'avons-nous fait ? Les savoirs acquis par

⁸Texte de réflexion, *Projet Zones Grise, ROCAJQ, 2010*

les OCAJ ont facilité la mise en place des valeurs et des fondements essentiels au développement des communautés locales. Celles qui ont l'opportunité d'avoir un OCAJ implanté de longue date dans leur milieu ont bénéficié de cet important apport. C'est l'absence ou le manque de documentation sur l'AGC qui est le principal élément en cause dans le fait que l'AGC n'a pas encore d'assise théorique. Il est heureux que le ROC-03 se soit impliqué à cet égard et qu'il produise ce recueil de texte sur l'AGC. Une base de laquelle il sera possible de sortir les éléments les plus significatifs et probants pour aller encore plus loin.

« Pour atteindre nos objectifs en matière de développement durable, nous devons mettre de l'avant des efforts et des initiatives qui favorisent l'autonomie des collectivités. La planification communautaire peut faire partie de ces efforts, mais la principale responsabilité de la génération plus âgée est de transmettre des leçons de vie et des compétences en matière de gestion valables à la génération montante, pour que nos jeunes entretiennent une image de soi positive et s'interrogent sur leur identité et leur culture.

Le statu quo en matière de niveau de service et de fonctionnement des collectivités est inacceptable; l'acquisition d'outils de planification communautaire globale pourrait favoriser le renouvellement des collectivités. » – Chef Elmer Derrick, chef héréditaire des Gitxsans.

La mobilisation autour d'un objectif partagé et dans l'hypothèse de compétences complémentaires est incontournable; le transfert, la compréhension et l'appropriation de ces compétences locales diversifiées reposent sur l'engagement croisé d'acteurs locaux de toutes les communautés locales et de leurs expertises respectives.

Un préalable : la mise en commun d'expériences

« La conception dominante du développement relève, encore aujourd'hui, d'une vision sectorielle et verticale (Gagnon, 2002). Les politiques et les programmes, tout comme l'information, demeurent fragmentés, peu adaptés aux spécificités... Pourtant, le développement local viable d'un territoire (Gagnon, 1994) ou d'une communauté territoriale nécessite une vision panoramique, une compréhension globale⁹. »

Tout savoir, qu'il soit formel ou informel étant une des assises de la société du savoir, le partage des expériences grâce à la concertation entre les milieux et la collaboration doit

⁹http://www.a211.qc.ca/9569_fr.html

devenir une préoccupation équitablement partagée. L'existence d'un réseau de relations entre acteurs locaux peut s'avérer être une barrière ou un catalyseur. Ce tissu relationnel, physique ou virtuel requiert la mobilisation autour de compétences complémentaires à réunir. Sur cette base, tous ne possèdent pas les mêmes capacités à contribuer.

Ainsi, puisqu'il y a inégalités, ces dernières engendrent des conséquences importantes pour la participation de tous les acteurs d'une communauté locale. Les informations et l'expertise transmises sont, par conséquent, entachées et leur contenu souvent dépourvu d'une composante essentielle qui devrait être celle des acteurs communautaires autonomes locaux.

Selon Franck Sérusclat (1999) « *les différentes pratiques tendent à se rejoindre et contribuent à l'élaboration, même dispersée, d'une pédagogie de l'autonomie et de la responsabilité qu'il faut autoriser.* » Les observations formulées mentionnent également le fait que « *les liaisons non linéaires*¹⁰ » entre éléments d'information rendent possible l'examen d'une question selon de multiples perspectives. » Conjointement à ces observations, les communautés locales et ses composants économiques, politiques et humains ont muté vers davantage de complexité.

Mais, la complexification et son corollaire, l'incertitude, font peur. Peut-on penser que ce serait une des raisons pour que les acteurs tiennent tant à rester sur leurs positions afin d'assurer pour elles-mêmes une zone de confort. C'est un paradoxe si on considère que la transmission des savoirs nécessite de resserrer les liens entre les milieux et les acteurs d'un territoire et donner leur chance aux petites sociétés innovantes.¹¹

À priori, l'histoire des organismes communautaires ne permet pas ou interdit d'investir dans leur futur. Aussi, la structure même de leur financement et de leurs relations aux acteurs étatiques crée une asymétrie structurelle. À posteriori, la déficience du contenu échangé ne favorise pas leur participation croisée et nuit conséquemment au développement local. Les objectifs de développement territorial intégré, de développement durable et de la mise en oeuvre de l'Agenda 21 ne peuvent pas se réaliser pleinement.

La tentative des regroupements d'OCAJ d'être un agent entre les organismes et les acteurs territoriaux locaux, régionaux et provinciaux peut s'avérer être une réponse à cette asymétrie structurelle. Dans les faits, toutefois, nous en relevons rarement la pratique effective. Peut-être parce que l'histoire des regroupement s'est constitué davantage sur des actions de revendication dans une culture d'opposition plutôt que sur la base du rôle de premier plan que peuvent jouer les OCAJ dans leurs communautés locales. Ou encore,

¹⁰ Par non-linéaires, l'auteur entend des informations relatives à un même sujet ou un sujet proche et issues de sources multiples et sans liens apparents.

¹¹ Etchegoyen, 1999

parce que cette mission n'est pas perçue comme nécessaire tant par les OCAJ que par les communautés locales alors que la disproportion est évidente et nuisible.

À la décharge des acteurs locaux et régionaux, ceux-ci doivent affronter un environnement complexe, en transformation incessante et les réponses qui leur sont proposées prennent souvent une tournure entièrement bureaucratisée, fragmentée et sectorisée.

La contribution collective s'apparente donc à un processus linéaire et administratif de mise en commun plutôt qu'à une participation basée sur une cognition collective.¹²

Il devient plus important d'appliquer les directives et les cadres administratifs que de soutenir les individus et les communautés dans la mise en place de solutions innovantes. Dans ces conditions paradoxales, les acteurs publics, privés et communautaires sont sollicités et une telle proposition contient une part élevée de risques : l'acceptation de l'idée d'être confronté en permanence à des problèmes nouveaux, de nature et de contenu différent, de même que de reconnaître le statut formateur de l'essai/erreur.

Ces changements impliquent autant une profonde transformation des mentalités et des structures qu'une aptitude humaine à valoriser et mettre en réseau des compétences nouvelles, dont celles rendues accessibles par les OCAJ.

S'il y a un investissement relationnel entre les partenaires, les solutions à envisager relèveront d'actions pratiques et d'un esprit de médiation plutôt que d'un cadre administratif et d'une bureaucratie lourde. Au chapitre des actions pratiques, les OCAJ ont une expertise fort appréciable qu'il est crucial de reconnaître et de valoriser. Voilà un savoir qui pourrait être mis à profit et partagé d'entrée de jeu dans le meilleur intérêt des communautés locales. Le bénéfice à retirer des expériences, des expertises et des savoirs des OCAJ est sous-estimé de manière générale. Le manque de compréhension et de soutien réel de l'AGC en est une preuve tangible. Les difficultés de reconnaître cette approche est un symptôme de l'incapacité des communautés locales à tirer profit en toute équité des OCAJ de leur milieu.

¹² Certains scientifiques, sociologues ou économistes en particulier, se sont récemment emparés du terme de cognition sociale utilisé en psychologie en lui donnant un second sens ; une cognition distribuée sur l'ensemble des individus composant une société. L'enjeu est alors de savoir " en quoi les aptitudes sociales humaines rendent compte du développement d'une cognition collective complexe." C'est un phénomène propre aux sociétés humaines qui permet de penser leur propriété d'auto-transformation.

Le transfert des compétences entre les acteurs locaux commande la mobilisation et la médiation entre eux. Cette capacité va dépendre en bonne partie des relations de nature informelle ainsi que des relations formelles au sein du territoire. L'existence d'interrelations, la proximité des acteurs, l'adjacence de leurs compétences et leur transférabilité est une clé de la réussite. Pour mieux relever ce défi, la volonté de s'engager dans ce processus doit se manifester et être soutenu par des gestes pratiques et concrets qui nécessitent de partager des intérêts communs et des valeurs communes. Il n'est pas nécessaire de tout partager, mais d'en avoir une ou deux sur lesquels il est possible de s'entendre.

Les gains à attendre d'une telle démarche sont toutefois contraints par la lenteur du processus de partage d'intérêts et de valeurs. S'il y a un moyen à privilégier, c'est de médiatiser et de financer les réussites (les bons coups). Les interrelations requises dans cette démarche nécessitent l'accumulation d'expériences et/ou d'expérimentations transférables. D'une part, la médiatisation des expériences bien documentées sert à promouvoir la transférabilité des compétences. D'autre part, la mise en place de mécanismes contribuant à l'émergence de projets assure un afflux continu d'expérimentations transférables. Les acteurs qui jouent des deux registres à la fois sont particulièrement utiles.

Toutes ces avenues supposent une attitude propice à la valorisation des différences. C'est une des premières conditions de la création d'un réseau local. Cette prédisposition n'est pas aussi fréquente que le laissent penser les nombreuses déclarations d'agir dans cette direction. Si la situation évoquée dans plusieurs textes, à savoir : la fragmentation, la sectorisation et le travail en silo n'est pas une occasion de capitaliser pour le développement local; alors il est plus que nécessaire de regarder avec attention l'expertise des OCAJ. La spécificité de ces organismes repose sur l'élément fondamental du système territorial : l'acteur en sa qualité individuelle et collective de même que de ses capacités de définition de projets fédérateurs, de mise en cohérence de l'ensemble, puis enfin, la capacité d'ouverture du système territorial (les communautés locales) vers l'élaboration de projets de développement. Tout cela, étant en amont de la construction ou de la reconstruction d'un tissu social aux couleurs distinctives de chacune des communautés.

Pour rendre compte de l'intérêt des OCAJ au développement des communautés locales, l'AGC met l'accent sur le phénomène « appropriation-identité-citoyenneté. » Les OCAJ ont intuitivement choisi de référer à un méta-modèle : le territoire comme système-espace de parcours de vie et d'appropriation identitaire pour mieux définir les pratiques sociales dans le cadre de l'AGC. Le territoire est un lieu de ressources où les acteurs interviennent dans un jeu de pouvoirs construit autour des enjeux d'appropriation, de légitimité, de reconnaissance, d'identité et de contribution. Pour favoriser le

développement des communautés locales ainsi que la création d'espace de parcours de vie diversifiés et d'appropriation identitaire :

- ✓ La collaboration efficace entre les acteurs d'une communauté locale ;
- ✓ Le transfert de connaissances et de compétences dans une démarche de collaboration sur leur territoire ;
- ✓ La médiation entre les acteurs communautaires autonomes locaux et les acteurs publics et privés ;

permet d'arriver à une collaboration qui impliquent des solutions qui prennent en compte les bases des interactions individu/collectif au plan social, économique et politique sur un territoire.

Préparé par Annie Gauvin, directrice générale Imprimé le : 15/04/11

Éléments bibliographiques

Bertacchini Y., *Du gisement des compétences locales & de leur transfert: quelles modalités?*, Laboratoire LePont.

Université de Toulon et du Var-BP 132 -F-83957.

Bertacchini Y., Dou H., 2001, *The Territorial competitive intelligence: a network concept*, Actes du Colloque VSST .

'2001 p 101, Barcelone 15-19 octobre 2001.

Billaudot B, Une conception du développement durable en termes de justification (2e partie), Grenoble .

Etchegoyen A., 1999, *Les défis de l'éducation*, 170 pages, Questions de Société, France Loisirs.

Fonds international de développement agricole (FIDA), 2010, *Cartographie participative: l'approche évolutive du FIDA Conception et exécution des projets de cartographie participative.*

Gouvernement du Canada, 2004, *Expérience des collectivités inuites, autochtones et nordiques en matière de planification communautaire globale, Anecdotes de réussite.*

Lamoureux H., 2010, *La pratique de l'action communautaire autonome*, Presses de l'Université du Québec.

Lévy P., 1997, *L'intelligence collective, Pour une anthropologie du cyberspace*, p 69, La découverte/Poche, Essais,1997.

Mallowan M. et Marcon, *Intelligence économique et territoriale au service d'une stratégie de développement régional : la délicate question de la formation des acteurs*, Université de Moncton, Vol. 33 (Numéro spécial).

MÉPACQ, 2002, *Déclaration de principe du Mépacq sur la mondialisation et le néolibéralisme*, site Internet du MÉPACQ.

Michalon T. novembre 2000, *Une issue économique à un problème social : l'insularité à la cart.* Université des Antilles et de la Guyane, Centre de Recherches sur les Pouvoirs locaux dans la Caraïbe.

Popper K.H., 1984, *La logique de la découverte scientifique*, Paris, Payot.

Raison, 1998, « *Intelligence territoriale : Le cas du Poitou-Charentes.* », NET 98 : le salon de l'Internet et de l'Intranet : Paris, 9-11.

Rivelli, 1998, *Intelligence stratégique sur Internet*, Paris, Dunod.

Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2004, *Planification communautaire globale : expériences vécues dans des communautés autochtones*, Le point en recherche, Série socio-économique.

Sfez L. et al, 1991, « Territoire et communication. », *Quaderni*, n°13, Paris, CREDAP.

Tetu J.F., 1995, « L'espace public et ses médiations. », *Hermès*, n° 17, de la page 287 à la page 298, Paris, Editions du CNRS.

Wagensberg, 1999, « Complexité contre incertitude. », *La Recherche*, n°326 p 111.

UN ROCHER DANS LA MARRE, OU L'EMPÊCHEUR
DE TOURNER EN ROND

SUSIE DUSABLON

Note de présentation de l'auteur: **Susie Dusablon**, est intervenante en toxicomanie et a développé une expertise en troubles concomitants (entre autres auprès des personnes ayant un trouble de stress post-traumatique) au Centre CASA à Québec. En plus de sa formation universitaire en santé mentale à l'Université de Montréal, et en éducation en formation professionnelle à l'UQAM, elle a œuvré auprès des personnes en difficulté dans différents organismes communautaires au Québec. Elle nous présente ici une courte mais percutante réflexion inspirée d'un article de l'auteur Marcelo Otero.

Marcelo Otero est professeur au département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal. Il est également chercheur au sein du groupe de recherche CRI – Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale. Ses travaux portent principalement sur la sociologie de la santé mentale et des problèmes sociaux. Il est l'auteur de plusieurs publications et d'articles scientifiques dans le domaine social.

Article de Marcelo Otero, paru dans *Érudit. Sociologie et sociétés*.

Préambule

Comme le laisse entendre les contenus précédents, l'approche globale vise à démontrer la pertinence de placer l'individu en difficulté au cœur du processus de recouvrement de son pouvoir d'agir sur sa santé. Plus précisément, ce modèle fait la promotion de la nécessité d'évaluer les facteurs de risque associés aux difficultés rencontrées dans leurs environnements politico-socioéconomiques et culturels, par les personnes qui viennent solliciter un soutien ou une aide auprès d'organismes dans leurs communautés.

Par ailleurs, l'on évoque aussi les glissements ou les biais engendrés par la tendance vers les approches réseaux (du public) qui créent une pression chez ces mêmes organismes, afin qu'ils adoptent des approches teintées d'un professionnalisme ou d'une expertise à partir de modèles dits « prometteurs ou scientifiques, ou qualifiés de « meilleures pratiques » et dont les « résultats » peuvent-être « évaluables et mesurables. » Aussi, le plus souvent possible ces résultats étant souhaitables à court terme pour une efficacité et une meilleure « rentabilité . »

Dans cette courte réflexion à partir d'un article de Marcelo Otero paru dans *Érudit*¹, *Les stratégies d'intervention psychothérapeutique et psychosociale au Québec : La régulation des conduites*, on lance ici un pavé dans la mare des approches « reconnues » incluant le sacro-saint modèle d'inspiration communautaire, (qui comme on l'a vu précédemment est à risque de certaines dérives).

Un rocher dans la marre, ou l'empêcheur de tourner en rond.

La prémisse ou postulat de départ de l'auteur (M. Otero) repose sur un parallèle entre *l'effet de régulation des conduites des sujets*,² un concept sociologique, et sa reconduction ou sa représentation, à travers ce qu'il nomme *l'homo psychologicus*³. À cet égard, il s'appuie sur la multitude d'écoles, de modèles et de techniques ou plus précisément, cette *vague d'éclectisme*⁴ ou ce mouvement (qui caractérise les stratégies d'interventions psychothérapeutiques et psychosociales qui ont émergé vers la fin des années 1970), pour en faire la démonstration. Engagées sur la voie royale de la *capacité d'adaptation* et de *l'autonomie par défaut*⁵ dans tout, Otero voit se profiler dans ces offres d'outillage et d'instrumentation du sujet, un nouveau catalyseur voir même la banalisation insidieuse, en quelque sorte, d'une nouvelle forme de *dressage social*⁶. Un « big-brother » de l'intériorité.

Pour lui, il ne s'agit pas tant de faire l'analyse d'une guerre de clochers entre les différents modèles psychothérapeutiques et psychosociaux traditionnels et les autres, à savoir ces nouvelles techniques de commercialisation du prêt-à-porter psychologique. Plutôt, il voit se dessiner en filigrane, dans ce champ particulier d'observation, l'illusion entretenue d'un double affranchissement sociologique: d'une part, celui de *l'assujettissement de l'individu*⁷ à *certaines injonctions sociales promues* et d'autre part, celui de la dichotomie normal-pathologique à peine camouflé sous le couvert de nouveaux pseudonymes: adaptation-inadaptation. C'est le nouveau crédo, la planche de salut des sujets en difficulté, la réponse aux besoins réels du client comme des problèmes de société actuels. C'est la *méta-valeur-thérapeutique*⁸ de l'adaptation des sujets à leur environnement.

Il cite à preuve de son argumentaire, les modèles d'intervention actuels. Que ce soit l'humanisme-existential, où l'on *assiste à un délestage progressif des dimensions politiques qui accompagnaient auparavant le discours théorique de ce courant (critique de la consommation débridée, des institutions, des formes de l'aliénation des sujets, etc.)* qu'on a remplacé par *l'ineffable et populaire industrie du « faites-le vous-même » et sa promotion de techniques « auto-administrables*⁹ ». C'est le règne du contrôle ou de la gestion de la situation (pénible ou douloureuse), pourvu qu'elle soit dirigée vers un processus d'adaptation personnalisée.

Et que dire du modèle d'intervention cognitivo-comportemental. Otero l'identifie comme l'autoproclamée « ...voie royale pour l'amélioration des habiletés et des compétences d'innombrables clientèles soi-disant à la recherche d'une meilleure adaptation. » Il souligne, fort à propos, que ce modèle « ... a revampé son image de par son association

ou arrimage aux techniques cognitives qui ne soulèvent pas les controverses éthiques du béhaviorisme classique.¹⁰ »

En terminant, il fait aussi référence aux *modes d'intervention d'inspiration communautaire*, en concluant que les références à des problématiques socio-économiques et politiques plus larges qui pourraient être à l'origine des *difficultés* des personnes en *difficulté* laissent la place centrale encore une fois à *l'engagement responsable*, et solidaire des citoyens capables de devenir *les véritables maîtres de leur destinée biopsychosociale* par le développement optimal de leur *capacité d'adaptation*.¹¹

Otero conclut que ces nouveaux agents ou promoteurs de la santé mentale, oscillent entre l'administration de thérapies aux personnes souffrantes et le dressage des sujets, car ces innovations qu'on nous présente comme de nouvelles alternatives ne contestent pas, du moins pour l'essentiel, la primauté accordée à l'adaptation des sujets à leur environnement, *se concentrant plutôt sur la recherche de moyens alternatifs pour y parvenir*¹². Donc, pour en revenir à l'essentiel de ce qui nous préoccupe tout particulièrement au regard de l'approche globale et de l'action communautaire (autonome), n'est-on pas en train de balancer par-dessus bord toute la notion de *transformation sociale*, qui du reste, n'a t'elle pas déjà été éliminée (ou soumise en concession aux subventionnaires) de la reconnaissance du mouvement communautaire.

BIBLIOGRAPHIE

¹ Marcelo Otero. « Les stratégies d'intervention psychothérapeutique et psychosociale au Québec : La régulation des conduites ». Érudit. Sociologie et sociétés, vol. 32, n° 1, 2000,

² Marcelo Otero. « Les stratégies d'intervention psychothérapeutique et psychosociale au Québec : La régulation des conduites ». Érudit. Sociologie et sociétés, vol. 32, n° 1, 2000, p. 216

³ Otero, p. 218

⁴ Otero, p. 219

⁵ Otero, p. 216

⁶ Otero, p. 214

⁷ Otero, p. 217

⁸ Otero, p. 220

⁹ Otero, p. 220

¹⁰ Otero, p. 221

¹ Otero, p. 225

² Otero, p. 226

RECENSION DES ÉCRITS SUR L'APPLICATION
DE L'APPROCHE GLOBALE

PAR MYRIAM BEAULIEU, NOVEMBRE 2011

Tables des matières

1. Promotion de la santé	142
1.1 Promotion de la santé en milieu scolaire.....	145
1.1.1 L'approche globale de la santé mentale en milieu scolaire	147
2. L'application de l'approche globale dans le domaine de la toxicomanie.....	148
2.1 Programme de prévention pour réduire la vente d'alcool à des personnes intoxiquées	149
2.2 Programme de réduction de consommation d'alcool auprès de la population générale	150
2.3 Programme de réductions des méfaits auprès des usagers de drogues injectables	150
3. L'application de l'approche globale dans le milieu du travail	151
3.1 Programme d'intervention visant à prévenir la violence	151
3.2 Programme de réduction du stress	152
4. L'accessibilité à l'éducation	153
5. L'application de l'approche globale comme un outil de planification	154
Références	157

Note de présentation de l'auteur: **Myriam Beaulieu**, finissante à la maîtrise en psychoéducation, s'est penchée dernièrement sur les problèmes de santé mentale et de toxicomanie concomitants. Lors de son stage de 2e cycle effectué à la Maison de Lauberivière, elle a rédigé un canevas de programme de thérapie en toxicomanie. Ses champs d'intérêts variés l'ont amené à travailler auprès de plusieurs types de clientèles : les enfants autistes, les personnes handicapés physiquement, les personnes âgées, les adolescents et les jeunes adultes en difficulté.

L'approche globale, principalement connue au Québec pour son application dans le domaine communautaire se définit par une lecture globale de la réalité qui cherche à éviter la réduction microsociologique autant que macrosociologique d'une situation, la réalité se co-construisant grâce à l'apport des parties prenantes. Les projets découlant de l'approche globale doivent s'inscrire dans un processus dynamique et démocratique où les gens sont encouragés à s'impliquer dans le processus de définition de leur situation. Ainsi, comme les problèmes ne sont pas simplifiés, l'approche globale ne cherche pas de solutions simples. Les stratégies et les actions à mettre en place doivent couvrir toutes les dimensions touchées et faire appel à des ressources diversifiées (Fontaine, 2010).

Par ailleurs, il semble que l'approche globale soit utilisée internationalement dans de nombreux domaines. C'est dans cette optique que ce document traitera des différentes applications de l'approche globale dans le monde¹. Il sera tout d'abord question de l'application de l'approche globale dans le domaine de la promotion de la santé auprès de la population générale, puis de celle des écoles. Ensuite, différents programmes utilisant l'approche globale seront brièvement présentés quant à son application dans le domaine de la toxicomanie, dans le milieu de travail et auprès d'une communauté pour augmenter l'accessibilité à l'éducation. Enfin, on présentera un exemple d'utilisation de l'approche globale comme un outil de planification.

1. PROMOTION DE LA SANTÉ

La promotion de la santé est: « le processus qui permet aux populations d'améliorer leur propre santé en leur donnant les moyens d'un plus grand contrôle sur celle-ci ». (Organisation mondiale de la santé, 1986). Les actions de promotion de la santé visent à stimuler les compétences individuelles et les ressources en tenant compte de l'environnement politique, social et économique. On préconise le développement de qualité et de compétences psychosociales telles que l'estime de soi, le sentiment de com-

1. Toutefois, il convient d'aviser le lecteur qu'il ne s'agit pas d'une recension exhaustive mais d'un simple tour de piste général.

pétence, l'affirmation de soi, le respect de soi, de l'autre et des différences. On mise davantage sur les atouts des individus et des collectivités plutôt que sur la question de leur vulnérabilité en favorisant l'utilisation des ressources existantes.

Les actions de promotion de la santé reposent sur les points forts de la communauté et ont pour objectif de promouvoir l'adoption d'un mode de vie sain par la mise en place d'environnement de qualité. On vise des changements de la communauté dans son ensemble, changements de comportements, mais aussi de représentations sociales (Shankand, Saias & Friboulet, 2009).

Les actions de promotions de la santé diffèrent des interventions médicales et comportementales sur plusieurs points. Tout d'abord, ce sont les communautés qui sont les cibles de l'intervention et non l'individu, on utilise les médias en tant qu'outil promotionnel et les actions de promotions de la santé se réalisent dans les milieux de vie des collectivités ciblées. Pour ce faire, les actions de promotions de la santé peuvent faire appel aux services publics, comme ceux de la santé ou de l'éducation ainsi qu'aux services sociaux et communautaires. En impliquant des membres de différentes structures de la communauté, les actions de promotion de la santé intègrent l'apport de chacune de ces structures au sein du projet. En outre, pour être plus efficace, il est essentiel de donner la direction de ces actions aux responsables de la communauté. De cette façon, l'action poursuivra le cours normal de l'évolution des besoins de la communauté. Les pratiques de promotion de la santé doivent également être adaptées à la culture locale et au contexte actuel dans lequel on tentera d'implanter l'action de promotion de la santé (Shankand et al., 2009).

Voici trois exemples de l'application de l'approche globale dans le cadre d'actions de promotion de la santé auprès de la population générale. Un projet visant la prévention de l'obésité chez les enfants et les adolescents a été mis sur pied dans quatre pays de l'Océanie (l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Îles Fiji et les Îles Tonga). Le projet s'est réalisé en quatre étapes (Simmons, Maovas, Bell, De Courten, Schaff, Schultz & Swinburn, 2009).

1. L'analyse socioculturelle. Le but de cette analyse était d'identifier les obstacles du milieu à la saine alimentation, à l'exercice physique régulier et au maintien d'un poids santé. Des groupes de discussions et des entrevues semi-structurées ont été réalisés auprès d'adolescents dans leur langue maternelle. Les éléments culturels qui ont été identifiés ont été incorporés à la liste des facteurs de risque reliés à l'obésité (*ANGELO, Analysis Grid for Elements Linked to Obesity*).

2. L'engagement des parties prenantes. Lors de cette étape, on a créé un groupe de travail à partir des membres de différentes structures de la communauté. Plusieurs de ces personnes provenaient des établissements scolaires ainsi que des ministères de la Santé et

de l'Éducation. Il y avait aussi quelques adolescents ainsi que quelques personnes qui représentaient l'autorité locale et religieuse. Les discussions de ces groupes de travail ont d'abord porté sur les éléments figurant sur la liste d'ANGELO, de façon à ce que tous utilisent un langage commun.

3. La priorisation. Lors de cette étape, le groupe de travail s'est attelé à prioriser les éléments figurant sur la liste d'ANGELO de façon à déterminer ceux qui nécessitaient une action.

4. Le plan d'action. Lors de cette étape, le groupe de travail devait dresser les grandes lignes d'un plan d'action rejoignant les éléments qu'ils considéraient comme les plus à risques pour leur communauté.

Dans la même lignée, un autre projet de promotion de la santé a vu le jour au Sénégal dans le district de Touba (Diedhiou, Ndiaye, Sourang, Ba & Diallo, 2006). Ce projet est né à partir des préoccupations incessantes de la population quant à la qualité de l'hygiène dans les différents quartiers du district. Plusieurs comités sanitaires ont alors été mis en place et avaient pour but d'améliorer l'assainissement, la santé et l'hygiène des populations. Ces comités étaient principalement composés de femmes, du marabout représentant l'autorité religieuse et administrative ainsi que du chef du village qui occupe davantage le rôle de porte-parole. Le district de Touba se trouve dans un contexte religieux qui diffère du reste du Sénégal. Ainsi, l'implication du marabout au comité permet d'assurer la participation de la population au projet.

Les principales activités organisées par les comités sanitaires ont été la distribution de moustiquaires imprégnées, des activités d'assainissement du quartier, l'enlèvement des ordures de façon hebdomadaire ainsi que des causeries sur la santé et l'hygiène. Ces activités ont pu se financer grâce aux cotisations annuelles demandées aux membres, aux amendes versées à raison d'un manquement aux politiques d'hygiènes et d'assainissement, ainsi que par d'autres activités de financement organisées dans la communauté.

Un autre projet, se rapportant cette fois à la promotion de la santé mentale, a été mené dans une communauté au nord de la Californie pour prévenir le suicide chez les adolescents (Pirruccello, 2010). Ce projet a vu le jour en raison du fort taux de suicide chez les jeunes dans cette région de l'état. Le projet d'abord mené par deux infirmières a finalement intégré l'ensemble de la communauté. Pour ce faire, un comité a été formé. Celui-ci était composé d'enseignants du primaire et du secondaire, d'éducateurs, de représentants de l'autorité locale, de professionnels de la santé mentale, d'agents de police, de représentants de l'autorité religieuse, de professionnels provenant du milieu hospitalier, de parents, d'étudiants et de certains médias. Ce comité s'est donné pour objectif d'éliminer le suicide chez les adolescents en améliorant la collaboration entre les agences de la santé, du gouvernement et de la communauté, en augmentant la capacité de

la population à reconnaître un jeune à risque et en optimisant l'accessibilité aux ressources qui répondent aux situations de crise. Les discussions ont principalement été orientées vers la recherche et l'identification de solutions innovatrices. Le comité a ensuite développé un échéancier et un budget et a identifié les obstacles à l'implantation du projet ainsi que les solutions pour les contrer.

Trois stratégies ont finalement été retenues et implantées: la conception et la promotion d'une carte ressource; la conception et la promotion d'un dépliant; une tournée de conférence sur la prévention du suicide. En ce qui concerne la carte ressource, elle a été conçue par des adolescents et avait l'aspect d'une carte de crédit ; elle pouvait donc être transportée facilement dans une poche ou un portefeuille. Un message d'espoir réconfortant figurait sur la carte ainsi que les coordonnées d'une ressource locale de prévention du suicide et d'autres numéros susceptibles d'être utiles. Quant au dépliant, il contenait les coordonnées d'une centaine de ressources locales disponibles en tout temps pour les jeunes en difficultés. Enfin, les conférences étaient offertes à tous les membres de la communauté, mais principalement aux parents, aux étudiants et au personnel des établissements scolaires. Ces conférences portaient sur les facteurs de risque et de protection liés au suicide, les meilleures stratégies de préventions ainsi que sur les différentes ressources qui peuvent venir en aide aux jeunes en difficulté (Pirruccello, 2010).

1.1 Promotion de la santé en milieu scolaire

L'approche globale de la santé en milieu scolaire, largement appliquée dans le Canada anglais, intègre la santé dans tous les aspects de la vie et de l'apprentissage scolaire en reliant les enjeux associés à la santé et à l'éducation. Selon l'agence de la santé publique du Canada (2008), l'approche globale de la santé en milieu scolaire est: « un cadre de référence reconnu internationalement qui aide les étudiants à améliorer leurs résultats scolaires et qui aborde la question de la santé en milieu scolaire d'une manière planifiée, intégrée et holistique ». Il s'agit d'une approche qui favorise la participation des familles et de la communauté dans l'élaboration d'interventions contribuant à des habitudes de vie saine.

En somme, l'approche globale de la santé en milieu scolaire s'adresse à l'ensemble de son environnement et met en place des interventions visant quatre secteurs:

- l'environnement social et physique;
- l'enseignement et l'apprentissage;
- les politiques d'écoles en santé;

□ le partenariat avec les services et la communauté.

L'environnement social et physique correspond au bien-être émotionnel des élèves. L'environnement social est grandement influencé par les relations que les familles et la communauté entretiennent avec l'école. Il fait également référence à la qualité des relations que le personnel entretient avec les élèves, à celles que les élèves entretiennent entre eux et à celles cultivées au sein du personnel de l'établissement scolaire. Quant à l'environnement physique, il s'agit des bâtiments, des terrains, des espaces de jeu ainsi que de l'équipement à l'intérieur et à l'extérieur de l'école. L'environnement physique d'une école correspond aussi à la pureté de l'air et à l'hygiène. En ce qui concerne le secteur de l'enseignement et de l'apprentissage, les interventions ciblent principalement les activités du programme d'étude ministériel qui permettent aux élèves de développer certaines compétences visant à améliorer leur santé et leur bien-être.

Pour ce qui est des politiques d'écoles en santé, elles concernent les pratiques de gestion, les processus de prise de décisions, les règlements de l'école qui font d'elle un milieu respectueux, accueillant et attentif. Il peut aussi être question de toute autre prise de décision à un niveau politique supérieur qui pourrait influencer la santé et le bien-être des élèves. En ce qui a trait aux partenariats avec les services et la communauté, les interventions dans ce secteur visent les liens que l'école entretient avec la famille de l'élève et les relations entre l'école et les organismes de la communauté. L'école pourra également établir un partenariat avec toute autre institution ou organisme œuvrant pour l'avancement des écoles en santé et/ou favorisant la santé et le bien-être du personnel et des élèves. Selon l'Agence de la santé publique du Canada (2008), l'application de l'approche globale de la santé en milieu scolaire améliore simultanément la santé et les résultats scolaires. L'application de cette approche permettrait également de réduire les troubles de comportement observés en classe.

De façon à démontrer concrètement l'application de l'approche globale de la santé en milieu scolaire, voici l'exemple du projet APPEL (*Alberta Project Promoting active Living and healthy Eating in Schools*) mis en pratique dans une dizaine d'écoles de l'Alberta. Le but de ce projet était de promouvoir une alimentation saine et une vie active quotidienne dans une école primaire en augmentant la capacité de la communauté scolaire à faire le choix d'habitudes de vie saines (Schwartz, Karunamuni & Veugelers, 2010). Le projet s'est articulé autour des quatre secteurs de l'approche globale de la santé en milieu scolaire. Sur le plan de l'environnement social et physique, les écoles qui expérimentaient le projet APPEL proposaient un menu basé sur les recommandations du guide alimentaire de l'Alberta, établissaient des ententes avec les propriétaires de machines distributrices pour qu'ils vendent des aliments santé, offraient des activités sportives après les heures de classe, etc. Quant au secteur de l'enseignement et de l'apprentissage, le responsable du projet dans l'école APPEL devait mettre à la disposition des enseignants des outils didactiques et organiser des activités orientées autour de la vie

saine et active. Le responsable devait aussi établir un calendrier des thèmes changeant chaque mois de façon à ce que toute l'école puisse planifier des activités thématiques. De même que des communiqués suivant le thème mensuel devaient fournir des informations, des idées d'activités ou de recettes aux parents, aux enseignants et aux enfants (Schwartz et al., 2010).

En ce qui concerne le secteur des politiques d'écoles en santé, les interventions au sein du projet APPEL ont d'abord visé la mise en place d'un comité formé de parents, d'administrateurs de l'école, d'enseignants et d'autres parties prenantes de la communauté qui ont à cœur la santé et l'éducation des élèves. Ce comité devait se rencontrer trois fois dans l'année pour déterminer les besoins spécifiques de l'école en matière d'intervention sur la vie saine et active, pour planifier les grandes lignes de ces interventions et pour faire leur évaluation ainsi que des recommandations supportant le développement du projet. Enfin, pour ce qui est du partenariat avec les services et la communauté, les interventions se rattachant au projet APPEL intégraient toutes les personnes qui participaient à l'environnement social de l'école. Ainsi, le responsable de la mise en œuvre du projet APPEL devait fournir aux parents, de la documentation, des recettes et des idées d'activités. Par ailleurs, dans le souci d'inclure l'ensemble de la communauté, une attention particulière était portée aux parents allophones. Les bulletins d'informations étaient alors traduits dans la langue maternelle de ces participants. Le responsable du projet devait également établir des partenariats avec différents organismes en fonction des besoins particuliers de l'école (Schwartz et al., 2010).

1.1.1 L'approche globale de la santé mentale en milieu scolaire

Il faut aussi dire que l'approche globale de la santé en milieu scolaire peut être utilisée pour promouvoir la santé mentale (Morrison & Kirby, 2010). Cette variante de l'approche globale en milieu scolaire utilise les quatre mêmes secteurs de l'intervention présentés ci-haut. Dans l'optique de la promotion de la santé mentale en milieu scolaire, l'environnement social et physique fait d'abord référence à la sécurité affective qui se traduit par l'ensemble des mesures prises pour contrer l'intimidation et le harcèlement ainsi qu'à celles pour venir en aide aux élèves à risque. De même que l'ambiance de l'école et de la salle de classe doit refléter un milieu de qualité où le bien-être de chaque individu est mis de l'avant. L'organisation des espaces physiques doit être orientée de façon à ce que tous les élèves puissent accéder aux installations et puissent en profiter pleinement. En outre, la sécurité physique doit être prise en compte lors de la planification de codes et de procédures d'urgence et s'actualise par une surveillance adéquate des élèves et par un environnement physique sécuritaire (Morrison & Kirby, 2010).

Sur le plan de l'enseignement et de l'apprentissage, la promotion de la santé mentale en milieu scolaire se traduit par l'acquisition d'habiletés sociales ainsi que par la mise en place de pratiques favorisant l'autonomie, la collaboration entre les élèves et la stimulation des ressources personnelles. De plus, dans une optique de promotion de la santé mentale, les pratiques d'enseignement sont adaptées à la culture d'appartenance des élèves de façon à favoriser l'inclusion et à promouvoir la richesse de cette diversité. De même que les activités d'apprentissage tiennent compte des préférences des élèves en matière d'apprentissage et s'adaptent à leur façon d'apprendre (Morrison et al., 2010).

Pour ce qui est des politiques d'écoles en santé, la promotion de la santé mentale en milieu scolaire s'opère principalement autour d'une administration efficace. Cette dernière communique l'importance de la promotion de la santé mentale en adoptant des modèles de comportements et d'interventions et contribue à les renforcer. Elle met en place des politiques visant l'inclusion et reposant sur un système de valeurs centré sur l'élève. Elle opte pour des politiques disciplinaires qui rétablissent la communication et qui favorisent l'engagement de l'école auprès de l'élève en cherchant des solutions alternatives aux problèmes identifiés. Elle adopte des politiques pour le développement professionnel permettant aux enseignants d'acquérir les compétences nécessaires pour faire la promotion de la santé mentale positive. Enfin, l'administration de l'école met en place des politiques de services aux élèves qui permettent d'offrir de l'aide au moment opportun en établissant des lignes directrices quant aux mécanismes de dépistage et d'identification des problèmes comportementaux, affectifs et d'apprentissage (Morrison et al., 2010).

Sur le plan des partenariats avec les services et la communauté, la promotion de la santé mentale en milieu scolaire se traduit par une communication saine et régulière avec la famille de l'élève ainsi que par la mise en œuvre de projets qui visent à promouvoir un large éventail de facteurs de protection à l'échelle de la famille, de l'école et de la collectivité. À cet effet, il apparaît que les programmes de mentorat adulte-enfant, tel que Grande Sœur/Grand Frère sont associés à une meilleure participation à l'école, à une réduction de l'implication au sein d'activités négatives et à une meilleure capacité à refuser la consommation d'alcool et de drogue (Morrison et al., 2010).

2. L'APPLICATION DE L'APPROCHE GLOBALE DANS LE DOMAINE DE LA TOXICOMANIE

Il est clair que l'application de l'approche globale dans le domaine de la toxicomanie peut prendre de nombreuses formes. De façon à donner un aperçu de l'éventail des interventions possibles, trois exemples différents de l'application de l'approche globale seront présentés: un programme de prévention pour réduire la vente de boissons

alcoolisées à des personnes intoxiquées; un programme visant la réduction de la consommation d'alcool auprès de la population en général; un programme de réduction des méfaits auprès d'usagers de drogues injectables.

2.1 Programme de prévention pour réduire la vente d'alcool à des personnes intoxiquées

En Finlande, un programme de prévention a été mis en place pour réduire la vente de boissons alcoolisées à des personnes intoxiquées (Warpenius, Holmila & Mustonen, 2010). Pour ce faire, la communauté toute entière a été invitée à s'impliquer dans l'élaboration et l'implantation de ce programme de prévention. Deux comités ont été créés: un comité directeur dont la tâche était d'élaborer le projet et un groupe de travail qui était chargé d'implanter les interventions. Un coordonnateur a également été embauché pour supporter chacun des comités. Les comités étaient composés de représentants de la police, de l'industrie de l'alcool, de l'équipe municipale, d'enseignants et d'étudiants universitaires, de certains médias ainsi que des autorités responsables, d'accorder des licences d'alcool. L'implantation de ce programme s'est articulée autour de quatre composantes:

- L'application des lois. En Finlande, une loi interdit à un serveur de vendre de l'alcool à une personne intoxiquée. Dans le cadre de ce programme, davantage d'inspection a été faite dans le secteur ciblé par l'intervention de façon à rendre cette loi plus effective. En cas d'infraction, des amendes étaient infligées.
- La formation des responsables du service de vente d'alcool. Les serveurs ont reçu une demi-journée d'information sur les lois liées à la vente d'alcool et sur la façon responsable de servir des boissons alcoolisées.
- L'organisation d'évènements. Plusieurs évènements ont été organisés sur la question de la sécurité et des normes sociales reliées à la consommation et à la vente d'alcool. Ces évènements visaient plus particulièrement les jeunes adultes. La plupart d'entre eux ont reçu une bonne couverture médiatique. Par exemple, des étudiants universitaires ont fait la tournée des bars de façon à évaluer celui qui avait la politique de vente d'alcool la plus responsable. Un prix était remis au gagnant par la suite.
- La mobilisation de la communauté. Les médias ainsi que des chercheurs ont contribué à mettre en évidence les problèmes associés à la survente d'alcool. En conscientisant la population à ce problème, celle-ci devient en mesure de faire pression auprès des tenanciers pour qu'ils adoptent des pratiques responsables quant à la vente d'alcool.

2.2 Programme de réduction de consommation d'alcool auprès de la population générale

En Italie, un programme visant la réduction de la consommation d'alcool auprès de la population générale a été mis en place (Bagnardi, Sorini, Disalvatore, Assi, Corrao, De Stefani, & Collaborative « Alcohol, less is better » Group, 2010). Le but de ce programme était d'effectuer des changements au sein des habitudes de consommation d'alcool de la population. Pour s'assurer que le projet répondait aux besoins de la population, on l'a d'abord présenté à quelques membres de la communauté. Par la suite, un comité directeur a été formé pour concevoir les détails des interventions de façon à ce qu'elles s'arriment avec les besoins de la population locale. Ce comité était composé de représentants de l'autorité municipale, de représentants des services de la santé et de quelques organismes communautaires. Dans les premiers six mois de l'implantation du programme, les institutions et les organismes communautaires qui pouvaient contribuer au projet ont été identifiés, puis contactés. Les organismes qui avaient répondu favorablement à l'appel ont pu former un groupe de travail dont le but était de planifier et d'implanter les interventions du programme. Les interventions se sont déroulées en deux phases: l'engagement de la population au sein du projet et la sensibilisation de la population.

Pour susciter la population à s'engager au sein du projet, des dépliants ont été distribués, des évènements sans alcool pour promouvoir le projet ont été organisés et les journaux locaux ont accepté d'en faire la promotion. Quant à la sensibilisation de la population, plusieurs activités ont été mises en place pour rejoindre chaque groupe d'âge. Pour les enfants et les jeunes, des activités ont été organisées dans les écoles primaires et secondaires ainsi que dans les associations religieuses et sportives. Des séances d'information pour les parents, les enseignants, les éducateurs, les membres des organismes communautaires et toutes personnes se sentant concernées se sont déroulées sur plusieurs mois. Enfin, des rencontres et des évènements sans alcool ont aussi été organisés pour rejoindre les personnes âgées. Suite à l'intervention, l'évaluation de l'efficacité de ce programme démontre une réduction significative de la consommation d'alcool, plus particulièrement chez les hommes. Autrement dit, une intervention coordonnée utilisant l'approche globale permettrait de réduire la consommation d'alcool de la population générale de façon significative.

2.3 Programme de réductions des méfaits auprès des usagers de drogues injectables

En Suisse et aux Pays-Bas, des interventions s'appuyant sur l'approche globale ont été implantées auprès de la population et des utilisateurs de drogues injectables (UDI) (Van Caloen & Gervasoni, 2000). Des ressources communautaires et des travailleurs sociaux

ont développé des interventions s'adressant aux différentes dimensions de ce type de toxicomanie en proposant l'approche de la réduction des méfaits comme modèle d'intervention. La mise en place de telles interventions a pu avoir lieu grâce à la concertation de la population des quartiers ciblés et des instances officielles.

En Suisse, on a d'abord fait la promotion de la réduction des méfaits auprès de la population par l'entremise d'un slogan: « Entrer dans la drogue ne signifie pas y rester: la plupart des usagers de drogue s'en sortent ». Le but de cette campagne de promotion était d'ouvrir le débat sur la question, d'informer de manière objective et de promouvoir les différentes formes de prévention. Cette campagne a permis de favoriser la légitimité des initiatives locales en matière de réduction des méfaits dont le but était de diminuer le nombre de personnes dépendantes aux drogues dures et de réduire les répercussions de ces problèmes sur la société dans son ensemble. La sensibilisation de la population a permis de réduire la répression policière auprès des UDI. De plus, dans le cadre de ce projet, plusieurs actions ont été menées auprès des UDI: programme de prescription de méthadone, locaux d'injection supervisée, hébergement pour la nuit, appartements supervisés et travail à la journée ou au mois.

À Rotterdam, des interventions similaires ont vu le jour, toutefois la population locale semble avoir davantage été impliquée. En effet, lorsque les résidants ou les commerçants se disaient incommodés de la présence des UDI, leur aide était sollicitée dans le développement de ressources et de stratégies visant le bien-être des UDI et par le fait même, leur éloignement de la rue. En outre, les UDI pouvaient également compter sur un syndicat par et pour les personnes toxicomanes pour défendre leurs intérêts. Ainsi, par l'entremise de ce syndicat, elles pouvaient participer à l'élaboration de ces interventions.

3. L'APPLICATION DE L'APPROCHE GLOBALE DANS LE MILIEU DU TRAVAIL

Tout comme dans le domaine de la toxicomanie, l'application de l'approche globale dans le milieu du travail comporte de nombreuses variantes. De façon à montrer une partie des formes que cette approche peut prendre dans le milieu du travail, deux exemples seront présentés. Il s'agit d'un programme d'intervention visant à prévenir la violence et d'un programme visant à réduire le stress.

3.1 Programme d'intervention visant à prévenir la violence

Le *Workplace Action Team* (WAT) est un groupe de professionnels du Minnesota qui travaillent à prévenir la violence dans les milieux de travail en créant, ainsi qu'en implantant des outils et des ressources visant à assurer un environnement de travail

respectueux (Gault, 2007). Les outils développés par le WAT sont conçus pour faciliter la discussion, la conscientisation, le développement de politiques internes et les changements dans l'organisation qui préviendront toutes les formes de violence au travail, de l'intimidation à la violence physique. Le rôle du WAT est d'accompagner employeurs et employés dans leur milieu de travail tout au long du processus ; de l'identification de la problématique, à la création d'outils, à leur implantation et au suivi.

Dans un premier temps, le WAT et le milieu de travail évaluent les enjeux et les préoccupations liés à la violence, de même que les forces sur lesquelles le milieu peut s'appuyer dans sa démarche. Par la suite, un groupe de travail est formé à partir des employés et des gestionnaires pour déterminer les modes de communication et les comportements qui sont dysfonctionnels dans leur milieu. Le WAT encourage le milieu à créer sa propre définition de la violence par rapport aux caractéristiques propres de leur domaine professionnel (Gault, 2007).

Dans un deuxième temps, un exercice sur le seuil de tolérance à la violence est offert à chaque employé. À l'aide d'un questionnaire, les membres du personnel peuvent auto évaluer leur seuil de tolérance à la violence. Par la suite, une discussion leur permet de comparer leurs réponses pour en venir à l'élaboration d'un seuil de tolérance commun à tous les employés. Le WAT offre également au milieu de travail une présentation sur l'incidence des formes et des impacts de la violence en milieu de travail. En outre, le WAT encourage le milieu à développer un processus pour établir leurs propres statistiques sur la violence dans leur milieu de travail; ce qui leur permettra d'en connaître l'ampleur et de cibler les formes de violence plus spécifiques à leur milieu de travail. Puis, une fois que le problème et les enjeux ont été circonscrits, il devient plus facile pour le milieu de choisir les outils et les ressources appropriés à leurs besoins. Il peut alors s'agir d'outils déjà créés par le WAT ou bien de faire la conception de nouveaux outils adaptés aux besoins et aux enjeux spécifiques du milieu. Dans tous les cas, le WAT encourage celui-ci à s'occuper simultanément de la violence sur quatre niveaux: les conflits entre les employés; les conflits entre employés et leur superviseur; les conflits entre les employés et le client; les conflits familiaux qui ont un impact au travail (Gault, 2007).

3.2 Programme de réduction du stress

En Angleterre, une intervention s'appuyant sur l'approche globale a été implantée pour réduire le stress en milieu de travail. Selon Giga, Cooper & Faragher (2003), l'implantation d'une telle intervention nécessite avant tout le développement d'une culture où l'employeur ainsi que les employés sont impliqués dans les processus de prise de décisions de l'organisation. Ils doivent être à l'aise de communiquer leur point de vue et

de prendre part au processus de mise en place de l'intervention. L'implication et la participation des employés doivent se faire à tous les niveaux du processus; du diagnostic, à la sélection des interventions jusqu'à leur évaluation. Le milieu doit également être à l'affût des changements dans l'organisation qui pourraient affecter la mise en place des interventions. C'est pourquoi, il est préférable que le milieu analyse fréquemment la situation pour ajuster les interventions aux besoins réels et actuels du milieu. La communication est également une composante très importante dans le processus d'intervention, plus particulièrement sur le plan des changements que l'organisation entreprendra concernant les aspects qui auront un impact direct sur les employés. En fonction des besoins du milieu, différents modes de communication devront être prévus pour transmettre ces changements de façon appropriés aux employés. Giga et al. (2003) recommandent d'élaborer un plan de communication pour choisir les modes de communications les plus appropriés en fonction du degré d'importance des informations à transmettre et selon leur caractère directif (négociable ou non).

En outre, les interventions choisies par le milieu devront se concentrer à la fois sur les individus qui présentent des besoins spécifiques, tels qu'un trouble anxieux, et à la fois sur tous les aspects de l'environnement de travail et de l'organisation qui ont un impact sur le stress: l'environnement physique, les politiques internes, les modes de communication, les aspects organisationnels comme les tâches et les horaires de travail, etc. En ce qui concerne les politiques internes, un travail devra être fait pour s'assurer que les politiques de l'organisation sont cohérentes entre elles et qu'elles n'envoient pas de messages contradictoires surtout concernant les comportements inacceptables tels que l'intimidation et le harcèlement (Giga et al., 2003).

4. L'ACCESSIBILITÉ À L'ÉDUCATION

Le projet PAGE est un programme qui vise à augmenter l'accessibilité de l'éducation au Congo en s'appuyant sur la population (Boyle, 2008). Ses objectifs sont d'augmenter l'accès à une éducation de qualité en réduisant le fardeau des parents en matière de frais de scolarité tout en contribuant à faire évoluer les politiques gouvernementales quant à l'accès à l'éducation et aux frais de scolarité. Pour atteindre ces objectifs, le projet est divisé en trois composantes: la participation de la communauté; la qualité de l'éducation; les politiques d'éducation.

La participation de la communauté au projet PAGE a pris la forme d'une gestion participative. Les membres de la communauté étaient encouragés à s'impliquer dans différentes activités de financement par lesquelles il devenait possible de subventionner les programmes de prêts et bourses. Pour s'assurer que ces activités de financements soient rentables, les membres de la communauté qui en étaient responsables recevaient

une formation en gestion. Chaque plan stratégique devait aussi être présenté et approuvé par les membres de la communauté. D'autres activités de financement, telles que des campagnes de financement où des donateurs privés étaient sollicités ont également été organisées par la population locale.

En ce qui concerne la qualité de l'éducation, les écoles qui ont participé au programme PAGE ont reçu du matériel didactique, tel que des leçons interactives. Par ailleurs, les enseignants et les directeurs ont reçu plusieurs heures de formations sur les méthodes pédagogiques. Comparativement à l'année précédente, à la fin de l'année scolaire, la proportion des étudiants qui avaient réussi leur examen de mathématiques est passée de 36% à 92% et celle des étudiants qui avaient réussi leur examen de français est passée de 35% à 90% (Boyle, 2008).

Enfin, pour ce qui est des politiques d'éducation, cette composante du projet fait référence à une recherche de dialogue et de soutien de la part de la population en faveur d'une réforme de l'éducation, plus particulièrement sur le plan des frais de scolarité. La population a été invitée à participer à un forum de discussion sur la question des frais de scolarité. Des débats sur la question ont aussi été radiodiffusés. Des rencontres ont également eues lieu avec des décideurs locaux et nationaux. Enfin, les membres de la communauté responsable de cette composante ont émis plusieurs recommandations quant à l'accès à l'éducation et aux politiques de frais de scolarité qui ont été remises au gouvernement (Boyle, 2008).

5. L'APPLICATION DE L'APPROCHE GLOBALE COMME UN OUTIL DE PLANIFICATION

Les Premières nations de la Colombie Britannique ont produit un guide de planification communautaire utilisant l'approche globale (guide de la PCG: planification communautaire globale pour les Premières nations de la Colombie Britannique, 2006). D'après les auteurs de ce guide, l'utilisation de l'approche globale dans la planification favorise l'adaptation aux changements et permet une planification plus optimale de l'avenir. Elle est définie par: « [...] un processus holistique qui permet à une communauté d'établir la marche à suivre pour parvenir à la viabilité et à l'autosuffisance et développer ses capacités de gouvernance. » (Guide de la PCG, 2006, p.5). La participation de la communauté au processus de planification est essentielle. Chaque membre de la communauté est invité à donner son point de vue, peu importe son âge ou le fait qu'il réside ou non à l'intérieur de la communauté. On dit également qu'il s'agit d'une approche de planification holistique étant donné qu'elle traite de l'ensemble des secteurs clés d'une planification: la gouvernance, les terres et ressources, la santé, l'infrastructure, la culture, les questions sociales et l'économie. En tenant compte de tous

les secteurs clés à la fois, l'approche globale permet une planification axée sur le développement durable.

Selon les auteurs du guide (2006), la communauté doit répondre à certaines conditions avant d'amorcer un processus de planification utilisant l'approche globale. Le niveau d'engagement et de soutien dans la communauté est l'une des conditions essentielles à la mise en place d'un tel processus. En effet, pour que la planification soit crédible et que la communauté s'implique à sa mise en œuvre, la planification doit tenir compte des besoins réels de ses membres. De même qu'un haut niveau d'engagement dans la communauté permet de créer une dynamique où chaque membre se sent responsable et a envie de prendre des initiatives novatrices. L'engagement de la communauté permet aussi une répartition de la tâche entre tous les membres, plutôt qu'une répartition entre ceux qui ont lancé l'idée de départ.

Le développement des capacités est une autre condition à la mise en marche d'un processus de planification communautaire globale. Pour être en mesure de s'impliquer à part entière, les membres de la communauté doivent développer ou acquérir leur capacité en planification et en gestion. Différentes modalités peuvent alors être possibles. On peut encourager les jeunes de la communauté à étudier dans des programmes où ils feront l'acquisition de connaissances en planification et en gestion. On peut aussi faire l'embauche de consultants externes qui offriront de l'accompagnement et des formations ou encore, il peut y avoir un transfert de connaissances entre les membres de la communauté qui possèdent déjà ces connaissances (guide de la PCG: planification communautaire globale pour les Premières nations de la Colombie Britannique, 2006).

La communication a également une importance capitale au sein du processus de planification communautaire globale. D'une part, s'ils veulent être en mesure de s'impliquer, les membres de la collectivité doivent être mis au courant des activités de planification, comprendre la démarche de planification et disposer des connaissances nécessaires pour participer activement au processus. À cet effet, les documents de communication doivent transmettre des informations claires, pertinentes et intéressantes. D'autre part, la communication avec les instances à l'extérieur de la collectivité est indispensable. Un réseau de partenariat peut être établi avec les institutions gouvernementales et les entreprises qui pourront contribuer de différentes façons à la planification et à la mise en œuvre du plan (guide de la PCG: planification communautaire globale pour les Premières nations de la Colombie Britannique, 2006).

Enfin, la collectivité doit disposer des ressources nécessaires au processus de planification communautaire globale. Les ressources peuvent être d'ordres physique ou didactique, comme les ressources qui seront utilisées dans le but de faire participer la communauté ou celles qui appuieront les activités de l'équipe de planification. On pense alors au développement de formations ou aux bulletins d'informations qui seront

distribués à la communauté. Les ressources peuvent également être d'ordre financier, pour l'embauche de consultants externes, l'achat d'équipement informatique, etc. Dans tous les cas, il convient de faire l'évaluation des ressources que nécessitera le processus de planification et la mise en œuvre du plan en fonction des besoins du projet (guide de la PCG: planification communautaire globale pour les Premières nations de la Colombie Britannique, 2006).

D'après les auteurs du guide de la planification communautaire globale (2006), quatre étapes sont nécessaires au processus:

- La pré-planification. Lors de cette étape, on évalue le degré de préparation de la communauté, on élabore un budget, on trouve les fonds nécessaires, on constitue une équipe de travail et on dresse un plan de travail. À cette étape, il est primordial de bien informer les membres de la communauté sur le processus de planification. Les gens auront davantage tendance à appuyer un projet qu'ils comprennent et dans lequel ils croient.
- La planification. Lors de cette étape, on recueille l'information générale, on analyse les forces et les faiblesses de la communauté, on définit les valeurs, on élabore un cadre stratégique global, on se fixe des objectifs, on définit les activités et on crée une stratégie de mise en œuvre. À cette étape, le plan communautaire global doit obtenir l'assentiment de tous les membres de la communauté.
- La mise en œuvre. Lors de cette étape, on dresse des plans de travail, on les met en œuvre et on fait un rapport. Les plans de travail doivent contenir des informations concrètes sur les activités qui seront réalisées dans le cadre du plan communautaire global, tel que l'échéancier.
- Le suivi et l'évaluation. Lors de cette étape, on analyse les résultats, on fait des recommandations, on révisé le plan et on le met à jour. La participation de la communauté est importante dans le processus d'évaluation pour maintenir son intérêt envers le plan. Une fois que des mises à jour auront été apportées au plan, on doit continuer à l'évaluer annuellement.

Références

Agence de la santé publique du Canada. (2008). L'Approche globale de la santé en milieu scolaire (AGSS). Disponible sur <http://www.phac-aspc.gc.ca/hp-ps/dca-dea/prog-ini/school-scolaire/csh-agss-fra.php>.

Bagnardi, V., Sorini, E., Disalvatore, D., Assi, V., Corrao, G., De Stefani, R., & Collaborative « Alcohol, less is better » Group. (2010). « Alcohol, less is better » project: outcomes of an Italian community-based prevention programme on reducing per-capita alcohol consumption. *Addiction*, 106 (1), 102-110.

Boyle, H. (2008). PAGE: pour une approche globale de l'éducation. Rapport Annuel, 1-44.

Diedhiou, A., Ndiaye, P., Sourang, A.M., Ba, A.D., & Diallo, I. (2006). Participation communautaire et promotion de la santé: l'expérience des comités d'hygiène et de salubrité du district de Touba (Sénégal). *Cahiers Santé*, 16 (1), 43-47.

Fontaine, A. (2010). Réflexions théoriques sur l'approche globale. Québec, Qc: Regroupement des organismes communautaires de la région 03.

Gault, D.L. (2007). Creating Respectful, Violence-Free, Productive Workplaces. *Journal of Emotional Abuse*, 4 (3-4), 119-138.

Giga, S.I., Cooper, C.L., & Faragher, B. (2003). The Development of a Framework for a Comprehensive Approach to Stress Management Intervention at Work. *International Journal of Stress Management*, 10 (4), 280-296.

Morrison, W., & Kirby, P. (2010). Le milieu scolaire comme terrain propice à la promotion de la santé mentale positive: meilleures pratiques et perspectives. Summerside, P.E.I.: Consortium conjoint pour les écoles en santé.

Planification stratégiques et communautaires des affaires indiennes (2006). Guide de la PCG planification communautaire globale pour les Premières nations de la Colombie Britannique. Vancouver, C-B: Affaires indiennes et Nord du Canada.

Pirruccello, L. (2010). Preventing Adolescent Suicide A community takes action. *Journal of psychosocial nursing*, 48(5), 34-41.

Schwartz, M., Karunamuni, N.D., & Veugelers, P.J. (2010). Tailoring and implementing comprehensive school health: The Alberta project promoting active Living and Healthy Eating in schools. *Physical & Health Education Academic Journal*, 2 (1), p.1-15.

Shankand, R., Saïas, T., & Friboulet, D. (2009). De la prévention à la promotion de la santé: intérêt de l'approche communautaire. *Pratiques psychologiques*, 15 (1), 65-76.

Simmons, A., Maovas, H.M”, Bell, A.C., De Courten, M., Schaff, D., Schultz, J., & Swinburn, B.A. (2009). Creating community action plans for obesity prevention using the ANGELO (Analysis Grid for Elements Linked to Obesity) Framework. *Health promotion international*, 24(4), 311-324.

Van Caloen, B., & Gervasoni, J.-P. (2000). L’approche globale s’adressant aux usagers de drogues illégales en Suisse et aux Pays-Bas: nouvelles pratiques sociales. *Nouvelles pratiques sociales*, 13 (1), 199-212.

Warpenius, K., Holmila, M., & Mustonen, H. (2010). Effects of a community intervention to reduce the serving of alcohol to intoxicated patrons. *Addiction*, 105 (6), 1032-1040.